

L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
 Spécialiste en vêtements
 pour hommes et garçons
 HABITS SUR MESURE
 198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La Météo
 ENSOLEILLÉ
 et plus froid
 Vent O, 15 m.
 Minimum: 15
 Maximum: 25

avec
Coke
 ya d'la joie!
 Coca-Cola et Coke sont des marques
 déposées de Coca-Cola Limitée

31e ANNEE - No 52

GRANBY, MARDI LE 8 MARS 1966

SEPT CENTS



LA REINE A BESOIN D'UNE NOUVELLE ROBE - Il en coûtera près de \$2,000 pour reproduire la robe de couronnement dont est revêtue cette statue en cire de la reine Elizabeth II que l'on peut admirer au musée Tussaud, à Niagara Falls, Ont. Lorna Anna Miller dessinatrice de vêtements au musée, dit qu'il faudra environ 30 verges de peau de soie blanche pour reproduire la robe originale.
 (Photo PC)

Granby démolira la maison du Dr Beaudry

GRANBY - La cité de Granby démolira aux frais du Dr J.-A. Beaudry, la maison que celui-ci possède à 73 et 75, rue Centre, à Granby.

Cette décision fut prise au cours d'une réunion du conseil municipal tenue sous la présidence du maire, M. Paul-O. Trépanier, hier soir. M. l'échevin J.-A. Bouchard s'est abstenu de voter sur cette affaire.

La résolution adoptée par le conseil hier soir fait suite à une décision prise en date du 3 janvier dernier, décision par

laquelle on accordait un délai de 60 jours au Dr Beaudry pour démolir la maison en question. Hier matin, selon le rapport préparé par M. J.-Eugène Brodeur, inspecteur en bâtiments de la cité, le Dr Beaudry n'avait pas encore donné suite à la décision du conseil.

A la lumière de ce rapport et le délai étant expiré, le conseil a décidé de la démolition de cette maison jugée impropre à l'habitation, et ce, aux frais du propriétaire, le Dr J.-A. Beaudry.

M. Pearson dénoue l'impasse

Une enquête complète sur les méthodes de contre-espionnage

OTTAWA PC - Le premier ministre Pearson a dénoué l'impasse parlementaire qui risquait de paralyser l'administration fédérale pendant plusieurs jours, en se rendant sans réserve aux demandes de l'opposition dans l'affaire Spencer. Non seulement le premier ministre accepta-t-il d'instituer une enquête judiciaire selon le désir du présumé espion, mais il annonça aussi l'intention du gouvernement de faire une enquête complète sur les méthodes de contre-espionnage au Canada et le traitement réservé aux suspects pris en filature par la police fédérale.

Ce faisant, M. Pearson a prévenu les désirs des conservateurs et néo-démocrates qui avaient déjà manifesté le désir de réclamer une enquête plus étendue que celle qui avait tout d'abord été annoncée par le premier ministre vendredi.

Une résolution demandant la réduction du salaire du ministre à un dollar a été retirée par son parrain, M. David Lewis (NPD—York South) et les crédits du ministère furent approuvés sans difficulté.

L'arrêté ministériel nommant le juge Dalton Wells de la Cour suprême de l'Ontario comme président de l'enquête avait été préparé le matin même au conseil des ministres.

Des rumeurs de dissensions graves au sein du cabinet ont eu cours sur la colline toute la journée, et plusieurs journaux annonçaient la démission possi-

bilité. Le public, qui s'est rendu en nombre à la séance de l'après-midi, s'attendait à une déclaration spectaculaire de M. Cardin. Il n'en fut rien. Le ministre, pensif, n'a pas bronché d'un pouce quand le premier ministre annonça que le gouvernement avait reconsidéré la situation.

Le juge Wells a pour mission de déterminer si le gouvernement a congédié Spencer de la fonction publique avec justice, et sinon, de faire les recommandations d'usage.

Dans un télégramme adressé au gouvernement, Spencer s'est plaint des circonstances entourant son congédiement, ainsi que de la perte de sa pension et de ses bénéfices d'assurance.

Le juge aura toute la latitude voulue pour obtenir les renseignements nécessaires au bon jugement de la cause, et pourra prendre les moyens qu'il juge bons pour protéger la sécurité de l'Etat.

Expliquant que notre système de contre-espionnage datait de la guerre et qu'il a peut-être besoin de révision, M. Pearson a annoncé l'intention du gouvernement d'instituer une enquête judiciaire sur les procédés utilisés par la police dans les cas touchant la sécurité de l'Etat.

Cette enquête a pour but d'abord d'établir si les précautions de l'Etat en ce domaine sont adéquates à la lumière des besoins de 1966, et aussi de déterminer si les droits des individus sont suffisamment protégés.

Selon M. Pearson, le présumé espion Spencer a toutes les raisons d'être heureux de la décision du gouvernement, car elle remplit exactement toutes les conditions incluses dans le télégramme où le postier de Vancouver exposait son cas. M. Pearson s'est dit étonné cependant que Spencer ait jugé bon de se présenter à la télévision d'Etat, dimanche.

En annonçant sa décision d'instituer ces deux enquêtes, M. Pearson a exprimé le souci du gouvernement de rassurer le public sur les méthodes utilisées par l'Etat qui, tout en protégeant la nation, doit protéger aussi les droits fondamentaux de l'individu.

Savourant sa victoire, le chef de l'opposition a tourné en ridicule le changement d'attitude du gouvernement.



DES RUMEURS circulent sur la Colline parlementaire à Ottawa à l'effet que M. Lucien Cardin, ministre de la Justice dans le cabinet Pearson, remet sa démission. Cette démission serait reliée à l'affaire Spencer. M. Cardin s'est cependant refusé à tout commentaire.

bile du ministre de la Justice, M. Lucien Cardin.

En capitulant devant les exigences de l'opposition, le premier ministre a ainsi désavoué publiquement la position adoptée par M. Cardin pendant quinze jours, à savoir que le gouvernement ne saurait instituer une telle enquête pour aucune con-



ETUDIANTES DU CENTENAIRE - Mlle Paulette Hupee, de Maillardville, C.-B., s'est jointe à Mlle Pheobe Nahanni, de Fort Simpson, T.-N.-O., pour distraire de jeunes patients à l'hôpital Marie-Enfant, de Montréal. Ces deux jeunes filles sont au nombre des 22 étudiantes, deux de chacune des 10 provinces et du Grand Nord, qui font leur cours d'infirmière à cette institution grâce à des bourses d'étude du Comité du centenaire de la Confédération.
 (Photo PC)

La canalisation du Richelieu

Un projet rentable?

OTTAWA PC - La canalisation du Richelieu et du lac Champlain, en vue de relier Montréal et New York, ne présenterait aucun problème insurmontable de génie, mais rien par contre ne permet de croire que cette voie maritime contribuerait de façon appréciable à l'économie des deux pays.

Dans son rapport, rendu public lundi, le comité international chargé d'étudier le projet ajoute que les facilités existantes suffisent à l'heure actuelle et qu'il serait très difficile de faire face à la concurrence dans l'exploitation d'une voie maritime plus importante étant donné qu'elle serait fermée par la glace durant l'hiver.

"L'obligation de fermer la voie durant l'hiver serait un sérieux handicap, d'autant plus que le transport des marchandises générales se fait déjà de toute façon sur terre."

Malgré ces travaux faciliteraient le contrôle des inondations au Canada en plus de former une courte route entre Montréal et New York, le comité affirme que les avantages économiques qui en résulteraient seraient nettement inférieurs au coût de construction, d'entretien et d'exploitation.

Un autre incendie à St-Jean

20 personnes sur le pavé et \$60,000 de dommages

ST-JEAN - Pour la troisième fois en l'espace de quelques jours, la cité de St-Jean connaît un autre désastreux incendie.

En effet, un spectaculaire incendie a ravagé entièrement le restaurant "Chez Bruno" et l'épicerie "Leclair" ainsi que trois logis, vers les sept heures, hier soir, sur la rue St-Jacques, à St-Jean.

Et c'est la deuxième fois en l'espace de deux ans que ce complexe est détruit par les flammes.

Quelque 20 personnes ont été jetées sur le pavé à la suite de ce sinistre qui a causé des dommages matériels évalués à quelque \$60,000.

Les sapeurs de la cité de St-Jean, sous la direction de M. Antoine Morin et ceux de la ville d'Iberville, venus prêter main forte à leurs confrères de St-Jean, combattaient encore vers les 1h. 30 ce matin, cet incendie qui aurait pris naissance au sous-sol de cet établissement commercial et résidentiel.

Malgré tous les efforts déployés par les pompiers de St-Jean et d'Iberville, les locataires des trois logis n'ont pu épargner leur butin de même que leur mobilier.

Dans ce triste incendie, le troisième d'importance à St-Jean depuis le début de la présente année, un pompier a subi de légères blessures.

SOMMAIRE	Pages
Editorial.....	2
Granby.....	3-16
Régionale.....	4
St-Hyacinthe.....	5
Féminine.....	6
St-Jean.....	7
Sports.....	9-10-11
annonces classées.....	14
Comiques, Télévision-15	

Conférence canado-américaine

M. J. Diefenbaker s'attaque à une déclaration de M. Martin

OTTAWA (PC) - Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a qualifié hier de "simple déclaration diplomatique", un rapport fait par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, à la suite d'une conférence économique canado-américaine.

M. Diefenbaker a lancé son attaque peu après que M. Martin eût donné lecture aux Communes d'un rapport sur cette conférence tenue à Washington la semaine dernière.

La déclaration du ministre était basée sur un communiqué émis à l'issue de la conférence. M. Martin a conclu sa déclaration en disant que le gouvernement était persuadé que l'on avait abordé de façon satisfaisante les problèmes économiques actuels qui menacent le Canada.

M. Diefenbaker a répondu que la déclaration de M. Martin était trop optimiste.

Selon le chef conservateur, le communiqué ne traite aucunement de la situation.

"Il est apparent, dit M. Diefenbaker, que le gouvernement met en application à la lettre le rapport Merchant-Heaney publié en juin dernier. Ce rapport place le Canada dans une drôle de position alors qu'il ne peut se faire entendre."

Le chef de l'opposition faisait allusion à un rapport préparé par l'ancien ambassadeur du Canada à Washington, M. Arnold Heaney, et l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Ottawa, M. Livingston Merchant, établissant des principes de coopération entre les deux voisins de l'Amérique du Nord.

Le taux de la taxe demeure le même à St-Hyacinthe en '66

- A lire en page 5 -

Grippe et scarlatine

Les élèves retournent en classe à Saint-Pie

ST-PIE DE BAGOT - Les classes ont repris ce matin, au couvent de St-Pie de Bagot. En effet, les autorités avaient décidé, la semaine dernière, de fermer cette institution à cause d'une épidémie de grippe qui s'était répandue dans le village.

Depuis environ deux semaines, on notait un accroissement considérable d'absences, chez les élèves et ce n'est que mercredi dernier qu'on dut fermer les portes du couvent, avant qu'un trop grand nombre d'enfants soit atteint de cette vilaine grippe. Les classes ont été fermées durant trois jours et les quelque deux cent cinquante élèves qui fréquentent cette

école primaire ont joui d'un petit congé forcé.

Mais il n'en était pas de même pour les 93 élèves que la grippe avait retenu à la maison et certains d'entre eux durent même garder le lit.

Selon les autorités, il y eut quelques cas de scarlatine parmi les élèves malades. C'est également ce phénomène qu'un médecin a constaté, après un examen chez un nombre restreint de ses patients.

Le tout est maintenant dans l'ordre et les élèves qui ont pu jouir de ces jours de congé reconnaissent avoir eu un bref avant-goût des vacances de Pâques qui s'en viennent à grands pas.

19 adolescents sont arrêtés à Bedford

COWANSVILLE - Sept agents du détachement de la Sûreté provinciale de Cowansville ont appréhendé 19 adolescents à l'hôtel Riverview, à Bedford, en fin de semaine.

Ces jeunes gens, dont les âges varient entre 15 et 18

ans, se sont vus mettre en face d'une amende pour avoir fréquemment un débit de boissons sans avoir l'âge requis par la loi.

Cerailferait partie d'un programme pour éliminer cet état de chose.

Le ministère de la Justice livre la guerre aux bingos

MARIEVILLE (DNC) - Le ministère de la Justice du Québec se prépare à appliquer rigoureusement la loi interdisant la tenue des bingos à travers la province de Québec.

En effet, l'un de nos journalistes a appris de la part d'un porte-parole de ce ministère que Me Claude Wagner entend faire respecter la loi par tous.

On n'ignore pas que les bingos sont interdits dans notre province mais qu'il s'en tient des centaines chaque semaine. Dans notre région, il y en a même chaque jour.

Ainsi, les citoyens de Marieville et de la région, qui étaient habitués de se rendre le mercredi soir au sous-sol de l'église de cette ville, devront s'en abstenir demain soir car le bingo a été contremandé.

A Marieville, on appelait ce jeu "Quizz" mais en fait, c'était un bingo avec la seule différence que le gagnant devait répondre à une question aussi simple que: "Quel est le nom de votre père?" ou, si le gagnant hésitait... on lui demandait "Quel est le nom de

votre maire?". Généralement, les gagnants obtenaient leurs prix...

Des bingos se tiennent également dans un grand nombre de paroisses de notre région, notamment à St-Jean, Iberville, St-Hyacinthe, Granby, Farnham, à Mont St-Gregoire, Henryville, St-Alexandre et Clarenceville.

Tous ces bingos sont organisés au profit d'oeuvres paroissiales ou pour aider à défrayer le coût d'organisations de loisirs. Il en était ainsi à Marieville où l'argent servait à aider l'équipe de football et les loisirs en général.

Des bingos rapportent généralement plusieurs centaines de dollars chaque semaine. Dans une ville de la région, un seul bingo rapporte jusqu'à \$600 nets.

Le porte-parole du ministère de la Justice a fait remarquer à notre reporter "qu'on ne peut faire indirectement ce qui n'est pas permis directement".

On croit savoir que la Police provinciale se prépare à déclencher une action d'envergure dans le but de faire respecter la loi.

Ste-Marie se fusionne à Marieville mais le maire M. Ashby perd son emploi

MARIEVILLE (DNC) - Le conseil municipal de la paroisse Ste-Marie de Monnoir a adopté hier soir un règlement afin de se fusionner à Marieville. Avec la fusion de Richelieu - paroisse, Marieville comptera désormais une population d'environ 6,000 âmes.

Un semblable règlement a été adopté il y a quelque temps par les conseils de Marieville et de Richelieu - paroisse. Marieville obtient ainsi 1,000 citoyens de plus.

Toutefois, on apprend que le maire de Ste-Marie de Mon-

noir, M. Emmett Ashby, a perdu son emploi à la Coopérative agricole de Marieville parce qu'il se serait prononcé en faveur d'une telle annexion.

Interrogé par l'un de nos reporters, le maire a soutenu qu'il avait été congédié vendredi dernier parce qu'il aurait refusé de bloquer cette fusion. De son côté, M. Bernard Jodoin, président de la Coopérative agricole, a déclaré qu'il n'avait pas de commentaires à faire. Il s'est borné à dire que M. Ashby avait démissionné dans l'in-

térêt de la Coopérative.

Malgré ce fait, il semble bien que l'adoption d'un règlement de fusion a été relativement facile hier soir au conseil de Ste-Marie de Monnoir. En effet, on nous a rapporté que le règlement avait été adopté moins de 30 minutes après le début de la réunion.

On ignore maintenant de ce qui adviendra du sort du maire Ashby. Hier soir, on laissait entendre que celui-ci avait l'intention de prendre une poursuite judiciaire contre son ancien employeur.

Le fonctionnaire provincial: son salaire, sa compétence

Les fonctionnaires de la province se mettront en grève le 25 mars prochain, si d'ici là aucune entente n'est conclue entre le syndicat et le gouvernement. Or on peut facilement se représenter le marasme qui résultera d'une telle grève, si elle éclate et dure même seulement quelques jours. Ce sera la paralysie totale de l'activité gouvernementale, et l'Etat, comme on le sait, joue un rôle sans cesse plus grand dans la vie sociale et économique de la province.

L'intention de l'autorité, cependant—et on doit s'en réjouir—n'est pas de laisser les relations se détériorer à ce point. Ses représentants reprennent leurs négociations avec ceux des fonctionnaires et l'on a confiance, de part et d'autre part, d'en arriver à un accord acceptable.

Les fonctionnaires ne doivent pas cependant, pour autant, conclure que le gouvernement acceptera toutes leurs revendications. Celles-ci atteignent des sommes considérables: \$60 millions cette année et \$40 millions les années suivantes. Québec peut assez difficilement approuver de telles demandes. Ses offres représentent, d'ailleurs, une somme de \$12 millions, ce qui explique assez clairement ses possibilités budgétaires. Certes, ces offres peuvent-elles paraître ridicules aux employés de la fonction publique. Entre douze et soixante millions, il y a une marge considérable. Et les fonctionnaires exigeront sans aucun doute, si ce n'est l'approbation de leurs demandes, du moins une hausse plus substantielle. Mais un accord sur ce point ne devrait pas être impossible. On semble demander beaucoup pour obtenir en définitive une augmentation raisonnable. L'attitude de l'autorité syndicale semble confirmer ce fait. Si tel est le cas, un compromis est donc discutable.

Mais il est un autre point à ne pas ignorer au cours de ces négociations. C'est la compétence dans la fonction publique. On parle beaucoup de droits, mais trop peu des responsabilités des fonctionnaires, de leur compétence et de leur dévouement. Dans plusieurs

ministères, on se plaint de leur peu d'intérêt pour les responsabilités qui leur sont confiées. Ce n'est pas là le fait de tous les employés, mais il semble évident que si le gouvernement était aussi sévère à l'égard de son personnel que l'est l'entreprise privée en général, qui en exige un rendement raisonnable, l'administration de l'Etat serait plus efficace.

Pour corriger la présente situation, il importerait de déterminer de nouvelles normes d'emploi, de porter plus d'attention à la compétence du personnel et de tenir compte davantage de son désir de bien servir la province. Car la fonction publique n'est plus et ne peut plus être un lieu où l'on case les amis politiques. Là comme ailleurs, la compétence doit être le premier critère; il faut des spécialistes, des hommes imbues d'un profond sens civique. Autrement, le gouvernement ne saurait réaliser son programme: les projets qu'il énonce pour assurer l'essor de la vie sociale et économique du Québec.

Il faut convenir que ses réalisations sont plus importantes que celles de l'entreprise privée, car elles affectent, non pas quelques individus, mais toute la vie provinciale, et assurent ou mettent en danger le bien-être de toute la communauté. Aussi, dans les négociations qui se poursuivent, importe-t-il de tenir compte, non pas uniquement de la capacité de payer de l'Etat, du sort des fonctionnaires, de leurs droits de séniorité et de leurs privilèges marginaux, mais des exigences administratives de l'Etat.

Le syndicat n'est sûrement pas sans se rendre compte de la situation présente. Aussi importerait-il de définir ces exigences pour que, dans l'exercice de ses fonctions, le gouvernement puisse prendre, sans causer de ressentiment, les dispositions nécessaires pour y satisfaire. Ce sont peut-être là des problèmes complexes, mais il est important de les résoudre pour conclure un accord satisfaisant, non pas seulement pour les fonctionnaires, mais pour le contribuable québécois qui paie les comptes de l'Etat.

Le Québec prêt à étudier une autre formule de rapatriement

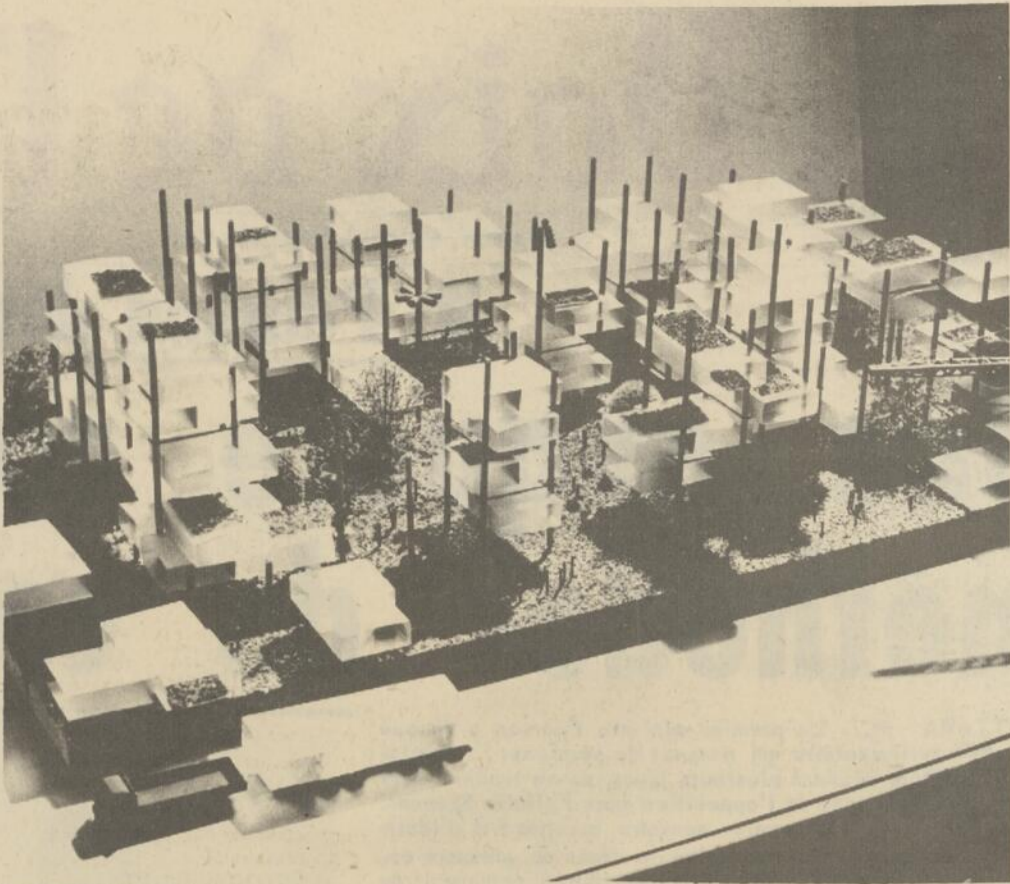
Dans une seconde lettre à M. Pearson, le premier ministre de la province confirme le rejet définitif par son gouvernement de la formule Fulton-Favreau préconisée pour la modification au pays de la constitution canadienne. Le gouvernement provincial ne s'objecte pas, si tel est le vœu des autres provinces, de participer à une nouvelle conférence fédérale-provinciale, en vue d'étudier un autre mode de rapatriement de la constitution, mais, en ce qui concerne la formule F.-F., le cas est définitivement réglé. Jamais notre province ne l'acceptera.

C'est là, comme nous l'avons déjà signalé, une volte-face du Québec. Le gouvernement avait déjà approuvé cette formule, lors de la conférence des procureurs généraux, avant de la rejeter dans une première lettre à M. Pearson, en date du 20 janvier. Mais, comme l'a déclaré, il y a quelque temps, M. Lesage, l'évolution de notre province est si rapide qu'une for-

mule d'amendement qui apparaît excellente un jour, ne l'est plus trois mois plus tard. Dans une telle situation, il est difficile de s'entendre sur les conditions à poser pour assurer la protection des droits du Québec, lorsque la constitution sera rapatriée au pays.

Une constitution ne se change pas comme un autre texte législatif. Elle est à la base même des lois qui gouvernent la nation et garantit à chacun des droits inaliénables. Il ne faudrait tout de même pas, pour le simple plaisir de rapatrier la constitution, créer une situation pire que la situation actuelle. Il est préférable d'attendre, de bien analyser le pour et le contre de la question, en vue de ne pas regretter les gestes qu'un jour on posera.

Les provinces canadiennes comprennent sûrement l'attitude du Québec qui n'est dictée que par le désir de ne pas provoquer de controverse inutile, voire dangereuse pour la confédération.



NOUVELLES D'ALLEMAGNE—Munich (DaD)—Un architecte de Stuttgart, Rudolf Doernach vient de mettre au point un nouveau procédé de construction préfabriquée qu'il a appelé "système Biotektur". Chaque cellule d'habitation est accrochée à un pilier d'acier. La maison sort entièrement préfabriquée de l'usine. Les murs se composent de boules d'argile et de mousse synthétique remplissant les interstices et qui se durcit rapidement. Le nouveau matériau ou "Isoton" est très léger: son poids ne représente que le sixième de celui du béton. De plus il garantit une meilleure insonorisation et une meilleure protection contre le froid. Les cellules d'habitation sont transportables par train ou par camion. Chacun pourra désormais emporter sa maison s'il change de lieu de résidence. A condition toutefois de trouver sur place des piliers pour accrocher sa maison.

Copyright Nouvelles d'Allemagne

Compteur de radiations de l'avion "Concorde"

James A. Lawrie

L'avion supersonique franco-britannique Concorde, qui doit entrer en service en 1971, comptera, parmi ses appareils les plus précieux, un appareil inventé et construit par les techniciens britanniques de l'énergie nucléaire. Cet appareil, qui porte le nom de compteur de radiations en vol, signalera au pilote le niveau des radiations à l'intérieur de l'appareil; en effet, on ignore encore si à 60,000 pieds les radiations présenteront un quelconque danger pour les passagers et l'équipage.

Divers types de radiations cosmiques, qui portent le nom de particules cosmiques galactiques, proviennent de l'espace et bombardent continuellement la terre. Cependant, le soleil dégage également, lors de ses éruptions, un flux à haute densité de particules dont l'énergie est moyenne ou élevée. Ces radiations, que rien ne peut arrêter, pourraient être dangereuses si les tissus humains y étaient soumis trop longtemps. Les perturbations solaires à l'origine de la plupart des radiations cosmiques se produisent à intervalles plus ou moins réguliers, mais les éruptions qui produisent des radiations élevées ne sont précédées d'aucun signe avant-coureur. Heureusement, ces éruptions imprévisibles ne se produisent qu'une ou deux fois par an, mais il est nécessaire que les pilotes connaissent ces périodes dangereuses. L'atmosphère assure, au niveau du sol, une protection qui correspond à un blindage de béton de 4,2 m, mais cette protection diminue au fur et à mesure que l'on s'élève dans l'atmosphère. C'est ainsi qu'entre 30,000 et 36,000 pieds (altitude de vol habituelle des avions à réaction), cette protection ne correspond plus qu'à un blindage de 90 cm et ses passagers ne seront protégés que par l'équivalent d'un blindage de bétons de 30 cm.

Il est donc nécessaire que le pilote sache à quel moment les radiations cosmiques atteignent un niveau dangereux afin de pouvoir ramener l'altitude de vol à un plafond de sécurité.

En 1964, le ministère de l'Aviation britannique a demandé à la Direction de l'énergie atomique du Royaume-Uni (United Kingdom Atomic Energy Authority — UKAEA) d'étudier le problème des radiations solaires et galactiques et de mesurer la dose de radiations cosmiques supportée par les avions à réaction actuels et celle que recevra le Concorde à l'altitude de 60,000 pieds. On a également demandé aux techniciens de cet

organisme de mettre au point un compteur de radiations en vol pouvant signaler au pilote le moment où il sera nécessaire de réduire l'altitude.

La mise au point de ce compteur spécial a été précédée d'une étude réalisée avec des ballons-sondes équipés d'appareils de mesure de radiations et de manettes en plastique, et de travaux effectués par le CERN de Genève et le laboratoire "en vol" réalisé comporte un compteur Geiger et un compteur de neutrons qui donnent une indication générale de la dose ayant une incidence biologique.

Le cadran de l'appareil est divisé en trois secteurs désignés par une aiguille: Vert indique que l'appareil fonctionne, que le niveau de radiations est normal et sans danger et que le vol peut donc se poursuivre normalement. Orange indique une légère augmentation des radiations et qu'il y a eu lieu de redoubler d'attention. Rouge indique que les radiations ont beaucoup augmenté et qu'il faut réduire l'altitude jusqu'à ce que l'aiguille indique à nouveau la zone orange.

Les spécialistes britanniques de l'énergie nucléaire ont donc résolu le problème; on estime cependant que sur un millier de vols du Concorde, les pilotes ne verront apparaître que très rarement le signal rouge indiquant des radiations anormales et dangereuses dues à une activité solaire intense. Des études ont également révélé qu'à l'altitude de vol du Concorde les passagers n'auront à supporter que la même dose non dangereuse, de radiations qu'ils volent à 5 à 6 heures, ou à une vitesse supersonique à 60,000 pieds pendant 2 à 3 heures.

Le compteur de radiations "en vol" a déjà démontré son utilité. Il fera l'objet de nouvelles améliorations et sera essayé sur tous les Concorde prototypes et de pré-série au cours des essais systématiques de navigabilité dans sa stratosphère. Avant la mise en service du Concorde, en 1971 le compteur de radiations mis au point à Aldermaston aura donc parfaitement démontré qu'il pourra signaler les radiations susceptibles de se présenter.

Les passagers et l'équipage du Concorde auront la certitude que les changements de radiations seront détectés en temps utile et qu'aux très rares occasions où le pilote devra réduire l'altitude de l'appareil, cette opération pourra être exécutée rapidement, avec précision et sans risques.

Pour mieux lutter contre les maladies à virus

La médecine se trouverait fort simplifiée s'il était possible de découvrir un seul agent chimique capable de traiter efficacement toutes ou presque toutes les maladies à virus, tout comme les antibiotiques caractérisés par un spectre d'activités, telles la Coporine, récemment mise au point et les nouvelles pénicillines, sont actives contre la plupart des bactéries produisant des maladies.

Pour le moment, il est possible, grâce à la vaccination, de prévenir certaines maladies à virus, telles la poliomyélite et la varicelle, mais pour d'autres, tels la grippe et le rhume ordinaire, il n'existe aucune mesure préventive. Ceci ne revient pas à dire qu'il soit impossible de les soigner; il existe plusieurs moyens de développer la propre résistance du corps aux attaques des virus, dont le plus simple est de se mettre au lit, de manger et de bien dormir, ainsi que les médecins le recommandent aux personnes grippées ou enrhumées, et de prendre des médicaments, le cas échéant, pour faire tomber la fièvre.

SA PROPRE DEFENSE

De telles mesures ne sont cependant que de simples moyens d'aider le corps à constituer sa propre défense. La vaccination proprement dite, au moyen de virus morts ou affaiblis, ne représente qu'une méthode permettant d'alerter le corps d'une menace particulière, de sorte que le moment venu, le propre système de défense du corps soit prêt à entrer en action.

Mais quelles sont ces défenses naturelles? Dans le cas des bactéries, l'homme a volé les défenses naturelles d'un petit champignon anti-bactérien et il s'en sert, sous la forme de la pénicilline ou de la coporine, plus récente pour se protéger contre les infections bactériennes et pour les attaquer une

fois qu'elles se sont implantées.

Il y a quelques années, les travaux effectués par le British Medical Research Council ont démontré que les êtres humains, tout comme les animaux, possédaient en fait leur propre défense contre toutes les sortes d'invasion des virus, défense qui a été la première étape de leur contre-attaque en deux temps contre une infection de ce genre.

La première phase a porté sur la production d'un agent chimique appelé interféron, qui semble être constamment produit par toutes les cellules vivantes, mais qui prolifère lorsque les cellules sont envahies par un virus. La deuxième phase consistait à fabriquer des agents chimiques spécifiques adaptés aux attaques contre le virus particulier qui s'était introduit dans le corps. Contrairement aux agents chimiques de la deuxième phase, l'interféron s'attaque à presque tous les virus, et peut donc être mobilisé beaucoup plus rapidement.

ANTICIPATION DE L'EPIDEMIE

Les chercheurs ont immédiatement envisagé l'idée d'isoler de prélever et d'utiliser l'interféron pour la prévention ou le traitement de l'infection produite par un virus. Ils sont arrivés à la conclusion que si l'on pouvait fournir au corps, par des méthodes artificielles, une forte concentration d'interféron, en prévision d'une épidémie de virus, on pourrait alors s'en servir à titre d'inoculation universelle pour les maladies à virus, vu que la seule substance de l'interféron paraissait capable d'offrir un certain degré de protection contre toutes les infections provoquées par des virus. On se trouvait également devant la possibilité d'utiliser l'interféron pour le traitement des infections déjà établies.

(suite à la page 14)

L'IMMORTALITÉ PAR LE FROID?

La technique du froid va-t-elle nous permettre un jour, pas trop éloigné, de "conserver" les êtres vivants (hommes et animaux) des années, voire des siècles pour les "ressusciter" ensuite?

Les hommes de science espèrent réaliser ce prodige. Il y a huit ans, un botaniste allemand le professeur Egle, faisait beaucoup parler de lui: il avait réussi, (un évènement sensationnel à l'époque) à conserver pendant plusieurs années du pollen végétal surgelé sans que sa fonction n'en ait été altérée.

A la clinique universitaire d'Eppendorf (Hambourg) le professeur Horatz applique depuis longtemps la technique du froid pour anesthésier ses patients. Ceux-ci ne veulent pas croire à leur réveil, qu'ils furent cliniquement "morts" pendant 30 minutes; et pourtant rien de plus vrai. Leur cœur avait cessé de battre.

"Le grand objectif des recherches sur le froid", a déclaré le professeur Horatz, "est de réussir à plonger les malades dans un sommeil comparable au sommeil hivernal des animaux. Ce procédé peut se révéler d'une grande utilité pour les opérations graves. Mais des expériences de ce genre n'ont encore été réalisées que sur des animaux". Le professeur Horatz faisait allusion aux expériences américaines, soviétiques, italiennes surtout.

SURGELATION D'UN VEAU VIVANT!

Un savant italien, le professeur Achille Marie Dogliotti de l'université de Turin, réalisait tout récemment des expériences passionnantes sur des animaux qu'il "ressuscitait" après leur mort artificielle. Ainsi, il avait provoqué cette mort artificielle chez un veau en refroidissant son sang dévié dans un appareil spécial. Le veau cliniquement mort était ensuite enveloppé dans un sac de cellophane ne laissant pas passer l'air et placé 6 heures dans un réfrigérateur où dans une solution contenant de l'eau salée,

des morceaux de glace et de la potasse. Au bout de 6 heures on rétablissait la circulation sanguine, le sang était réchauffé et avait retrouvé sa température normale au bout de 40 minutes. Le veau revenait lentement à la vie.

Des succès analogues furent obtenus avec d'autres animaux des porcs par exemple. Le professeur Dogliotti a déclaré qu'il fallait encore pratiquer de nombreuses expériences avant de pouvoir appliquer cette méthode en toute sécurité à l'homme.

Le professeur Horatz est du même avis. Comme l'a expliqué son assistant le Dr Schelling, il existe actuellement deux procédés pour obtenir le refroidissement du corps humain: - Le patient anesthésié est placé dans un bain contenant un liquide froid; ou bien enveloppé dans des couvertures froides. La température du corps s'abaisse de manière très rapide.

- le malade anesthésié est placé dans un cœur-poumon artificiel dans lequel le sang - et par la suite le corps - se refroidit.

PROCÉDÉ MIS AU SERVICE DE LA MEDECINE

La technique du froid peut servir très utile pour faire baisser la température du corps dans des cas pathologiques. Ou bien lorsqu'on pratique une opération à cœur ouvert qui nécessite l'interruption du circuit sanguin. Le métabolisme se ralentit à tel point, lorsque la température du corps atteint 15°, que le chirurgien peut opérer pendant 30 minutes sur un cœur qui a cessé momentanément de fonctionner.

Dans d'autres cliniques on a déjà essayé d'abaisser la température du corps à 10°C. Le Dr Schelling estime toutefois que l'on est encore loin de pouvoir réaliser la "surgélation" de l'homme et d'assurer sa conservation pour une durée très longue.

H. Rassmussen
Copyright Nouvelles d'Allemagne.

Infractions à la loi des succédanés des produits laitiers

Des personnes qui avaient enfreint la Loi sur les succédanés des produits laitiers ont été condamnées en Cour Supérieure à diverses amendes.

Dans un premier cas, messieurs Jacques Gauthier, demeurant au 5055 rue Marquette à Tracy, comté de Richelieu, et Aïdè Lessard, demeurant à Gould, comté de Compton, ont dû payer une amende de \$25,00 et les frais.

De même la Salaison Gaston, propriété de monsieur Jules Belnet, domicilié au 1414 rue Chamblay, Ville Jacques Cartier, à Montréal a été condamnée à une amende de \$50,00 avec un délai de 15 jours ou à défaut, à 8 jours de prison. La même sentence a été rendue dans le cas de monsieur Tony Papineau, de Pont Viau. Ces personnes avaient vendu des succédanés illégaux de beurre.

La bible vous parle

Le langage de la croix est folie pour ceux qui se perdent, mais pour ceux qui se sauvent, pour nous, il est puissance de Dieu.

(1 Cor 1, 18)

GRAND GALA-CONCERT

dans le cadre des festivités du 20e anniversaire de votre poste CHEF

MARDI 15 MARS

8.30 H. p.m.

au THÉÂTRE PALACE

en vedette

DALE BARTLETT

pianiste

LES CHOEURS MIXTES

DE GRANBY

sous la direction de M. Rock Ménard

Billets en vente chez:
Pharmacie Cadieux
Pharmacie Frontenac
Pharmacie Carbonneau
Jan-O-Junior
Librairie Laliberté

organisé par les Jeunes Musicales section Granby, en collaboration avec les Chœurs Mixtes et le poste CHEF

Nouvelle émission

\$714,000.

Cité de Granby

Obligations sériées - Taux d'intérêt de 6%
1 mars 1967 - 1986

Capital et intérêts semestriels payables le 1er mars et le 1er septembre de chaque année, en monnaie légale du Canada, à toute succursale dans la Province de Québec et à la succursale principale à Toronto des banquiers de la corporation - coupures de \$1,000 seulement.

Obligations pouvant être enregistrées quant au capital seulement. Placements autorisés pour les biens d'autrui dans la province de Québec et pour les compagnies d'assurance au Canada.

Prix: \$100. et l'intérêt court

Prospectus et renseignements fournis sur demande.

Cliche et Associés Ltée

COURTIERS DE PLACEMENT

Tour de la Bourse Montréal 3, Qué.

BUREAUX A

Trois-Rivières et à Québec

Pour informations supplémentaires, veuillez communiquer avec notre représentant:

M. Jules Durivage
Tél: AX 3-5515 Famham.

La Voix de l'Est

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136, rue Principale, Granby, Aimé Laurion, Président et Gérant Général

TARIFS D'ABONNEMENT

	Par camélot	Par jour	Samedi	Semaine
Par la poste	1	1	3	6
Canada	\$1.75	\$4.75	\$9.00	\$15.00
Etats-Unis	\$8.00	\$14.00	\$25.00	\$45.00
Autres pays			\$14.00	\$25.00

"Le ministre des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication"

MARDI, LE 8 MARS 1966



LA SEMAINE DE L'EDUCATION a été inaugurée officiellement hier après-midi, au cours d'une cérémonie qui se déroulait à l'hôtel de ville de la cité de Granby, sous la présidence conjointe de Mme Lise St-Pierre, présidente du comité d'organisation, et de S.H. le maire Paul-O. Trépanier. Quelques personnes ont été invitées à prendre la parole, par suite de quoi un vin d'honneur fut servi par l'Association des professeurs. Sur la photo, nous apercevons quelques-uns des responsables alors qu'ils prennent connaissance du programme de la semaine, après avoir signé le livre d'or de la cité: assis, S.H. le maire Trépanier, Mme Lise St-Pierre, et Me Bernard Légaré, président de la Régionale Meilleur; à l'arrière: M. Lucien Lambert, directeur des écoles à la Régionale et M. Roland Mongeau, représentant le président de l'Association des professeurs.

(Photo Matton).

La Semaine de l'éducation inaugurée hier

Etre sociable intérieurement et en respectant les autres

GRANBY - "Etre sociable ne consiste pas à participer à des festivités et à des réunions mondaines, selon M. Lucien Lambert, mais il s'agit avant tout de la connaissance et de l'entraide aux autres, du don de soi-même et du respect des autres." Cette remarque de M. Lambert, directeur des écoles à la Régionale Meilleur, a été faite, hier après-midi, au cours de la cérémonie d'inauguration de la présence Semaine de l'éducation.

Cette cérémonie à laquelle assistaient quelque 50 enseignants se déroulait en la salle des délibérations de l'hôtel de ville de Granby, en présence de Mme Lise St-Pierre, présidente du comité d'organisation de la semaine, S.H. le maire Paul-O. Trépanier qui

invita les personnes présentes à signer le livre d'or de la cité, M. Lucien Lambert, directeur des écoles à la Régionale; Me Bernard Légaré, président de la Régionale; M. Roland Mongeau, de l'Association des professeurs qui offrait un vin d'honneur. M. Mongeau représentait le président de l'Association, M. Jean-Paul Bernard qui n'avait pu assister à l'événement.

Pour sa part le maire de Granby rappela aux professeurs qu'ils avaient un grand rôle à jouer pour la société de demain et une lourde responsabilité pour former ceux qui seront appelés à mener un rôle de premier plan dans quelques années, que ce soit comme technocrates, professionnels ou autres. "La responsabilité des enseignants n'est pas unique-

ment d'inculquer de la théorie aux étudiants, selon M. Trépanier, mais ils doivent surtout former des gens d'action".

En élaborant le thème "éducation et sens social" qu'il juge très bien choisi, le président de la Régionale, Me Légaré a remarqué la collaboration qui existe entre la Commission scolaire, les associations parents-maîtres, les professeurs et la cité, dans l'organisation de la Semaine de l'éducation.

En s'inspirant de Thomas More, Me Bernard Légaré a défini que le citoyen idéal dans la cité sera jugé "non pas selon son instruction et le nom de sa famille, mais selon son jugement, sa compétence, sa bonté et sa contribution qui sont les principaux éléments du véritable sens social".

Comme solution au problème de l'eau

La Régie désire connaître tous les projets étudiés

GRANBY - La Régie des Eaux du Québec vient de demander copie des plans et estimations de tous les projets qui ont été étudiés par les autorités municipales de la cité de Granby depuis le premier qui fut présenté en vue de solutionner le problème d'alimentation en eau potable à Granby.

Le conseil municipal a décidé sans aucune hésitation d'expédier tous les documents qu'a demandés la Régie par l'intermédiaire de la firme d'ingénieurs-conseils Lalande, Tétrault et Associés, laquelle a présenté à la Régie le projet des lacs accepté par le conseil.

M. François Lalande, de la firme d'ingénieurs-conseils, indique que copies des projets étudiés ont été demandées au cours d'un entre-

tien qu'il a eu avec M. Réal L'Heureux, directeur général de l'Assistance technique aux municipalités.

M. Lalande explique que la Régie veut obtenir copies des plans et estimations des projets préliminaires dans l'étang Henderson, de l'alimentation autre que par la rivière Yamaska, c'est-à-dire, puits, lacs, etc. et d'alimentation à l'extérieur de Granby.

La demande se limite aux études déjà faites, c'est-à-dire celles dont disposent déjà les services techniques de la cité de Granby.

M. François Lalande indique enfin que ces informations aideront la Régie à prendre une décision plus rapide sur le dernier projet soumis et éviteront des délais inutiles dans la correspondance.

Meilleure orientation des élèves par la polyvalence

GRANBY - L'application des recommandations du rapport Parent dans le nouveau système d'enseignement qu'il préconise, comporte un grand bouleversement des programmes académiques, tant au niveau primaire que secondaire. A l'avenir tout sera fait en fonction de pouvoir donner à l'enfant l'opportunité de s'instruire selon le mé-

tier ou la profession qu'il désire poursuivre dans sa vie. C'est là le rôle principal que jouera l'école polyvalente avec son système de cours à options permettant à l'élève de poursuivre normalement ses études sans être bloqué uniquement en raison d'une faiblesse dans une matière ou l'autre.

Les structures pédagogiques du rapport Parent, à l'heure de leur mise en place, faisaient le sujet de la causerie que prononçait M. Lucien Lambert, directeur des écoles à la Régionale Meilleur, devant les membres du club Richelieu Granby, réunis, hier soir, sous la présidence de M. Pierre Picotte, pour leur souper-causerie hebdomadaire au Club social de la rue Elgin.

Selon M. Lambert, "une démocratisation réelle de l'enseignement suppose non seulement un enseignement ouvert à tous, à tous les niveaux, mais aussi une orientation de chacun vers le genre d'études correspondant à ses goûts et à ses aptitudes. L'enfant lui-même, les éducateurs et les parents sont les premiers agents de cette orientation qui guidera l'élève vers les cours où il se développera le mieux".

Le système d'options élimine le cloisonnement, la ségrégation et la surcharge et il permet une intégration toute naturelle de certains enseignements techniques dans les structures du secondaire. Au niveau primaire, le nouveau système mettra sur pied un cours d'une durée normale de six ans, divisé en deux étapes de trois ans chacune avec une année de rattrapage à la fin de chaque étape à l'intention des plus lents.

"En conclusion, disait M. Lambert, nous vivons la révolution tranquille au Québec, dans le domaine de l'éducation. Révolution scolaire qui pose plusieurs problèmes majeurs qu'il importe de ne pas négliger, tels le financement, la formation, la professionnalité, le conseil-enseignement et l'organisation pédagogique".

Le directeur pédagogique de la Régionale Meilleur croit fortement à une attitude positive qui invite à la collaboration de présence et d'initiative dans la réflexion et l'expérimentation. "Devant les difficultés, nous avons moins besoin de cris d'alarme que de collaboration".

Pour la rénovation de l'aréna de Granby

Les prix des entrepreneurs généraux varient entre \$218,600 et \$350,000

GRANBY - La somme de \$221,800 que la cité de Granby entendait consacrer à la rénovation de l'aréna de Granby en vertu du règlement d'emprunt de \$400,000 adopté aux fins de l'acquisition et de la rénovation de l'aréna ne sera définitivement pas suffisante à l'exécution de tous les travaux prévus à moins de modifications qui devront être assez importantes.

Les soumissions présentées par les entrepreneurs généraux varient entre \$218,600 et \$350,000. Et, celles-ci ne tiennent pas compte de la somme minimum de \$93,267 qu'il faudra consacrer à la plomberie, au chauffage, à la ventilation et à la tuyauterie à glace, outre une autre somme variant entre \$28,000 et \$30,000 nécessaire à des travaux d'électricité.

Face aux problèmes qui se posent, le conseil a décidé de référer le tout à M. Laurent St-Pierre, architecte qui a préparé les plans, afin qu'il fasse une analyse de la situation et qu'il produise un rapport accompagné de ses recommandations.

LES SOUMISSIONS

Les soumissions des entrepreneurs généraux sont les suivantes: Vaillancourt et Frère Ltée, \$267,523; Bernier et Gagné Ltée, \$350,000; Léo Bouthiette Ltée, \$218,600. La firme Bernier et Gagné Ltée offrait toutefois à faire tous les travaux, y compris l'électricité, la plomberie, le chauffage, la ventilation, la tuyauterie et l'électricité, pour \$450,000.

Les soumissions de ces trois entrepreneurs généraux tiennent cependant compte d'alternatives. Ainsi, advenant que l'on n'ait pas à refaire le plancher de la glace, elles offrent les crédits suivants: Vaillancourt et Frère Ltée, \$15,000; Bernier et Gagné Ltée, \$11,500; Léo Bouthiette Ltée, \$8,613. De plus, advenant que les travaux de rénovation de la toiture ne soient pas refaits tels que ce qui est prévu, les entrepreneurs offrent les crédits suivants: Vaillancourt et Frère Ltée, \$1,950; Bernier et Gagné Ltée, \$27,000; Léo Bouthiette Ltée, \$28,616.

Or, si l'on soustrait les crédits offerts advenant que les entrepreneurs n'aient pas à exécuter de travaux de réfection à la toiture de même qu'au plancher de la glace, on arrive aux chiffres suivants: Vaillancourt et Frère Ltée, \$250,573; Bernier et Gagné Ltée, \$311,500; Léo Bouthiette Ltée, \$181,371.

Après l'ouverture des soumissions, un représentant de la firme Bernier et Gagné s'est levé pour affirmer qu'il était le plus bas soumissionnaire, ce qui a étonné les membres du conseil, le montant demandé étant le plus élevé. Il a toutefois refusé de fournir une explication verbale.

Le conseil a par la suite décidé de remettre à Vaillancourt et Frère Ltée de même qu'à Bernier et Gagné Ltée les

chèques accompagnant leurs soumissions.

PLOMBERIE ET ELECTRICITE

Le conseil a déjà pris connaissance des soumissions présentées pour l'exécution des travaux de plomberie, chauffage, ventilation et tuyauterie à glace. Celle de Fernand Fortin Inc. était de l'ordre de \$93,267, alors que celle de Topp Plumbing s'élevait à \$95,573.

Quant aux soumissions des entrepreneurs électriciens, elles n'ont pas été ouvertes, les plans n'ayant pas encore été approuvés par le Bureau des examinateurs des électriciens. On estime toutefois que ces travaux devraient varier entre \$28,000 et \$30,000.

CAPACITE PORTANTE

M. Laurent St-Pierre, architecte, a fait part au conseil municipal de la lettre que vient de recevoir M. Gérald R. Scott, ingénieur-conseil, de la Dominion Bridge, relativement à la capacité portante de la structure. Cette lettre ferait suite à de longues recherches.

La structure ferait fort surchargée et l'on recommanderait une surface lisse sur la toiture pour éviter de surcharger davantage la structure surtout pendant la période d'hiver, à cause de la neige.

LA DISCUSSION

M. l'échevin Orpha Choinière a fait remarquer qu'il y aurait eu avantage à demander des soumissions avant l'achat de l'aréna, afin de connaître le coût des réparations à effectuer.

M. le maire ajouta qu'une décision sera prise à la lumière de l'étude que l'on fera des prévisions budgétaires.

Pour sa part, M. Guillet estime qu'il serait beaucoup moins dispendieux de faire les murs extérieurs et la toiture en tôle.

Revenant à la charge, M. l'échevin Orpha Choinière a dit que l'architecte, M. Laurent St-Pierre, aurait dû s'en tenir aux prévisions du conseil. M. St-Pierre a alors dit, en réponse à M. Choinière, qu'il fallait rencontrer les normes établies par M. Vanasse, en plus d'assurer la sécurité, le chauffage, l'hygiène, etc.

La discussion a pris fin au moment où le maire, M. Paul-O. Trépanier, a demandé à M. Laurent St-Pierre de préparer un rapport à l'intention du conseil. Le maire ajouta que la somme de \$300,000 pour la rénovation de l'aréna ne constitue pas une catastrophe. Il a en fait remarqué que le coût de la construction augmente.

Des travaux à l'église Saint-Joseph pour le renouveau liturgique

GRANBY - L'autel de l'église Saint-Joseph sera disposé conformément au renouveau liturgique pour la fête de Pâques. Des travaux sont déjà en cours depuis deux semaines, afin de disposer l'autel de façon à ce que le prêtre soit face au peuple lorsqu'il célèbre la messe, tel que le veut le renouveau liturgique de l'Eglise.

Le curé Joseph Poitevin nous a déclaré que ces travaux devraient être terminés assez tôt pour la fête de Pâques. Un autel temporaire avait déjà été disposé au centre du chœur de façon à ce que le

célébrant soit face au peuple, pour permettre à celui-ci de prendre une part plus active au sacrifice de la messe. Cependant par suite des travaux ce sera l'autel principal qui sera aménagé de cette façon.

Par la même occasion, les administrateurs de la paroisse ont demandé à ce que d'autres travaux soient exécutés à l'intérieur du temple. Ainsi le tabernacle sera aménagé sur un autel latéral, soit celui de la Sainte-Vierge; alors qu'un baptistère sera aménagé à l'autel du Sacré-Coeur.

En répondant à un feu on découvre un taudis

GRANBY - Les membres du département des incendies de Granby ont été appelés à se rendre sur les lieux d'un début d'incendie hier matin. Cependant les flammes étaient déjà maîtrisées avant l'arrivée des sapeurs, sous la direction du directeur Raymond Forand.

Il s'agissait d'un tuyau surchauffé qui provoqua le feu du bois entourant ce tuyau.

En arrivant dans cette résidence, le directeur de la police a cependant noté que les conditions qui y régnaient étaient loin de répondre aux exigences minimum de l'hygiène élémentaire. Il entra alors en communication avec l'unité sanitaire

Pour la somme de \$225,000

Traders offre une salle de quilles comme garage à la cité de Granby

GRANBY - La maison de finance Traders vient d'offrir en vente à la cité de Granby pour la somme de \$225,000 la salle de quilles située à quelque 1,500 pieds à l'extérieur des limites ouest de la cité de Granby, sur la route No. 1.

Dans la lettre qu'il vient de faire parvenir au conseil municipal de la cité de Granby à cet effet, M. F.-E. Bergeron, gérant de district de Traders Finance Corporation, souligne que l'immeuble en question pourrait convenir aux besoins de la cité s'il était utilisé comme garage municipal, étant donné que la cité projette précisément la construction d'un nouveau garage municipal.

Il s'agit d'une construction qui ne date que de 1961. Elle offre une superficie de 27,315 pieds carrés. La bâtisse est située sur un terrain d'une surface de 163,280 pieds carrés.

Le conseil n'a pris aucune décision à ce sujet, mais, le maire, M. Paul-O. Trépanier, a laissé entendre que la cité considèrerait la possibilité qu'offre la compagnie Traders.

M. Trépanier a toutefois fait remarquer qu'il s'agit d'une construction située à l'extérieur des limites de la cité et que l'on ne peut actuellement pas en faire l'acquisition.

Membre du "Million Dollar Round Table"

M. Pierre Hamel entretiendra les assureurs-vie de Granby

GRANBY - L'Association des assureurs-vie de Granby-St-Yacinthe recevra un assureur de marque en la personne de M. Pierre Hamel, c.l.u., de Québec, membre du personnel de l'Assurance-Vie Desjardins et membre à vie du "Million Dollar Round Table", lors de la réunion mensuelle qu'elle tiendra sous la présidence de M. Gaston Thibault, jeudi le 10 mars, à midi, au Club Social de la rue Elgin, à Granby.

M. Pierre Hamel entretiendra alors les assureurs-vie des régions de Granby et St-Yacinthe du "rôle professionnel de l'assureur-vie".

Pionnier du scoutisme à Québec, M. Hamel, après avoir fréquenté les universités d'Ottawa et de Laval, où il étudia la philosophie et les sciences sociales, s'établit à Cap-Rouge comme cultivateur. Il devint président des producteurs de lait de la région de Québec et propagandiste de l'U.C.C.

En 1949, dès la fondation de l'Ass.-vie Desjardins, il signa un contrat de représentant à

plein temps avec cette dernière. Il se spécialisa dans l'assurance en fréquentant des institutions reconnues.

Directeur de l'Association des assureurs-vie de Québec de 1950 à 1958, président en 1958, il était, à la fin de la même année, nommé directeur régional pour l'est du Québec et membre du bureau de direction national, poste qu'il conserva jusqu'en 1961.

En 1960, et 1961, il était élu vice-président régional pour l'est du Québec, et en mars 1962, il devenait vice-président de l'Association provinciale du Québec. Il est membre du conseil d'administration de la même association depuis 1963.

M. Pierre Hamel devenait membre du "Million Dollar Round Table" en 1963. Depuis, il l'est toujours demeuré pour y être nommé à vie depuis janvier 1966.

Secrétaire du chapitre C.L.U. de Québec et commis-

saire adjoint du scoutisme du diocèse de Québec depuis 1963, M. Hamel détient le certificat national de compétence depuis 13 ans et il se spécialise dans le programme, l'analyse de succession ainsi que dans l'assurance commerciale.

M. Pierre Hamel est marié et père de cinq enfants. Il consacre ses moments libres à la peinture à l'huile et au camping.

Encore des faux \$20 dans Granby

GRANBY - Le directeur de la police municipale, M. Raymond Forand, met la population en garde contre les faux billets de banque. On rapporte en effet une autre victime qui, en fin de semaine, s'est retrouvée avec un faux billet de \$20.

VOL

Le restaurant Elite, sur la rue Principale, a été visité par des voleurs, tôt dimanche matin. Après être entré par une fenêtre à l'arrière de l'immeuble, les voleurs ont pris la fuite avec quelque \$150 en argent qui se trouvait dans la caisse de l'établissement. Le vol aurait été commis entre 5 heures et 7h. 45 dimanche matin.

ARRESTATION

Les constables ont également mis la main sur deux adolescents qui se préparaient à défoncer une cabine téléphonique à l'angle des rues Dufferin et Bourget. Les deux jeunes hommes devront comparaître devant le juge de la cour municipale.



M. Robert BLOUIN, directeur général des écoles à la Commission scolaire de Granby, sera le conférencier invité ce soir au Club des Francs de Granby lors du souper hebdomadaire servi à 6h. 30 au Motel Les Pins. Dans le cadre de la semaine de l'éducation, M. Blouin parlera de "l'éducation du sens social".

L'éducation contribue à s'épanouir

GRANBY - "Le sens social dans l'épanouissement de la personne" est le sous-thème qui est développé aujourd'hui dans le cadre de la Semaine de l'éducation. Sur les ondes de la radio locale, M. Louis Gastonguay prendra la parole de 1h. à 1h. 15 pour développer et analyser ce thème.

"Au plan de la collaboration, tout homme peut apprendre, tout homme peut enseigner. Ces principes sont à la base de l'épanouissement de la personne et du devoir que chacun porte en soi de servir la société.

Le progrès d'un individu entraîne souvent celui de l'autre. Dans l'optique du don, l'épanouissement de l'individu devient une nécessité sociale".

Deux constables de Granby diplômés de l'école de la PP

GRANBY - C'est vendredi que deux membres du corps policier de Granby seront diplômés de l'école de la Sécurité provinciale à Montréal. Il s'agit des constables Jean-Paul Gaucher et Raymond Inkel qui ont été délégués par la cité de Granby pour suivre ces cours de perfectionnement général sur tous les domaines auxquels ont à faire face les policiers.

Le directeur du service de la police, M. Raymond Forand, a été invité par le ministre provincial de la Justice, M. Claude Wagner, à participer à cette remise de diplômes. M. Forand s'est dit heureux de constater que deux des membres de la Sécurité de Granby ont complété ces cours avec succès. Il a exprimé le désir que les autorités municipales de Granby consentent à déléguer chaque année deux policiers à ces cours de l'école de la police provinciale.

Autres nouvelles de Granby à lire en page 16

PALACE A L'AFFICHE ce SOIR!

Vous avez aimé passionnément
Angélique
MARQUISE DES ANGES

Vous aimerez: à la folie
Merveilleuse
ANGÉLIQUE #2

(en couleurs)

100 BRIQUES! 100 TUILES!

JEAN CLAUDE BRALY
MARIE LAPOINTE
SOPHIE DAUMIER

Horaires: Merveilleuse Angélique à 8.37 p.m.
100 Briques & des tuiles: à 7.00 p.m. & 10.25 p.m.
- Les laissez-passer ne sont pas valables -

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...



ON CRAINT TOUJOURS et ce, à toutes les années, de voir partir cette passerelle avec les glaces. Mais cette année encore, tout s'est passé dans l'ordre et les deux messieurs ne semblent pas s'en faire, comme le montre la photo. Dimanche dernier plusieurs curieux se sont rendus sur les lieux pour assister à la débâcle qui s'est produite sur la rivière Yamaska, à Farnham. Seulement quelques bons coups de dynamite furent nécessaires pour faire démarrer cette épaisse couche de glace qui recouvre la rivière.

A Marieville

Formation d'un comité de logements pour l'Expo '67

MARIEVILLE (GF) Une trentaine de membres de la Chambre de commerce de Marieville ainsi que les dirigeants régionaux ont assisté à l'assemblée mensuelle régionale de la Section Richelieu-Lac Champlain de cet organisme tenue à Marieville, M. Marcel Ostiguy, président de la Chambre de Marieville a souhaité la bienvenue aux membres en leur disant qu'il était très heureux au nom de son organisme de

les accueillir à Marieville et les a invités à revenir. M. Georges LeSueur, président, a assuré la Chambre de Marieville de l'appui de la Régionale concernant les revendications de cette dernière au sujet de la cédricerie provinciale. À cette réunion, on a annoncé la formation prochaine d'un comité de logement pour Expo 67 qui travaillerait de concert avec Logexpo de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle. La formation de ce

comité a été suggérée par M. André Guy, trésorier de la Chambre de Marieville qui a assuré les membres de pouvoir se faire un très bon revenu s'ils ont des chambres, sous-sols ou roulettes, à louer pour la durée de l'expo. Le Congrès régional aura lieu, cette année, à Farnham le 15 mai précédé du tournoi de golf régional au même endroit le 11 mai. Les panélistes et conférenciers invités et qui ont accepté en principe d'être présents sont MM. René Lévesque, ministre de la Famille Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi et Claude Ryan, directeur du journal Le Devoir.

Plus de 200 modèles de **BOUQUETS DE MARIAGE**

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS

Maison Montcalm FLEURISTE

210 York Granby 372-3925

REMERCIEMENTS

LACROIX - La famille M. Sylvio Lacroix désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Sylvio Lacroix soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels télégrammes, visites, sympathies, service rendus ou assistance aux funérailles.

NECROLOGIE

GRANBY -- A Granby le 6 mars 1966 à l'âge de 48 ans est décédé M. François Tardif, époux de Gisèle Bouchard demeurant à 47 rue Moreau Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 mars Le convoi funéraire partira des Salons Funéraires Girardot & Ménard Ltée, 170, Dufferin, à Granby pour se rendre à l'église St-Luc où le service sera célébré à 10h. 30 et de là au cimetière de la rue Dufferin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

J.-A. LESIEUR ENR.

Directeur de funérailles **SERVICE D'AMBULANCE SALONS FUNERAIRES MODERNES**

Granby, P.Q. Tél. 372-3309
255 Principale - 411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Parc

C. DAIGLE

Monuments enr.

Lettrage - Sculpture
Installation - Restauration

818 Principale Granby
Tél.: 378-7388

Voyez notre choix imposant.

Directeurs de Funérailles

Girardot & Ménard Ltée

SALONS FUNERAIRES 223 PRINCIPALE
FUNERAIRES 170 DUFFERIN

Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale - Granby
FR. 2-4498 - FR. 2-3422
(19-1-64)

Granby Granite enr.

ANDRÉ MENARD, prop.

Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé

Rock of Ages

451 Dufferin 372-7729
Granby

Bedford rencontre la CSRM aujourd'hui devant le tribunal

COWANSVILLE - C'est aujourd'hui, au palais de justice de Sweetsburg, devant le juge Guy Genest, de la cour du magistrat, que s'entend la cause d'action en appel intentée par des commissions scolaires du secteur Bedford contre la commission scolaire Régionale de Missisquoi.

On sait que l'affaire se poursuivra vraisemblablement les 9 et 10 mars, et par suite autant de jours qu'il le faudra pour parvenir à un règlement.

On sait en outre, que dès le départ de la cause, que le secteur Bedford sera saisi d'une motion de détails, et qu'il en reviendra au juge Genest de rendre sa décision sur sa nécessité ou non.

Par ailleurs, Me François Lévesque, procureur des demandeurs, aurait déjà convoqué plus de 55 personnes pour venir témoigner, dont le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, et plusieurs hauts officiers du même ministère.

Somme toute, l'affaire ne manquera pas de jeter quelque poudre dans l'air, surtout au lendemain des paroles aigres-douces échangées par un officier du ministère et les autorités de la Régionale Missisquoi et de la mise au point du titulaire.



UNE EXPOSITION de peintures se déroule actuellement au Bolton Pass Inn, à Knowlton. Une trentaine d'œuvres, de dix artistes différents, ont été groupées et sont offertes au public. Sur la photo, on remarque M. Curly Reid, initiateur de l'exposition, en face des quatre tableaux représentant les quatre saisons. (Photo: Studio Eclair)

Un vol de \$1,000 dans une école

L'ANGE-GARDIEN (DNC) -- Un vol par effraction a été perpétré à l'école Jean XX III, de l'Ange-Gardien. Le ou les voleurs se sont introduits à l'intérieur de l'école en brisant un moustiquaire. Après quoi, ils auraient ouvert une petite fenêtre de la salle des toilettes des garçons à l'aide d'une barre de fer.

Ces derniers se sont emparés d'un butin assez considérable. Voici une liste des objets volés: deux radios, deux phonos-stéréo, une machine à polycopier, une machine à écrire commerciale; la caisse de la Ste-Enfance qui contenait environ \$4; 9 douzaines de stylos à bille; la table d'acier pour la machine à écrire; un stylo de bureau, appartenant à la directrice Mme Ernestine Dion; ainsi que trois grandes photos de personnalités marquées.

Les voleurs auraient également fouillé tous les bureaux des institutrices, et c'est bien possible que certains objets de valeur qui leur appartenaient soient disparus. Il n'y a rien d'officiel à ce sujet. N'auraient pas vu une caisse qui renfermait environ \$20.

La valeur des articles volés se chiffre aux environs de \$800 à \$900. Une somme de quelque \$100 pour la réparation de la fenêtre et les portes forcées complète le montant qui serait de \$1,000.

La Sûreté Provinciale enquête présentement sur cette affaire.

Un chef syndical a défini sa position

COWANSVILLE - M. Adélaïde Beauregard, de Cowansville, ex-président du syndicat de la construction, section qui englobe Brome et Missisquoi, et vice-président démissionnaire du même mouvement, a annoncé que son geste avait été déterminé par un changement d'emploi, et non par le mécontentement.

"Au contraire, a-t-il précisé, ça a été un plaisir pour moi de travailler pour les ouvriers de la construction et tous les genres de métiers", qu'il s'est dit "toujours prêts à appuyer".

Par ailleurs, le chef syndical a tenu à porter une appréciation sur la victoire du syndicat à la Vilas Industries, qu'il a qualifié de "très appréciable".

"Tous les travailleurs de Cowansville, a-t-il dit à leur sujet, devraient les prendre en exemple et ne pas tenir compte des influences extérieures".

Il a souligné à ce sujet que les personnes qui exploitent de telles influences "devraient faire un examen de conscience à cause du tort qu'ils ont fait aux travailleurs de Cowansville, surtout les fameux feuillets anti-syndicalistes".

"Les travailleurs de Cowansville, a-t-il conclu, vont être libres dans leur action de libération".

M. H.-M. Robert est décédé à l'Ange-Gardien

L'ANGE-GARDIEN (DNC) -- M. Hubert-Marie Robert est décédé à l'Ange-Gardien, dimanche le 6 mars à l'âge de 60 ans et 10 mois, à la suite d'une courte maladie.

Outre son épouse, née Cécile Ponton, il laisse dans le deuil ses enfants: M. Georges A. Robert; MM Joseph, Arthur, Guy, André et Gaston Robert; ses filles: Mme Roger Barber (Denise); Mme Gérard Loiseleur (Marie-Perle); Mme Maurice L'Oiseau (Armande) et Mme Jean-Guy Gélinaud (Présille).

La dépouille mortelle est exposée à la salle des Chevaliers de Colomb de l'Ange-Gardien et les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures a.m., en l'église paroissiale.

Condamné pour un faux chèque

COWANSVILLE -- Jacques Royer, de Granby, a été condamné au temps fait après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de faux et d'usage de faux devant le juge Guy Genest, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville, hier matin.

Cette offense remonterait au 25 janvier 66, date à laquelle Royer aurait tenté de passer un faux chèque à la mercerie Paul Roberge, à Granby. Le montant du chèque n'a pas été révélé.

Royer a avoué au tribunal qu'il avait déjà été condamné pour une offense similaire qui remonte à juillet 65. Toutefois il a allégué que sa nouvelle incartade était dû à l'alcool, pour laquelle il était incarcéré depuis le 27 janvier.

Cette longue période s'explique par le fait que Royer a subi un examen psychiatrique à Bordeaux en marge de cette affaire.

"Ne recommencez pas, lui a enjoint le juge Genest, la prochaine fois je ne vous donnerai pas de chance."

Amende de \$50

COWANSVILLE -- José Eloi, de Granby, a été condamné à une amende de \$50 après avoir reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir fait une fausse déclaration aux officiers préposés à l'assurance chômage, devant le juge Guy Genest, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville.

Cette offense remonte au 26 octobre 65.

A défaut de paiement Eloi devra purger une peine d'un mois de prison.



L'ASSOCIATION parents-maîtres de Cowansville s'est réunie à l'école Sainte-Thérèse, dans le cadre de la semaine de l'Éducation. Sur la photo, on remarque de gauche à droite: M. Michel Duguay, président de l'Association parents-maîtres; Gaston R. Bachand, président de la commission scolaire Régionale de Missisquoi; et Sœur Sainte-Angélie, directrice de l'école secondaire Sainte-Thérèse. (Photo: Studio Eclair)

Exposition de peintures organisée à Knowlton

KNOWLTON -- Une exposition de peintures, qui groupe les œuvres d'une dizaine d'artistes de Sutton et du comté de Brome, se déroule actuellement à Knowlton.

La plupart des tableaux exposés, peints à l'huile, représentent principalement des paysages saisonniers ou maritimes et des natures mortes.

On remarque en particulier un ensemble de quatre œuvres à l'huile peintes, par quatre artistes différents, soit Sanderson, Nowicki, Felsen et Cowan, de Sutton, qui représentent les quatre saisons.

Le printemps, de Felsen, et l'automne de Sanderson, captent en premier lieu l'attention l'un par ses coloris qui traduisent bien l'idée de réveil, et l'autre par sa touche exquise, qui présente un aspect délicat.

Par ailleurs, l'hiver de Cowan, tant par la sobriété de ses couleurs que par le détail minutieux de ses traits, contribue à laisser voir la situation de vie suspendue et de tranquillité.

De son côté, l'été de Nowicki qui fait grand usage des diverses nuances de vert, traduit bien une atmosphère de chaleur d'une journée d'août.

Un seul portrait, de Léonard, "Le Marocain", qui, par la luxuriance de ses tons chauds, donne une idée concrète d'un seigneur arabe.

Dans la collection, on remarque également trois tableaux peints à l'eau, de Nowicki. Il s'agit de deux paysages et d'une nature morte, auquel, l'artiste a conféré pratiquement la vie par la minutie du détail et un usage précis de la couleur.

Recette
La recette qui proviendra de la vente de ces œuvres sera

Un éleveur de poussins

La Meunerie Farnham Ltée devra verser \$355.60 à M. D. Béchar

NOTRE - DAME DE STANBRIDGE - M. le juge Evender Veilleux, de la Cour Supérieure, vient de rendre un jugement par lequel il condamne la Meunerie Farnham Ltée, de Farnham, à verser la somme de \$355.60 à M. Daniel Béchar, cultivateur de Notre-Dame de Stanbridge, en plus de rejeter la réclamation de \$496.93 produite par la Meunerie Farnham Ltée contre M. Daniel Béchar.

Toute cette affaire se rapporte à l'élevage de quelque 4,000 poussins par M. Béchar pour le compte de la Meunerie Farnham Ltée.

En vertu du contrat verbal intervenu entre les parties vers la mi-novembre 1963, M. Béchar devait élever 4,000 poussins. Il devait fournir le local, tenir les poussins dans un état normal de propreté, fournir la litière voulue pour tel élevage et suivre le programme donné par la défenderesse, la Meunerie de Farnham Ltée, laquelle était représentée par M. Marcel Hébert. Pour ce, M. Daniel Béchar devait recevoir le prix de \$0.10 le poussin livré vivant.

La Meunerie Farnham Ltée s'engageait à fournir les moules requises, les remèdes qui pourraient être nécessaires ainsi que les poussins.

Au moment de l'abattage, M. Béchar a livré 3,556 poulets. N'ayant pas été payé, M. Béchar a intenté une action con-

Réceptions - showers - noces - banquets

2 salles spacieuses à louer

Danse tous les samedis soir

Prix de la salle \$40.00 par réception

SALLE SAX-B

Saxby Corner - Route 1, chemin Waterloc

Pour réservation ou préparation de buffet: Mme Alain Rivest, 372-2209

Sautez sur les aubaines printanières

Négociez un prêt de magasinage HFC

Bien des achats en vue pour les printemps? Des vêtements neufs? Des choses pour la maison? Achetez-les grâce à un prêt de magasinage HFC.

Pour de plus gros achats, empruntez jusqu'à \$2,500 et obtenez jusqu'à 36 mois pour rembourser. Et renseignez-vous sur nos taux réduits pour les prêts dépassant \$1,500.

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts, aux taux réduits de groupe.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

GRANBY
179, rue Principale - Téléphone FR 2-3347
(en face de Woodhouse)

ST-JEAN
39, rue St-Jacques - Téléphone FI 7-7538
(au coin des rues St-Jacques et Champlain)

Demandez nos heures d'ouverture le soir

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel												
	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois								
\$ 100	\$ 3.00	\$ 3.75	\$ 4.50	\$ 5.25	\$ 6.00	\$ 6.75	\$ 7.50	\$ 8.25	\$ 9.00	\$ 9.75	\$ 10.50	\$ 11.25	\$ 12.00
300	9.00	11.25	13.50	15.75	18.00	20.25	22.50	24.75	27.00	29.25	31.50	33.75	36.00
500	15.00	18.75	22.50	26.25	30.00	33.75	37.50	41.25	45.00	48.75	52.50	56.25	60.00
750	22.50	28.12	33.75	39.38	45.00	50.62	56.25	61.88	67.50	73.12	78.75	84.38	90.00
1000	30.00	37.50	45.00	52.50	60.00	67.50	75.00	82.50	90.00	97.50	105.00	112.50	120.00
1500	45.00	56.25	67.50	78.75	90.00	101.25	112.50	123.75	135.00	146.25	157.50	168.75	180.00
2000	60.00	75.00	90.00	105.00	120.00	135.00	150.00	165.00	180.00	195.00	210.00	225.00	240.00
2500	75.00	93.75	112.50	131.25	150.00	168.75	187.50	206.25	225.00	243.75	262.50	281.25	300.00

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Pour les contribuables de la cité de St-Hyacinthe

Le taux de la taxe reste le même en '66

ST-HYACINTHE -- Le taux des taxes municipales de la cité de St-Hyacinthe demeurera inchangé en 1966. En effet, le taux de la taxe foncière générale sera de 85¢ du cent tandis que celui de la taxe foncière spéciale sera de 40¢ le cent. Le taux total sera donc de \$1.25 du cent. L'échevin Laurent Daudelin a proposé le règlement à cet effet, hier soir à l'occasion de la séance régulière du conseil municipal de la cité.

Entre les Etats-Unis et la France

L'Alliance doit être révisée

philadelphie (AFP) -- L'alliance qui lie les Etats-Unis et la France, celle qui a pris aujourd'hui la forme de l'Alliance atlantique, est "à nos yeux, toujours valable et nécessaire" mais des "révisions s'imposent dans le fonctionnement même de notre alliance", a déclaré lundi le nouvel ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. Charles Lucet.

Dans une allocution devant le World Affairs Council, le diplomate français, après avoir fait le bilan économique, monétaire et politique de la France d'aujourd'hui, a abordé le problème de l'Alliance atlantique en soulignant que les circonstances et les conditions ne sont plus les mêmes qu'il y a 17 ans.

"La menace toujours présente s'est faite plus diffuse, a-t-il dit. Les armes atomiques sont apparues et se sont multipliées. L'Europe s'est reprise et est devenue à même d'assurer une part plus importante de sa propre défense. De nouveaux conflits enfin apparaissent et retrouvent parallèles la chacun, qu'il le dise ou le laisse deviner, a bien le droit de se cas d'être le juge de ses pro-

pres intérêts et de songer à sa propre sécurité. "Des révisions s'imposent donc dans le fonctionnement même de notre alliance. Le mandat de tout faire en Europe et où des questions de souveraineté élémentaire pouvaient paraître négligeables. Il faut maintenir et adapter. C'est là notre tâche quotidienne."

Entre amis
Rappelant que les premiers envoyés français à Washington se plaignaient parfois du lan et politique de la France d'aujourd'hui, a déclaré le président Jefferson, M. Luce a fait remarquer: "Je ne veux pas dire qu'entre alliés l'échange de paroles malsonnantes soit de rigueur. L'on se doit pourtant la vérité, c'est s'est faite plus diffuse, a-t-il dit. Les armes atomiques sont apparues et se sont multipliées. L'Europe s'est reprise et est devenue à même d'assurer une part plus importante de sa propre défense. De nouveaux conflits enfin apparaissent et retrouvent parallèles la chacun, qu'il le dise ou le laisse deviner, a bien le droit de se cas d'être le juge de ses pro-

Une session fédérale s'est tenue dimanche

ST-HYACINTHE -- Une session fédérale a eu lieu les 5 et 6 mars, pour les dirigeants de la Jeunesse Ouvrière Catholique Féminine de Saint-Hyacinthe. Il y eut échanges sur l'orientation du mouvement et sur l'amitié à vivre et à concrétiser dans les équipes et réflexion sur le rôle des dirigeantes.

Etaient présents à cette rencontre: Mesdemoiselle Rose-Marie Coudé, Nicole Lecomte, Rose Niquette, Claudette Pineault, Lucie Robert, Nicole Roy et Monsieur l'abbé André Gaudreau, aumônier diocésain du mouvement.

L'ART CULINAIRE SERA ENSEIGNÉ À DOUVILLE SOUS PEU

DOUVILLE -- Des cours d'art culinaire seront donnés par le Cercle d'économie domestique de Douville sous l'égide du ministère de l'Éducation de la province de Québec.

En effet, des techniciennes du ministère en question s'occuperont de donner cet enseignement spécialisé.

Les dames et demoiselles qui désirent s'inscrire à ces cours sont priées de se rendre au sous-sol de l'église paroissiale de Douville, lundi soir, le 21 mars, à 8 heures p.m. Pour obtenir de plus amples informations, les intéressées téléphoneront aux numéros suivants 773-2478 et 773-2991.

Triduum

ST-DAMASE (DNC) -- Un triduum spécialement destiné aux membres du laïcat franciscain de St-Damase fut préché du 27 février au 2 mars par le Rév. Père Adjuvator Desrosiers O.F.M. de Sorel. A cette occasion on forma le discrétionnaire pour l'année 66-67 comme suit: Mme Alfred St-Pierre, présidente, secrétaire, Mme Maurice Dupont, vice-présidente Mme Hector A. Beauregard; maîtresse des novices, Mme Rosaire Chabot; conseillères Mmes Joseph Gaucher, Théodore Choquette, Ferdinand Despot, Doris Poirier et Jean Tessier.

Trois Maskoutaines seront entendues sur les ondes à Montréal

ST-HYACINTHE -- Trois jeunes filles de St-Hyacinthe participeront à l'émission radiophonique "Collèges au micro", le dimanche 20 mars. Il s'agit de Mlles Hugette Wiseman, Gisèle Filion et Céline Pelletier. On sait que Mlle Wiseman, directrice du jour-

Trois femmes sont blessées

ST-HYACINTHE -- Un accident a fait trois blessées, vers 8h.30 p.m. à l'intersection des rues St-François et St-Antoine, à St-Hyacinthe. Deux voitures sont entrées en collision à cette occasion.

Les blessées sont Mmes Valdor Groux, âgée de 72 ans, rue Chateaubriand, Montréal; Euclide Brunette, âgée de 65 ans, 172 rue St-Simon, St-Hyacinthe, et Mlle Jeanne D'Aremond, 96 rue Concorde, St-Hyacinthe.

Les constatations d'usage ont été faites par des agents de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe.

Deux personnes sont blessées

ST-PIE DE BAGOT -- Un accident a causé des blessures à deux personnes, vers 12h. 45 a.m., à St-Pie de Bagot, alors que deux voitures sont entrées en collision.

Les blessés sont M. Wilfrid Daigneault, 26 rue, Ste-Cécile, à St-Pie et son épouse Mme Daigneault, âgée de 57 ans, domiciliée à la même adresse. Le premier véhicule en question était conduit par M. Marcel Paquette, âgé de 28 ans, 279 rue St-Paul, St-Pie. Il s'agit d'une voiture de marque Pontiac Sedan 1960. Les dommages se sont élevés à \$400.

L'autre voiture, de marque Chevrolet Hard Top 1962, était conduite par M. Lucien Poirier, âgé de 43 ans et domicilié au 5e Rang à Ste-Cécile de Milton. Le véhicule a subi des dommages de l'ordre de \$300.

Des agents de la Sûreté provinciale de St-Hyacinthe ont fait les constatations d'usage.

30 pompiers ont suivi des cours sur les pompes

ST-HYACINTHE -- Une trentaine de pompiers au service de la cité de St-Hyacinthe ont suivi des cours destinés aux opérateurs de pompes à incendie, durant une semaine. L'enseignement portait sur la connaissance du mécanisme des pompes.

Les cours ont été donnés par M. M. Aubé, du Commissariat des incendies de la province de Québec.

En plus des sapeurs et officiers de St-Hyacinthe 5 pompiers de La Providence, St-Joseph, Douville, St-Dominique et Acton Vale ont suivi cet enseignement.

Les nouvelles plaques seront émises en mai

ST-HYACINTHE -- La Sûreté municipale de St-Hyacinthe désire aviser les cyclistes maskoutains que les plaques d'immatriculation de bicyclettes seront émises seulement à compter du premier mai.

Il est donc inutile pour les intéressés de se présenter au poste de police local pour obtenir les licences avant cette date. Les plaques concerneront les années 1966 et 1967.

Un mort

MCMASTERVILLE -- Un jeune homme de McMasterville a été tué par un chauffard vers 11h. 55 p.m. dans une rue à Longueuil.

Il s'agit de Ghislain Bouchard, âgé de 18 ans et demeurant au 134 de la rue Parent, à McMasterville.

La Sûreté municipale de Longueuil détient présentement un individu en marge de cet acte criminel pour fins d'interrogations.

Une messe sera dite au tombeau de Mgr Moreau

ST-HYACINTHE -- Une messe sera chantée au tombeau de Mgr Moreau, jeudi le 10 mars, à 7h.30 a.m. à la Cathédrale de St-Hyacinthe.

Tous sont invités à y participer.

Le budget de la cité de St-Hyacinthe est accepté

Un léger surplus de \$351 pour l'année '66

ST-HYACINTHE -- On constate un léger surplus de \$351 dans le budget présenté par la Commission des finances de la cité de St-Hyacinthe et accepté hier soir par le conseil municipal. En effet, les recettes prévues pour 1966 s'élevaient à \$3,786,516 et les dépenses seront de l'ordre de \$3,787,165.

Nous publions à l'usage de nos lecteurs les principales statistiques budgétaires pour l'année 1966.

RECETTES	
Recettes ordinaires	2,081,261.00
Eaux	553,177.00
Egouts	18,700.00
Electricité	17,260.00
Recettes d'ordre	980,377.00
Recettes extraordinaires	136,741.00
DEPENSES	
Administration	348,750.00
Dépenses d'ordre	980,377.00
Service de la dette	720,700.00
Assistance publique	41,690.00
Arts, sciences, agriculture	16,650.00
Police & Feu	385,052.00
Marché & Pesage Public	22,550.00
Hygiène	67,600.00
Parcs & Terrains de Jeux	157,707.00
Eclairage	38,000.00
Voitrie Spéciale	203,230.00
Machinerie	95,000.00
Voitrie Fonds Généraux	43,850.00
Urbanisme	3,000.00
Eaux	512,604.00
Egouts	18,700.00
Electricité	19,960.00
Tous les Comités (Imprévus)	8,500.00
Extraordinaires (Municipal)	68,845.00
Extraordinaires (Aqueuduc)	34,400.00

Un important projet présenté à Beloeil

BELOEIL (DNC) -- Alors que se poursuit la semaine nationale de l'éducation, à laquelle participent les Chevaliers de Colomb du Conseil 2905 ainsi que les Filles d'Ésabelle, une réunion d'information est convoquée pour tous les Chevaliers actifs (en règle) au cours de laquelle sera présenté un important projet.

En effet, depuis plus d'un an, les Chevaliers du Conseil 2905, se sont portés acquiesceurs d'un terrain d'une superficie de 47,000 pieds carrés sur lequel ils songent à construire un édifice qui serait bien à eux. Un comité de construction a été formé d'ailleurs à la demande du grand chevalier, M. Viateur Leduc, sous la direction d'un constructeur, membre du Conseil, M. Germain Touchette.

M. Touchette et plusieurs collaborateurs ont dressé des plans et étudié à fond le problème de la rentabilité d'un tel projet. Il semble qu'il y ait lieu de préconiser la réalisation d'un point de vue commercial. Il n'y a pas abondance de locaux dans Beloeil.

Une autre assemblée est donc convoquée pour tous les Chevaliers, actifs ou non, afin que le projet soit étudié sous ses divers aspects.

On sait que les membres de la Légion Canadienne, Branche 238, sont également sur le point de réaliser leur rêve d'un local bien à eux.

Ceci indique une fois de plus l'élan que connaît Beloeil, élan qui ne pourra que bénéficier à toute la population environnante.

Le R.P. de la Sablonnière sera conférencier ce soir

ST-HYACINTHE -- Le Rév. Père Marcel de la Sablonnière, S.J. sera le conférencier invité à l'occasion d'un souper-causerie du club des Francs, à St-Hyacinthe, ce soir. Le repas sera servi comme de coutume au Foyer Coquetel Dupont.

Me Jacques Lafontaine, notaire et maire de St-Hyacinthe, accompagné de son épouse, Mme Lafontaine, présidera le souper. Comme la conférence portera sur les loisirs, on s'attend à ce que plusieurs personnalités de ce domaine, dans notre localité soient présentes.

Il est à noter que les personnes intéressées à assister à la causerie peuvent s'adresser à cet effet à M. Roger Séguin, président des Francs. Deux numéros de téléphone permettent d'atteindre ce dernier 773-9749 et 773-9992.

Club d'astronomie

M. André Sormany reprend sa causerie

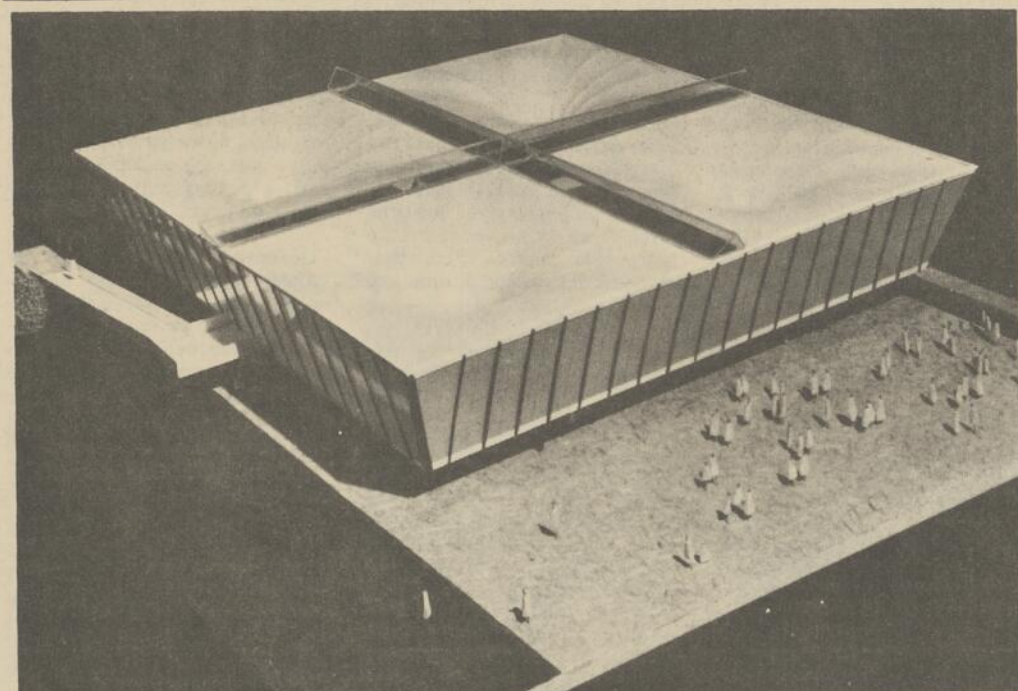
ST-HYACINTHE -- M. André Sormany qui devait prononcer une causerie sur la planète Mars la semaine dernière devant les membres du Club d'astronomie populaire de St-Hyacinthe, reprendra cette dernière ce soir, à 8h. 30 à l'étage supérieur du Marché centre.

A cause d'un incident technique insurmontable, M. Sormany n'avait pu prononcer cette conférence, la semaine dernière. Une projection de films diapositives sur l'astronomie est également au programme.

Le lancement d'une souscription au profit du programme est également au programme. On sait que M. Édouard Touant est président du comité créé à cet effet.

La direction du club signale que le recrutement des nouveaux membres dépasse toutes ses espérances. En vue de maintenir la croissance de l'association scientifique, les projections de films et séances d'observations seront multipliées.

Une suggestion sera mise sur la sellette, ce soir, celle d'organiser un voyage à l'Observatoire d'Ottawa pour les membres.



Le pavillon de l'Australie à l'Exposition universelle de 1967 aura des salles d'une superficie totale de 24,000 pieds carrés dont les présentations illustreront les sciences, les arts et l'essor économique du pays, ainsi que le mode de vie des Australiens. M. James McCormick, l'architecte du pavillon, décrit son oeuvre comme une sorte de boîte carrée et surélevée, constituée de quatre piliers vides en forme de trompette qui laissent pénétrer la lumière à l'intérieur et donnent aux salles d'exposition l'élégance des voûtes gothiques.

Durant la Semaine de l'éducation

L'Association parents-maitres est très active

BELOEIL (DNC) -- L'Association parents-maitres de Beloeil participe activement à la Semaine nationale de l'éducation, avec le concours des Associations de loisirs et de plusieurs groupes sociaux, dont les Optimistes.

Dimanche, il y eut prédication appropriée aux deux églises de Beloeil, alors que fut exposé le thème de la semaine: "L'Éducation et le sens social".

Le thème a également été exposé aux Chevaliers de Colomb réunis en assemblée générale, par le président de l'Association parents-maitres, M. Raymond Vandal. Nous reparlerons dans une prochaine édition du Forum tenu sous les auspices du Club Optimiste de Beloeil, pour répondre à une brûlante question des jeunes: Où aller en fin de semaine?

Voici la suite du programme de la semaine:

MARDI: Conférence de Mlle Anne-Marie Pigeon sur "Le sens social et la femme", organisée par le Cercle des Fermières et les Filles d'Isabelle, à l'École Dominicaine Savio, à 8.30 hres.

Film: "Les Oliviers de la Justice", présenté par l'Association des Professeurs, suivi d'une discussion. A l'École Se-

condaire St-Mathieu, à 8.30 hres.

MERCREDI: Les Cercles d'économie domestique de Maria Goretti et de St-Mathieu invitent M. R. Vandal à donner une causerie sur "L'Éducation et le sens social" à la lumière du Rapport Parent". Salle paroissiale de Ste-Maria Goretti à 8.30 hres.

JEUDI: Conférence sur "Le sens social dans la vie religieuse" par l'abbé Ambroise Lafortune, à l'École Secondaire St-Mathieu, à 8.30 hres. Cette soirée est organisée par les Foyers Notre-Dame.

VENDREDI: Causerie de M. Pierre Baron, spécialiste des questions de délinquance. Cette soirée organisée par le Club 14-19, aura lieu à l'École Dominicaine Savio, et s'adresse particulièrement aux adolescents.

SAMEDI: Journée organisée par le Conseil des étudiants, le Club 14-19 de Maria-Goretti et le Comité des jeunes de St-Mathieu, à l'École Secondaire St-Mathieu, à 3 heures. Conférence de M. Guy Lechasseur sur "Le parlementarisme" "attitude des jeunes face à la politique" suivie d'une exposition de peinture.

- à 9 heures: Récital de Jacques Normand. M. Raymond Vandal fera une brève allocution. Suivra une discothèque pour les jeunes.

Une religieuse a été blessée

ST-HYACINTHE -- Une religieuse de la communauté des Soeurs St-Joseph a été frappée et blessée par une automobile, vers 8 heures p.m. à l'intersection des rues Morrisson et Ste-Anne, à St-Hyacinthe.

Il s'agit de la Rév. Soeur Marie-France domiciliée au 802 de la rue Raymond, à St-Hyacinthe. Elle a été conduite à la salle d'urgence de l'Hôpital général local.

La voiture en question était conduite par M. Roland Giroux, âgé de 36 ans, 4431 boulevard La Salle Verdun. Le véhicule était de marque Peugeot Station-Wagon, de l'année 1965. M. Giroux lui-même a conduit la religieuse à l'hôpital.

Des agents de la Sûreté municipale de St-Hyacinthe ont fait les constatations d'usage.

6,000 étudiants ont été visités

ST-HYACINTHE -- Dans le cadre d'une campagne de sécurité, organisée sous les auspices du Club automobile de Québec, plus de 6,000 étudiants et écoliers de St-Hyacinthe ont reçu la visite d'un groupe de spécialistes chargés de leur inculquer des notions de sécurité.

En compagnie de M. Georges Boutin, du service de sécurité du Club automobile de Québec, M. Jean Ste-Marie, directeur de la Sûreté municipale de St-Hyacinthe a visité les diverses écoles du secteur primaire à St-Hyacinthe. Le capitaine Marcel Frenière, le lieutenant A. Paradis et les agents J.-C. Patenaude et G. Barré ont également participé à ces visites.

Une conférence par M. Boutin et une série de films portant sur la sécurité dans les rues ont été présentés dans chaque institution visitée. Ces visites ont été organisées en collaboration avec la Commission scolaire régionale Yamaska et la Commission scolaire de la cité de St-Hyacinthe pour leur campagne de sécurité. Il a souligné qu'un temps précieux a été consacré à ces visites.

La campagne qui dure déjà depuis 2 semaines a été prolongée pour la semaine en cours. Huit institutions indépendantes ou appartenant au cours secondaire seront visitées à cet effet pour un total de 2,450 étudiants.

sur la sécurité dans les rues.

M. Jean Ste-Marie nous a signalé qu'il désire remercier publiquement la Commission scolaire régionale Yamaska et la Commission scolaire de la cité de St-Hyacinthe pour leur collaboration apportée à cette campagne de sécurité. Il a souligné qu'un temps précieux a été consacré à ces visites.

Demain l'école Casavant sera encore visitée à la même heure soit 10h.30 a.m. Les écoles Secondaire St-Joseph et l'école Marie-River seront également visitées respectivement à 1h. 30 et 3 heures p.m..

Jeudi, l'institut familial sera visité à 10 heures a.m. La série de visites se terminera à 4h.30 p.m. au Séminaire de St-Hyacinthe.

La tricolore
Mme Hubert Dubois, Prop.
LAINE, PIÈCES MURALES, FIL
CORSETS, BRASSIÈRES, CORDE DE PARIS
1260 Des Cascades St-Hyacinthe Tél: 774-4880



Une pièce de Molière présentée par la Troupe de l'Aiglon

"Les fourberies de Scapin"

GRANBY - La Troupe de l'Aiglon, du collège Mgr. Prince, présente sa deuxième pièce de l'année. Au programme pour les prochaines représentations: "Les Fourberies de Scapin", de Molière. Il y eut déjà deux représentations et les prochaines auront lieu, ce soir, jeudi le 10 et samedi le 12 mars. "Les Fourberies de Scapin" est une comédie en trois actes dont voici le sommaire. Acte I: Pendant l'absence de son père Argante, Octave a épousé secrètement une jeune fille pauvre et de naissance inconnue, Hyacinthe. Léandre, fils de Géronte, s'est, également pendant

l'absence de son père, épris de Zerbinette, une "égyptienne". Les deux pères reviennent. Octave et Léandre fort inquiets, ont recours à Scapin, valet de Léandre. Argante faut faire caser le mariage d'Octave et d'Hyacinthe.

Acte II: Géronte prévenu par Argante, refuse à Léandre l'autorisation d'épouser Zerbinette, celle-ci ne peut être déliée qu'au prix d'une forte rançon. Léandre a recours à Scapin quand il apprend que Zerbinette va partir avec les bohémiens si on ne verse promptement la rançon. S'adressant d'abord à Argante, Scapin sup-

pose à Hyacinthe un frère terrible, mais capable de consentir au mariage de sa sœur; il exorte ainsi 200 pistoles à Argante. Par un autre stratagème, il exorte 500 écus à Géronte.

Acte III: Scapin veut encore se venger de Géronte qui l'a desservi auprès de Léandre; il lui fait croire que le prétendu spadassin, frère d'Hyacinthe, est aussi à sa poursuite; Géronte se laisse enfermer dans un sac et Scapin peut aisément le rouer de coups.

Géronte apprend grâce au bavardage imprudent de Zerbinette, qu'il a été dupé par Scapin. Celui-ci paierait cher toutes ses fourberies, si les choses ne s'arrangeaient le mieux du monde; on découvre que Hyacinthe est fille de Géronte et Zerbinette fille d'Argante. On marie les amants et on pardonne à Scapin."

La distribution des acteurs est la suivante: SCAPIN: Daniel Ménard; ARGANTE: Robert Brodeur; GERONTE: Claude Lussier; OCTAVE: Etienne Brodeur; LEANDRE: Gilles Lacroix; ZERBINETTE: Henriette Ménard; HYACINTHE: Lorraine Healy; SYLVESTRE: Jacques Landry; NERINE: Françoise Hivon; CARIE, Robert Adam.

La mise en scène de cette pièce est du frère Georges Boyer, fms. Les décors ont été exécutés par le frère: Robert Chagnon fms, P. Dubois, A. Harbec, J.C. Oigny, M. Pomerleau. La toile de fond est de Gilbert Guénette. Le son et l'éclairage sont de Luc William R. Lachance, P. Maurice, J. Brodeur, R. Gagné. Le maquillage est fait par Daniel Richer le soulève est Richard Godue; la publicité et le programme sont de Réal Favreau, Pierre Authier, Robert Adam.

Ne manquez pas cette pièce montée par des étudiants aidés de quelques professeurs. Si vous avez aimé "Un chapeau de paille d'Italie", de Eugène Labiche, vous aimerez également "Les Fourberies de Scapin", de Molière. La Troupe de l'Aiglon, du collège Mgr Prince accomplit un travail magnifique, et cherche à se perfectionner. Les prochaines représentations auront lieu ce soir, jeudi et samedi soir, à 8 heures en l'Auditorium du Collège Mgr Prince.



NOUS VOYONS ICI Géronte enfermé dans un sac et Scapin, tenant son bâton. Géronte est personnifié par Claude Lussier et Scapin, par Daniel Ménard. La Troupe de l'Aiglon présente cette fois-ci "Les Fourberies de Scapin", de Molière. Les prochaines représentations auront lieu, ce soir, le 10 et 12 mars.



UNE ROBE-ALOUSE -- La nouvelle blouse-robe de Style-Rite, de Toronto, est inspirée par la nouvelle longueur de jupes, très courtes. Elle peut être utilisée comme robe, ou comme une simple blouse par dessus un pantalon ou un deux-pièces. Elle est faite d'un tissu de crêpe imprimé dans des tons propres au printemps et à l'été '66.

GO-GO avec MIDO
à la
BOUTIQUE DES JEUNES
Spécialité: Vêtement de sport
249, PRINCIPALE GRANBY 372-7711
Ouverture officielle jeudi le 3 mars

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Ne freinez pas la tendance qui vous pousse à vous associer étroitement avec quelqu'un pour réaliser vos buts. Une chose vous manque de plus en plus.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Aujourd'hui, vous ne manquerez pas d'idées pour surmonter les obstacles. Utilisez toutes vos facultés créatrices qui sont décapées. vous répondez à un appel.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Votre planète vous est aujourd'hui plus favorable et amènera peut-être une situation peu banale et inattendue. Assurez-vous que vos projets valent la peine d'être réalisés.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Mieux vaut résoudre vos dilemmes que de renoncer à ce que vous êtes entraîné d'accomplir; ceci vous épargnera des ennemis pour l'avenir.

22 juillet au 21 août (LE LION) Tâchez de maintenir vos aspirations dans le domaine du possible. Vous aurez intérêt à sortir quelque peu de votre petit sentier conventionnel.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Vous aurez l'occasion de faire appel aux idées et au talent d'une personne que vous admirez. Votre entourage confère une importance particulière à vos agissements et à vos actes.

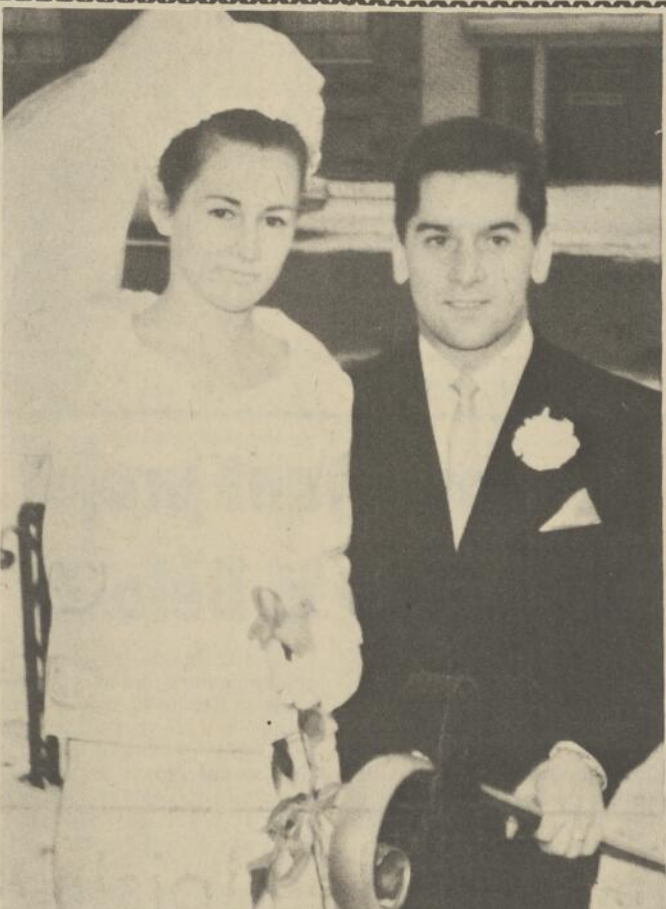
22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Vous pouvez, au-

jourd'hui, trouver des moyens ingénieux d'aborder ou de réaliser des projets et de résoudre des problèmes en cours. 22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Recherchez le noyau des faits essentiels pour être en mesure d'agir avec prudence. Il convient de vous intéresser davantage à votre milieu habituel.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Le moment est mal choisi pour provoquer des explications dans lesquelles vous n'auriez pas le dernier mot. N'hésitez pas à faire une démarche devenue nécessaire. 21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Un fait inattendu peut avoir une grande importance dans une décision à prendre concernant vos associations professionnelles ou familiales. 20 février au 20 mars (LES POISSONS) Aujourd'hui, votre confiance passera par des hauts et par des bas à la suite d'une situation que vous comprenez mal. Vous avez avantage à demander l'opinion de votre entourage.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Une vie particulièrement intéressante vous paraît destinée. La sagesse, l'éloquence facile, le goût de la bonne compagnie sont les principaux traits de votre caractère. Vous aurez sans doute des difficultés à éviter des déboires ou de la discorde entre vos proches.



M. et Mme Jean-Nil Plante (Pierrette Bonin) dont le mariage fut célébré à St-Albert-le-Grand, de Montréal. Mlle Bonin est la fille de M. et Mme Rosaire Bonin, de Berthier. M. Jean-Nil Plante est le fils de M. et Mme Euclide Plante, de Bonsecours. Les nouveaux époux habitent Montréal.

Les secrets du "chef" pour de bons petits plats

KNOWLTON -- En poursuivant notre chronique offerte par le chef cuisinier de l'Auberge du Relais, à Knowlton, M. André A. Lamartine nous donne aujourd'hui une délicieuse recette de "Steak au poivre".

STEAK AU POIVRE
Prendre une entrecôte de 8 onces, dégraissée. Ajouter du gros poivre noir en graines écrasées. Le mettre ensuite dans une poêle à feu vif, à la cuisson désirée. Enlever la graisse et ajoutez-y l'alcool de votre choix pour le flamber.

Retirer l'entrecôte, le déposer sur un plat très chaud. Versez ensuite la sauce au poivre dans la poêle pendant quelques minutes pour ramasser

le parfum du flambage et verser le tout sur l'entrecôte. Sauce au poivre.

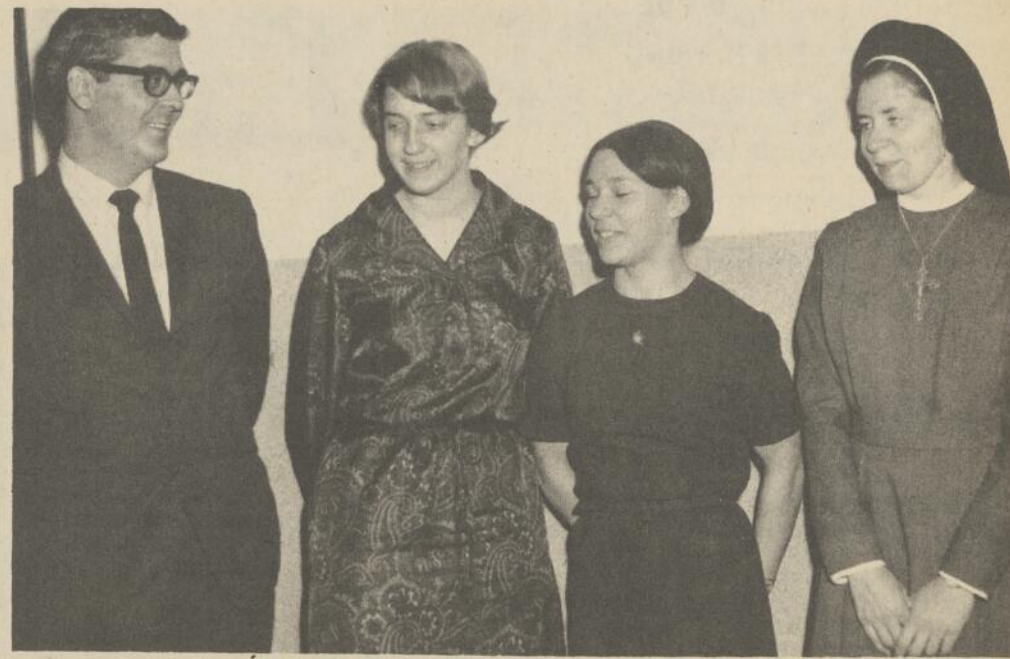
Prendre un fond de boeuf et y ajouter un fort mirepois, avec du persil, thym, laurier, poivre en grain, et du vin rouge. Cuire le tout pendant trente

minutes. Une fois terminé, passez le tout dans un tamis. Ajoutez le poivre selon votre goût.

Essayer au plus tôt cette délicieuse recette, madame, elle est très vite préparée. Bon appétit.



INSPIRE PAR LES FILMS -- Ann-Margeret montre son costume de voyage d'inspiration parisienne. Il s'agit d'un manteau en tweed bleu et beige dont la doublure en renard déborde pour former un énorme collet. C'est du même film intitulé "Made in Paris" que provient ce "costume de dîner" consistant en des pantalons étroits et en une redingote genre "trench coat", le tout couronné par un chapeau composé de plumes et de brillants. (Photo PC)



Sur la photo nous apercevons dans l'ordre habituel: M. Richard Frappier, conférencier et directeur du Service social de Granby, Mlle Madeleine Codaire, présidente des Ancelles senior, Mlle Michèle Lemay, présidente des Ancelles Junior, Soeur Camel-Marie, animatrice des Ancelles.

Conférence de M. R. Frappier

Le Service Social est un service professionnel d'aide à la personne

GRANBY -- M. Richard Frappier, directeur du Service Social de Granby a donné une conférence dont le sujet fut: "Service social: Service professionnel d'aide à la personne. Un film suivit la conférence et montra la façon de travailler du travailleur social dans les différents services. M. Frappier expliqua clairement les différents services, dans notre ville vu la confusion qu'il existait quant à ces services.

On a de la difficulté à distinguer la nature des différents services d'assistance dans un milieu donné. Il existe donc une grande confusion. M. Frappier expliqua qu'à Granby il y a 1) Le Service de Bien-être municipal; 2) un bureau régional du ministère de la Famille et du Bien-être social; 3) le Service social du diocèse de St-Hyacinthe.

Le Service social expliqua M. Frappier, se distingue de ces autres organismes par la nature de ses services. Alors qu'au Bien-être municipal, et au bureau régional, l'accent est mis sur l'assistance financière, le service social se préoccupe surtout de donner des services cliniques aux personnes qui viennent le consulter. SERVICES DES ORGANISMES Le Service de Bien-être municipal, dont M. Amable Legros est le directeur est un service strictement financier pour les citoyens de la ville de Granby soit: le bois, les bons de nourriture et l'assis-

tance chômage.

Le bureau régional du Ministère de la Famille et du bien-être social est dirigé par Mme Henriette Barré. Ce bureau concerne tout genre d'allocation gouvernementale: invalide, assistance-vieillesse, aveugle, mères nécessiteuses. Les personnes qui désirent faire une demande pour une telle allocation peuvent s'adresser à Mme Barré qui verra à leur expliquer la marche à suivre pour leur demande. Le bureau régional, précise, M. Frappier, voit aussi à réviser les demandes d'assistance-chômage fait par le service de Bien-être municipal et à autoriser les versements. Cette procédure est normale et nécessaire vu que la loi de l'Assistance-chômage relève du gouvernement qui fournit l'argent nécessaire à l'octroi de cette assistance.

Le Service social du diocèse de St-Hyacinthe possède deux catégories principales de services: le service financier et les services cliniques.

M. Frappier continue sa conférence ainsi: "Le service financier comprend l'octroi de l'assistance-chômage aux chômeurs ou personnes malades. Les demandes d'assistance financière sont aussi révisées et autorisées par un bureau

(suite à la page 15)

FLEURS POUR

NAISSANCE - MARIAGE - HOPITAL - RECEPTIONS - MORTALITE



Mme Gilberte Loiselle

FLEURISTE
342 PAPINEAU GRANBY
TEL: 378-1191

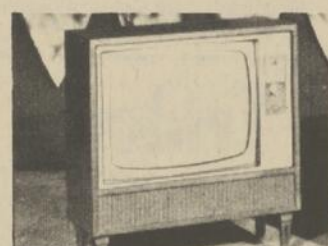
Augmentez jusqu'à 35% l'efficacité de

VOTRE DENTIER

Des essais cliniques viennent de prouver que vous pouvez maintenant mieux mastiquer—augmenter en fait l'efficacité de votre dentier jusqu'à 35%—en saupoudrant simplement un peu de FASTEETH sur vos appareils. FASTEETH est, en effet, une poudre alcaline (non-acide) qui maintient les dentiers en place et les rend ainsi plus confortables. Sans aucun goût, elle n'empâte pas la bouche, ne rancit pas et purifie l'haleine. Demandez vite la poudre FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

LE MONDE ENTIER FAIT CONFIANCE A

PHILIPS



Ebénisterie en contre-plaqué
IMAGE ET SON INSTANTANES.
Tube -image garanti pour deux ans.

RONALD COTE

201, Robison Sud Granby 378-6111

Défilé de Mode

Organisé par le Cercle d'Economie Domestique de St-Benoit

MERCREDI LE 9 MARS à 8.00 P.M.

à l'Hôtel Granby

Commentatrice
Mme Pierrette Robichaud Lafleur

\$160. de Bons d'Achats en Prix de Présence

en collaboration avec les marchands suivants

TOM Inc.

10, St-Joseph

Laperrière & Proulx Ltée

202 Principale

Salon Christianne

48 Principale Roxton-Pond

Fantaisies Enr.

17 a rue Centre

Salon Viateur

154 Principale

Art Décoration enr.

50 Principale

Mme Gilberte Loiselle

342 Papineau

Billets en vente chez les commanditaires et les membres du C.E.D. St-Benoit

Admission \$1.00



MARDI, LE 8 MARS 1966

Déficit de \$213 chez les loisirs

IBERVILLE - La Commission des Loisirs de la ville d'Iberville a présenté hier soir son bilan de l'année 1965 au conseil, lors de l'assemblée générale du mois de mars.

Ce bilan présente un déficit de l'ordre de \$213.19, qui, selon Me Jacques Cartier, président de la commission, pourrait ne pas être advenu si les Loisirs d'Iberville, organisme consultatif par excellence, n'avait pas la charge d'une prime sur une police d'assurance "jeux".

Selon Me Jacques Cartier, la dite police devrait pouvoir être incorporée à celle de responsabilité publique générale de la ville ou selon les cas, de la municipalité scolaire.

Afin de ne pas faire de double emploi dans l'assurance de certains risques, la Commission des loisirs s'est permis de suggérer au conseil de ville, de consulter un expert non intéressé dans des commissions sur les primes du porte-feuille d'Iberville.

Cette suggestion, reçue dès l'abord sans grande chaleur, la ville ayant sa Commission des assureurs, fut ensuite acceptée. Toutefois, Me Jacques Cartier, qui se charge de faire auprès de la municipalité scolaire une démarche identique à celle tentée auprès du conseil de ville, a dû assurer celui-ci que cette consultation serait gratuite de la part du cabinet montréalais Parizeau.

Cependant Me Jacques Cartier devra, pour que tout soit fait selon l'éthique, communiquer avec M. Maurice Ollivy, président de la Commission des assureurs, avant d'entreprendre les démarches à Montréal.

Un spectaculaire accident entre 2 autos: 10 blessés

ST-JEAN -- Un spectaculaire accident de la circulation impliquant deux véhicules-moteurs a fait dix blessés légèrement et a causé des dommages matériels évalués à quelque \$3,200 aux deux voitures, sur la route 7, à proximité de la montée de Saint-Alexandre, dans le comté d'Iberville.

Cet accident est survenu peu après les deux heures dimanche après-midi.

Tous les blessés ont été conduits à la clinique du dispensaire de l'hôpital de Saint-Jean où ils furent soignés.

L'une des voitures impliquées dans cette collision était conduite par M. Paul Normandeau, 37 ans, du rang du Bord de l'eau, à Sabrevois.

M. Normandeau qui incidemment fut le seul à ne pas subir de blessures, était accompagné de sa femme, âgée de 31 ans, et de cinq enfants: Daniel, 7 ans; Yves, 6 ans; Marie, 5 ans; Sylvie, 3 ans et Chantal, 1 an.

L'autre véhicule-moteur était piloté par M. Marcel Lavoie, 31 ans, de la rue Tiffin, à Cité Jacques-Cartier.

M. Lavoie de même que son épouse, 32 ans et ses trois enfants: Sylvain, 11 ans; Christian, 8 ans et Jordane, 6 ans, ont subi des contusions mineures.

Les voitures de marque Ford 1966 et Acadian 1964, sont considérées comme perte totale.

Selon les renseignements que nous avons pu recueillir, il appert que M. Normandeau se dirigeait vers Iberville, tandis que M. Lavoie s'apprêtait à se rendre sur la montée de St-Alexandre lorsque l'impact se produisit.

Ce sont le caporal Léandre Sirols et l'agent Michel Parent, de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean, qui ont fait les constatations d'usage.

Engagement d'un arpenteur par la régionale H. Mercier

ST-JEAN -- M. Arthur Viau, commissaire à la régionale Honoré Mercier, a proposé, lors de la dernière assemblée de cet

Enquête ajournée

ST-JEAN -- L'instruction préliminaire de Joseph Bernard et de Pierre Theysen, accusés d'avoir fait de fausses déclarations, a été fixée au 14 mars par le juge André Régier.

Les procureurs des inculpés seront Mes Guy Gervais et Claude Lauzon.

Me Jean Frédéric sera le procureur de la couronne.

M. L.-E. Bessette est décédé à l'âge de 81 ans, à St-Jean

ST-JEAN -- Le 6 mars, est décédé M. Louis-Eugène Bessette, à l'âge de 81 ans. Il était l'époux de feu Alice McNulty, du 160, rue Longueuil, à Saint-Jean.

Le défunt avait été à l'emploi de la maison Eaves & Bessette, bijoutiers.

Les funérailles auront lieu mercredi le 9 mars, à 10h.30 a.m., en l'église Cathédrale de Saint-Jean. L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Jean.

La dépouille mortelle est actuellement exposée au salon LeSieur et Frères, au 114, de la rue St-Jacques, à St-Jean. Nos plus sincères condoléances.

L'enquête remise au 21 mars pour Gélineau, Ladouceur et Quigley

ST-JEAN -- L'enquête préliminaire de Raymond Gélineau, Ladouceur et David Quigley, présumés co-propriétaires de l'établissement de "Gélineau Auto Parts" de Ste-Brigide dans le comté d'Iberville, a été remise au 21 mars hier, par le magistrat André Régier.

Le substitut du ministre de la Justice, Me Jean Frédéric, a déclaré, devant le tribunal que les accusés des trois inculpés, Mes Yves Mayrand, Maurice Hébert et Guy Gervais lui avaient formulé une demande de remise, pour permettre à Mes Mayrand et Hébert, de Montréal, de plaider devant le terme de la Cour d'Appel du Québec.

Une réunion tapageuse à St-Jean L'échevin Beaugregard menace de demander la démission du maire



L'exécutif du Club Optimiste de Saint-Jean nouvellement institué dans notre ville, afin de combattre la délinquance juvénile. De gauche à droite, Me Jacques Brunel, secrétaire; M. André Deneault, vice-président; M. Claude Payette, président du Club Optimiste de Saint-Jean et M. Claude Senécal, vice-président. N'apparaît pas sur cette photo M. Guy Baraby, trésorier.

Les membres du comité des Loisirs ont reçu un renouvellement de mandat

IBERVILLE - Les quatre membres composant la Commission des loisirs d'Iberville, organisme purement consultatif, se sont vus, au cours de l'assemblée régulière du mois de mars, renouveler leur mandat pour le terme de 1966.

Il s'agit en l'occurrence de MM. Jacques Cartier au titre de président, Jacques Brunel, secrétaire-trésorier, Jean-Marie Daneau et Léonard Dugas, commissaires.

Le président de la commission a cependant, après avoir formulé les remerciements d'usage pour la confiance marquée à son équipe, demandé au conseil l'autorisation de lui soumettre deux noms

parmi lesquels il serait possible de choisir une autre personne venant prêter main forte à ces travailleurs bénévoles.

Les membres du conseil ont accepté cette requête et un choix sera fait sous peu dont, actuellement, il n'est pas divulgué l'identité.

La Commission des loisirs d'Iberville a déposé son état financier pour 1965

IBERVILLE - Me Jacques Cartier, président de la Commission des loisirs de la ville d'Iberville, M. Jacques Brunel, secrétaire-trésorier, M. Jean-Marie Daneau et M. Léonard Dugas, commissaires ont signé le bilan de la Commission des loisirs présenté hier soir au conseil de ville réuni en assemblée générale du mois.

Selon ce bilan, les recettes pour 1965 ont été apportées par un octroi du gouvernement provincial pour un montant de \$5,000, un octroi de la ville de \$5,300, des revenus sur locations pour \$1,372.96, la vente de passes pour la saison d'été pour \$2,455, les entrées payantes à la piscine pour \$921.82 et divers autres sources pour un montant de \$35.50, soit une recette totale de \$18,085.28.

Par contre les dépenses ont dépassé les recettes de quelque \$213.19.

Celles-ci s'établissent ainsi: salaires du sauveteur pour la saison \$1,403.45, service d'entretien de la Palestre \$2,335.02, chauffage \$853.05, entretien de la piscine \$818.84, octroi pour le hockey mineur \$250, électricité \$1,026.91, administration \$135.11.

Une des principales dépenses, comme devait le faire remarquer Me Jacques Cartier, est celle concernant le transport des enfants à l'O.T.J. et l'administration que cela exige.

Seulement pour cet item une dépense de \$2,349.02 est faite, alors que les salaires des moniteurs pour la même période se montent à \$3,174 et leur transport à \$56.

Le salaire du moniteur chef est de \$385 les dépenses pour la formation des moniteurs est de \$155, le remboursement d'un octroi de la ville d'Iberville est de \$5,000, et divers autres frais se montent à \$22.07.

Une dépense mal contrôlée et, selon les responsables de la Commission des loisirs, ne devant pas relever de leur organisme qui n'est que consultatif et ne peut en ce sens être tenu à des responsabilités, serait la dernière mentionnée soit une prime de responsabilité pour les terrains de jeux d'un montant de \$335, ce qui porte l'ensemble des dépenses à un montant de \$18,298.47, accusant ainsi un déficit de \$213.19.

Réception offerte aux étudiants du secondaire

ST-JEAN -- Une réception sera offerte par les gérants des Caisse populaires qui recevront le deuxième groupe de stagiaires, les employeurs, les professeurs et quelques autres personnalités.

Cette manifestation sociale aura lieu mercredi le 23 mars au sous-sol de la Caisse populaire NDA, au 178, rue Notre-Dame, à Saint-Jean.

Un Comité de réception a été composé par les étudiants et étudiants des écoles Notre-Dame du Sacré-Coeur, de l'école secondaire Beaulieu, Les élèves sont: Miles Danielle-Dupuis, Sylviane Rioux, Nicole Girard et Céline Lussier, MM: Guy Lévesque Marcel Martel, Laurent Thounin et Michel Daudelin Miles Louise Bisailon et Raymond Boucher seront les préposés au café.

- Le programme -

Le programme débuttera vers deux heures trente de l'après-midi. Les étudiants auront à suivre les activités suivantes:

1- Remerciement par les élèves des écoles Notre-Dame du Sacré-Coeur et Beaulieu 1-1 Ghislaine Choquette (français); 1-2 Monique Dupuis (anglais); 1-3 Claude Bienvenue (français); 1-4 Marc Thibodeau (anglais). M. Maurice Poirier, gérant du personnel et contrôleur de la Compagnie Payette & Payette incorporée, agira comme porte-parole des employeurs M. Lorenzo Godbout, directeur du service d'orientation, présentera: "Les avantages qu'offrent les stages au point de vue d'orientation". M. Jean Langelier directeur général des écoles, exposera le sujet suivant: "Les stages et le renouvellement pédagogique". Un mot de M. Paul Lamoureux président du comité de propagande et d'éducation des caisses populaires du diocèse de Saint-Jean, représentant des gérants des caisses

Mme Odette Leduc, professeur-documentaliste, conclura: "L'Éducation c'est l'affaire de tous."

Le premier but de cette rencontre est d'établir des contacts précieux et des liens nécessaires entre l'école et le monde du travail.

L'échevin Roy accuse le maire de ne pas suivre les directives du conseil

ST-JEAN - C'était la grande soirée des explications entre les échevins et le maire de la cité de St-Jean, hier soir, lors de la séance régulière de mars, tenue à l'hôtel de ville, devant une faible assistance de contribuables.

Pendant près d'une heure et demie, les conseillers Fernand Roy, Ronald Beaugregard, Bruno Choquette, Alphonse Lorrain et Guy Normand ainsi que Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan, ont tenu à préciser leurs positions distinctes, relativement à la fameuse conférence de nouvelles que le maire a donné aux journalistes locaux, le 22 février courant, concernant certains litiges qui existaient au sein du conseil municipal de St-Jean.

M. ROY

Le premier qui a entamé la vive discussion fut le représentant du quartier nord, M. le conseiller Fernand Roy.

M. Fernand Roy a tenu tout d'abord à préciser que certains gens de son quartier doutaient de son honnêteté en face de l'engagement du policier Joseph Goulet.

M. Roy a affirmé que les journaux locaux avaient fait des manchettes sur les informations que le maire McMillan avait données à cette conférence de nouvelles alors que celui-ci a déploré qu'il existait du favoritisme au conseil municipal.

Le représentant du secteur nord a déclaré que sa patience était terminée et qu'il était clair que quelqu'un tronquait la vérité dans les sources d'informations, en essayant de faire sentir à la population un mauvais goût de la situation actuelle.

L'échevin Fernand Roy, à l'aide de plusieurs résolutions qui furent acceptées par ses collègues dans le passé, a affirmé qu'il avait été l'un de ceux qui avait préché pour que le directeur de la Sûreté municipale, M. J.T.A. Charron, soit exempté des aspirations politiques des membres du conseil.

Concernant l'inactivité dans le mode administratif de la cité, l'échevin Fernand Roy n'a pas caché son désarroi envers le premier magistrat qui a souvent laissé entendre qu'il voulait administrer la cité à lui seul.

M. Roy a expliqué qu'une résolution datant de trois ans, voulant que le conseil engage un secrétaire-dactylo et bilingue pour aider à l'administration n'avait pas encore été fait depuis l'ascension de M. McMillan à la mairie de Saint-Jean.

Tout en admettant ses erreurs dans le domaine des affaires municipales, le conseiller Roy a souligné que le maire McMillan avait considérablement nuit aux bonnes relations avec les membres du personnel du bureau de l'hôtel de ville, alors que ceux-ci auraient exigé d'être payés à toutes les semaines, et non à toutes les deux semaines. Le maire McMillan aurait déclaré qu'il était le "patron" de la ville.

Parlant du fait que la cité de Saint-Jean soit privée d'un centre culturel, l'échevin Roy a souligné que le maire McMillan lui avait refusé de poursuivre les démarches auprès de Québec le 17 septembre 1965, alors qu'il avait reçu un mandat bien précis du conseil pour former une commission en vue de la construction d'un tel édifice pour les fêtes de la Confédération de 1967.

LE GREFFIER

Abordant ensuite le fait que le greffier municipal agissait dans l'illegalité, M. Roy a souligné que le maire n'avait rien fait pour que cette situation soit légalisée d'après la charte de la cité.

AUX JOURNALISTES

Ensuite, le conseiller Fernand Roy s'en est pris au chroniqueur municipal, M. Bernard Bédard, du Richelieu, l'invitant à céder sa place à un autre journaliste pour couvrir les assemblées du conseil.

L'échevin Roy a soutenu que M. Bédard, un ami personnel du maire et l'un de ses principaux lieutenants dans ses campagnes électorales, ne rapportait pas fidèlement les comptes-rendus des réunions municipales.

LA COLLABORATION

Enfin, le maire suppléant de la cité a déclaré qu'il était prêt à travailler au progrès de la cité, sans pour cela faire du favoritisme et de la petite politique.

Il a exhorté cependant le conseiller McMillan à s'entendre avec ses conseillers qui lui ont accordé tout le support nécessaire pour améliorer le domaine industriel et les autres domaines de la politique municipale.

Toutefois, M. Fernand Roy a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de se faire diriger par la "technocratie" qui a sa place dans une administration municipale.

Il a ajouté que les échevins étaient élus par le peuple et qu'il avait l'idée de continuer à faire de St-Jean une ville prospère.

Il a terminé en disant qu'il fallait la collaboration la plus étroite entre le maire et ses échevins et qu'il fallait combattre l'esprit de clan.

M. MCMILLAN

Répondant aux quelques remarques de M. Fernand Roy, le premier magistrat de la cité, M. L.N. McMillan, a affirmé qu'il continuerait de combattre le patronage et le favoritisme au conseil municipal, puisque la population lui avait confié un mandat et qu'il entendait le respecter jusqu'à la fin.

"Il est temps, de dire le maire McMillan, que Saint-Jean fasse de la promotion industrielle et que la commission industrielle soit des plus actives".

Le maire McMillan est revenu à la charge quant à l'engagement d'un directeur de services, en soulignant que le budget de quelque \$2,500,000 permettait à la cité d'avoir un tel homme, pour guider et mettre en exécution les idées et les suggestions des conseillers.

Le maire McMillan a affirmé qu'il voulait tout mettre son expérience administrative à l'hôtel de ville.

S.H. le maire a déploré le fait que l'échevin Fernand Roy avait formé les comités, il y a quelques mois, réduisant ainsi les chances d'avoir un directeur des services.

Enfin, le premier citoyen de la ville de St-Jean a dit qu'il était très indépendant dans les décisions du conseil et qu'il n'avait jamais demandé la protection de qui que ce soit en face des problèmes municipaux.

Quant à la conférence de presse du 22 février dernier, Son Honneur le maire a ajouté qu'il n'avait aucun iota à modifier.

M. R. BEAUREGARD

"Si vous ne voulez pas travailler en équipe, de préciser l'échevin Ronald Beaugregard, je vous demanderais votre démission comme maire".

C'est en ces termes que l'échevin du quartier centre s'est adressé au maire McMillan.

M. Ronald Beaugregard a déclaré que M. McMillan n'était pas le seul homme capable d'administrer la cité et qu'il avait besoin du support du conseil dans les décisions à prendre.

Le conseiller Ronald Beaugregard a tenu à rappeler au maire que lors d'une réception à laquelle les deux hommes publics assistaient en présence de Mgr. Eugène Martineau, le maire avait soulevé le point qu'il n'avait pas besoin des échevins pour administrer la cité.

Il appert que le curé Martineau aurait fait réponse au maire que le pape avait convoqué les cardinaux, les archevêques, les évêques, les prêtres et les laïcs pour discuter des problèmes du monde.

Et d'ajouter M. Beaugregard: "Vous n'êtes pas supérieur au pape, M. McMillan."

"Les citoyens ne vous voient pas d'un bon œil. On sait que vous êtes un homme compétent, intègre, etc., St-Jean fut reliée dans une zone de marasme et c'est à ce moment que l'industrie s'est implantée; aujourd'hui, vous blâmez les conseillers de la perte d'industries, faute de directeur de services: Nous sommes encore

prêts à vous épauler, mais faites la moitié du chemin, sinon nous serons encore divisés" de conclure le conseiller Ronald Beaugregard.

M. G. NORMAND

"C'est le soir des grands événements, de préciser le conseiller Guy Normand."

Le représentant du quartier sud a trouvé la situation déplorable, à la suite de la publication de certaines nouvelles dans les journaux locaux ce qui n'a pas contribué à faire de la cité une bonne publicité.

Certains conseillers, de dire M. Normand, n'ont guère aimé vos "badinages" en dehors du conseil, et la situation se détériore de jour en jour.

Cette question des problèmes municipaux aurait dû se régler entre échevins et non pas être étalés au grand public, a précisé M. Normand.

Pour sa part, il s'est dit prêt à consacrer de nombreuses heures de travail au développement de la cité; mais il sera d'usage de ne pas se regarder à couteaux-trisés, de terminer M. Guy Normand.

M. LORRAIN

Par ailleurs, le doyen des membres de l'administration municipale, M. Alphonse Lorrain, tout en s'opposant formellement à l'engagement d'un directeur de services, a déclaré qu'il n'avait pas eu de favoritisme quant au réengagement du constable Joseph Goulet.

Parlant de l'administration de M. McMillan, l'échevin du quartier centre lui a rappelé qu'il en avait beaucoup à apprendre dans les affaires municipales.

M. Lorrain a précisé que le pouvoir d'emprunt de la cité était rendu à \$1,400,000 et que c'était uniquement dû aux chambardements administratifs, obligeant ainsi le conseil à augmenter les taxes municipales.

Enfin, le conseiller Alphonse Lorrain s'est déclaré prêt à poursuivre le travail, s'il était compris afin que St-Jean devienne une grande cité, avec le moins de dettes possibles.

M. B. CHOQUETTE

Le dernier conseiller à apporter certains éclaircissements sur cette affaire fut l'échevin Bruno Choquette.

Il a décrit la situation déplorable et qu'il était tout simplement consterné devant les faits.

Et c'est sur cette note que s'est terminée ce long débat orageux à la table du conseil.

Condamné pour entrave à la sûreté locale

ST-JEAN -- Un citoyen de ville LaSalle, âgé, de 22 ans, David Cookman, a été condamné à verser au trésor provincial, une amende de \$35, après s'être reconnu coupable d'avoir entravé le travail des policiers municipaux de Saint-Jean dans l'exercice de leurs fonctions, en fin de semaine.

Le magistrat André Régier, s'est montré généreux envers ce jeune homme de la région métropolitaine, en lui accordant un sursis de quinze jours pour acquiescer ses redevances à la justice.

Décès de M.F. Daneau

IBERVILLE -- A Iberville, est décédé M. Frank Daneau, à l'âge de 69 ans, il était autrichien de Saint-Jean.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Pauline Bourassa.

Ses funérailles auront lieu mercredi le 9 mars, à 2h. 30 p.m., en l'église de la paroisse Sacré-Coeur d'Iberville. L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Jean.

La dépouille mortelle est actuellement exposée au salon Edgar LeSieur, 510 1ère Rue, à Iberville.

Nous offrons nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvée.

La Semaine de l'éducation Education et sens social



Le Métier de Parents

Cet enfant qui grandit, c'est vous, pour une grande part, qui l'avez fait ce qu'il est. Et la réussite de sa vie d'adulte dépend également, en grande partie, de vos soins, de votre clairvoyance. C'est une tâche magnifique, mais lourde de responsabilités!

C'est pourquoi il est tellement important de ne négliger aucun des aspects de cette éducation. Elle débute très tôt, et semble ne jamais vouloir s'achever. Elle est faite de patience, de bonne volonté, d'équilibre et d'amour. Mais très souvent, ça ne suffit pas. Et plutôt que d'essayer tout à tour "tous les moyens", il faut avoir la sagesse de demander conseil. Ainsi les parents attentifs et éclairés peuvent ne pas s'apercevoir d'une déficience, d'un mauvais comporte-

ment ou d'une déviation chez l'enfant. Les habiletés motrices, auditives et visuelles s'apprennent lentement, imperceptiblement. Qui peut dire si les expériences proposées à l'enfant sont suffisantes pour en assurer l'harmonieux développement? Ses habiletés visuelles sont-elles en bonne condition? Faudra-t-il attendre que l'enfant sache lire avant de se rendre compte si sa vision est déficiente? Votre optométriste connaît les stades importants du développement de la vision. Il pourra vous rassurer, vous conseiller ou vous suggérer les corrections à apporter. Le métier de parents, comme les autres, demande un apprentissage. Mais il est préférable de ne pas le faire aux dépens de vos enfants! Collège des Optométristes de la Province de Québec.

THEME GENERAL

Qu'est-ce que l'éducation doit apporter à l'enfant, en dehors des strictes connaissances, pour en faire un citoyen vraiment utile à ses frères? Est-ce que l'éducation ne doit pas développer chez lui le respect et le souci d'autrui, le sens de l'équipe, pour que, devenu adolescent puis adulte, il assume pleinement ses responsabilités d'homme tant au plan religieux qu'aux plans civique et professionnel? Ne doit-il pas posséder ce sens des responsabilités pour participer à la vie de la nation et être préoccupé par le problème de la coopération internationale? Toutes ces qualités ne sont-elles pas nécessaires à l'épanouissement même de l'individu?

L'école et la famille doivent, en particulier dans la formation de ce sens social de l'enfant, s'épauler d'une façon constante pour qu'existent des chances de succès.

Le climat scolaire doit favoriser la formation du sens social. Pourtant, la culture intellectuelle, la formation morale et même religieuse ont trop souvent été envisagées de façon individualiste. Il faut élargir cette culture cette formation, à une dimension sociale.

Pour que, justement, l'éducation ne se fasse pas dans le vide social, la participation de la famille est nécessaire. Malheureusement, plusieurs fonctions autrefois confiées à la famille ont été remises à la charge d'autres

genres de groupements. La famille assume encore des fonctions d'importance vitale, mais elle tend à perdre son rôle prépondérant au sein de la société. Un coup de barre est nécessaire. A l'heure actuelle, nous pouvons croire que la famille, en tant qu'institution ne survivra que si elle veut bien s'adapter et si la société veut bien l'aider à résoudre ses problèmes.

Pour atteindre l'objectif que nous proposons, la famille et l'école doivent aussi compter sur la collaboration de toutes les forces sociales représentées autant par les individus que par les groupes. La famille et l'école constituent le milieu normal de l'enfant, mais il n'y vit pas en vase clos et subit l'influence de toute la société des adultes qui doit s'éveiller à cette responsabilité. La Semaine de l'Education, avec le thème qui a été choisi, ne s'adresse donc pas uniquement à l'école, à la famille et aux enfants, mais bien à toute la société.

L'occasion nous est donnée, pendant la Semaine de l'Education, de faire le point, d'envisager les objectifs de la famille et de l'école dans la formation du sens social, et les moyens à notre disposition pour les atteindre.

Peut-être l'étude conjointe de cette question engendrera-t-elle une action concrète!

MARDI

LE SENS SOCIAL DANS L'EPANOUISSEMENT DE LA PERSONNE

La compétence ne s'acquiert pas une fois pour toutes; elle se gagne un peu plus tous les jours par l'étude, la réflexion et l'action. Celui qui cherche à s'améliorer respecte sa responsabilité sociale. Il existe un mieux pour chacun.

Le progrès d'un individu entraîne souvent celui de l'autre. Dans l'optique du don, l'épanouissement de l'individu devient une nécessité sociale. D'ailleurs, chaque personne possède en soi des aptitudes; si chacun s'évalue à sa juste mesure, il se rend compte qu'il peut jouer un rôle dans la société. L'heure n'est plus aux défaitistes qui s'isolent.

Au plan de la collaboration, tout homme peut apprendre, tout homme peut enseigner. Ces principes sont à la base de l'épanouissement de la personne et du devoir que chacun porte en soi de servir la société.

MERCREDI

LE SENS SOCIAL DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

La profession ou le métier est non seulement un moyen de subsistance, mais aussi un service que l'homme rend à la société, dans la personne de ses semblables. La dignité humaine s'exprime dans ce double aspect du travail.

L'homme qui rend service est valorisé par le don de lui-même; il reçoit, en même temps, la récompense, l'argent, qui lui permet d'améliorer sa condition et celle des siens.

Nous avons oublié ces deux aspects fondamentaux du travail, fonction sociale. Mentionner la fierté du travail bien fait est devenu un cliché. L'argent a parfois fait basculer les valeurs.

L'optique du service à rendre doit prendre la vedette dans la vie professionnelle et humaniser les relations humaines, dans le milieu du travail. Le sourire 1966 est devenu la réclame publicitaire des compagnies de pâtes dentifrices; il est temps encore de le récupérer, de l'humaniser; il faut qu'il accompagne un sens social vivant dans la vie professionnelle.

VENDREDI

LE SENS SOCIAL DANS LA VIE NATIONALE

La solidarité d'hommes qui vivent côte à côte sur un territoire commun existe-t-elle chez nous? N'est-on pas souvent porté à dénigrer son voisin? Faisons appel à la compétence des autres; parce qu'elle peut être utile à tous? Le sens social est peu développé dans notre belle Province.

Nos leçons d'histoire nous ont proposé des idoles, des héros, sans nous indiquer le chemin de la collaboration à l'amélioration de la condition humaine. C'est dans la vie de tous les jours que se posent les actes à sens social qui peuvent vraiment contribuer à bâtir un Québec fort.

La participation d'hommes intégrés à la vie politique d'un pays est une contribution sociale. La collaboration au développement des ressources humaines, par l'éducation des enfants et des adultes, en est une autre. Et, pour chacun, le devoir de s'améliorer afin de pouvoir donner plus, tout en étant un exemple pour l'autre, constitue un apport dynamique à la vie nationale.

Le Québec est une réalité qui se développera (grandira) à la mesure de notre collaboration.

JEUDI

LE SENS SOCIAL DANS L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE.

SAMEDI

LE SENS SOCIAL ET LA COOPERATION INTERNATIONALE.

La Boulangerie Racine Ltée
Fabricant des délicieux produits

GailuRon

209, rue York Granby Tél. 372-3383

Les Optométristes de Granby

Leclerc

130 Victoria Tél. 372-5882 Granby

Poursuivre son éducation c'est garantir son avenir

Miner Rubber Co. Ltd

Granby

AUTHIER & FRERE

Fournitures d'écoles et de bureaux - Articles en cuir

261 Principale Granby 372-3368

Le Séminaire du Verbe Divin

Etabli à Granby depuis 1950
Pensionnat dirigé par les Pères de la
Société du Verbe Divin, offrant le Cours Classique
pour préparer les jeunes canadiens
pour la prêtrise missionnaire.
Adressez toutes demandes de renseignements au

Rév. Père Directeur de Vocations
C.P. 518, Granby

Pour la gloire de Dieu, de l'Eglise et du Canada français

1,500 religieux enseignants au Québec et 500 dans les pays sous-développés, telle est la contribution de l'Institut des Frères du Sacré-Coeur à l'oeuvre primordiale de "L'EDUCATION, SOURCE DE PROGRES".

Les Frères du Sacré-Coeur

Mont Sacré-Coeur Granby

Les Religieuses de la Présentation-de-Marie qui dispensent l'éducation et l'enseignement, à Granby, depuis 1879, sont heureuses de participer activement à la grande Semaine de l'Education.

Leur institution offre présentement les cours suivants: Brevet d'enseignement, classe "B" ainsi que le premier cycle du cours classique, sections anglaise et française.

Préparer nos étudiantes pour la vie, par la Vie, telle est notre ambition.

LAITERIE AUTHIER LTEE

527 Cowie Tél. 373-8454

Externat Classique Mgr-Prince Frères Maristes

Examens d'admission le samedi 23 avril, à 9 a.m.
Cours classique 8e à 13e année
Commission Scolaire Régionale Meilleur, Granby

Granby



MACHINE A ECRIRE ROYAL
MACHINE A CALCULER VICTOR-MCCASKEY
MACHINE A CHEQUE
AMEUBLEMENT DE BUREAU COMPLET

TEL. 372-4590

Moderne Office
Equipment
ENRG.

VENTE, SERVICE, LOCATION
AMEUBLEMENT SCOLAIRE

D. MENARD 27 ST-JOSEPH GRANBY, QUE.

Ça reprend, ce soir à Waterloo

Les Maroons qui tirent de l'arrière 3-2, reçoivent Mégantic à 8 h. 30



CHEF
ici et là dans les
SPORTS
AVEC *Bernard Brodeur*

DES SERIES HORS PAIR

Les sportifs des Cantons de l'Est sont vraiment gâtés cette saison, alors que toutes les séries éliminatoires en marche donnent lieu à du jeu vraiment spectaculaire et de fort calibre. Même si certaines équipes ont déjà pris des avances confortables dans ces séries, il faut souligner l'excellence des rencontres qui ont toutes donné lieu à du grand hockey.

Dans la ligue Provinciale, St-Hyacinthe et Sherbrooke mènent 3 à 1 sur leurs adversaires Drummondville et Victoriaville respectivement. La série St-Hyacinthe Drummondville est de beaucoup la plus intéressante; mais, ceux qui ont assisté aux joutes de la classique "B" vous diront que malgré les comptes décisifs, le jeu a été très enlevé.

Dans la ligue B M S, c'est la même chose. Cowansville, mène 3 à 1, mais Iperville ne doit pas rougir de sa tenue, au contraire. Les deux équipes ont fourni une autre belle performance dimanche soir. Contrairement aux années passées, les comptes sont élevés à la suite d'un jeu ouvert. Il semble que tous les instructeurs se sont donnés la main pour "ouvrir la machine" plutôt que de mettre en pratique un jeu défensif qui est trop souvent ennuyant.

Il reste la série Waterloo-Mégantic. Cette dernière a été toute aussi captivante en dehors de la patinoire que sur la glace. Elle reprend ce soir, à la suite d'un verdict des hautes autorités de la QAHA qui ont réversé la décision de Maurice Parson de Sherbrooke. Ajoutons ici qu'une rumeur veut que Parson démissionne si ce n'est pas encore fait.

Les sportifs ont pris connaissance de cette série et des incidents qui ont suivi le match du 24 février dernier. Waterloo a finalement gagné sa cause, et la bataille reprend de plus belle ce soir, à Waterloo. Dans cette série aussi le jeu a été enlevé au possible, et de beaucoup supérieur à celui de la saison régulière.

Avec de telles séries, il est permis de dire que notre sport national n'est pas prêt de perdre sa popularité dans les Cantons de l'Est. Exemple: A Drummondville dimanche après midi, on pouvait compter 4,500 personnes. A Victoriaville, on a enregistré la plus grosse foule de la série; à Waterloo, 600 personnes environ étaient venues d'Iperville et de Cowansville pour assister au match... Ce soir, l'aréna de Waterloo ne sera pas assez grande pour recevoir tous les sportifs désireux d'assister à la reprise de la série Mégantic Waterloo. On peut en dire autant pour le match qui aura lieu à St-Hyacinthe, et à Sherbrooke où les clubs Victoriaville et Drummondville feront face à l'élimination.

Au sujet de ces séries, disons que les Gaultois continuent de surprendre tout le monde. Tous avaient prédit une série longue et pénible; voilà que les rapides Gaultois se moquent des "gros" Rockets, et s'acheminent vers un gain rapide. Dans la série "B" la victoire des Tigres dimanche a fait dire à certains "experts" qu'ils pourraient bien revenir de l'arrière ce que nous doutons.

Waterloo, l'enthousiasme est vraiment à son comble. Les dirigeants des Maroons affirment que l'incident de la semaine dernière aura servi à stimuler les joueurs de Roland Morrisseau au point de pouvoir renverser les calculs "Les Maroons sont enrégés" avons nous entendu ici et là.

BLAKE A DES PROBLEMES
Toe Blake se moquait, il y a deux semaines, de son "rival" Punch Imlach des Maple Leafs de Toronto qui se plaignait d'une longue liste de blessés et de la malchance qui s'acharnait sur ses Leafs. Blake disait alors: "Moi, je n'ai pas de problèmes". Toe doit ravalier ses paroles aujourd'hui, car cette fois il en a des problèmes, et de graves.

La perte de Jacques Lapierre pour la balance de la saison, et les blessures à Henri Richard et Jean-Guy Talbot sont autant de problèmes que Blake aura à résoudre au cours des prochaines parties. La "main invisible" a frappé à un bien mauvais moment, puisque le tricolore est en pleine course au championnat avec encore une bonne douzaine de parties à disputer. Blake doit sûrement regretter de s'être moqué un peu de Punch Imlach et de ses problèmes...

3 joueurs du Peterborough sur la 1ère équipe d'Etoiles

GRANBY - Les Petes de Peterborough qui ont remporté le championnat de la ligue Junior "A" de l'Ontario en fin de semaine, ont placé trois de leurs joueurs sur la première équipe d'étoiles du circuit. Cette nouvelle qui doit être rendue publique et officielle que jeudi seulement, indique que les trois joueurs en question de l'instructeur Roger Bédard ont été élus à l'unanimité par tous les instructeurs des neuf clubs de la ligue.

Il s'agit de la première ligne d'attaque des Petes formée de André Lacroix, meilleur joueur de la ligue, Danny Grant et Mickey Redmond. Les autres joueurs élus sont le cerbère Iyan Young du club Oshawa, et les défenses Jim McKenney des Malboros de Toronto et Bobby Orr, le sensationnel, du club Oshawa.

Les séries de cette ligue commencent ce soir. Contrairement à ce qui a été annoncé hier, les Petes de Roger Bédard affronteront les Malboros de Toronto dans la série quart de finale "A" 4 de 7 et non Oshawa.



COMITE OFFICIEL DE L'ARENA: Les Loisirs de Granby ont présenté hier soir à la population de Granby leur Comité officiel qui verra à l'administration de l'aréna local. On peut lire les détails dans un autre article de cette page. Cette photo nous fait voir le Comité; de gauche à droite, 1ère rangée, MM. Raymond Gauthier, vice-président, Jean-Paul Bernier, président, et Arsène Hallé, secrétaire. 2e rangée, MM. Gaston Fausse, directeur, Me Gilles Theriault, aviseur légal, Lyalle Davies, directeur, Roger Auger, directeur, Urgel Fournier, trésorier, René Arbour, gérant de l'aréna et Léonard Grondin, directeur.

LE COMITÉ DE L'ARÉNA, UN VRAI CHEF-D'OEUVRE

GRANBY - Il y a quelques mois, lors que le Conseil municipal de Granby demandait aux Loisirs de voir à la bonne administration de l'aréna local, en formant un comité spécial, les dirigeants des Loisirs a-

vaient alors déclaré: "Nous formerons un comité digne des sports, car les sports représentent beaucoup dans la vie quotidienne de tous et chacun".

Les Loisirs de Granby n'ont certainement pas manqué à leur promesse, et hier soir ils ont annoncé officiellement la formation de ce comité, lequel comité était provisoire, auparavant. On y retrouve des hommes d'affaires dont la valeur n'est pas permis d'être discutée, et aussi des sportifs qui, en plus de leurs affaires personnelles, ont toujours vu à la bonne marche des sports à Granby. Ce comité est un véritable chef d'oeuvre, croyons-nous, et nous nous empressons aujourd'hui de demander au Conseil municipal de consulter ce comité d'aréna pour résoudre certains problèmes qui

se posent actuellement sur la rénovation de l'aréna local. M. Jean-Paul Bernier, président de Granby Autorama, homme d'affaires de grande réputation et un sportif qui a toujours travaillé dans l'ombre, a accepté la présidence de ce comité.

M. Raymond Gauthier, gérant de l'Imperial Tobacco qui consacre plusieurs heures de ses loisirs à diriger des équipes des Loisirs, a été élu vice-président.

M. Arsène Hallé, président général des Petites Liges de Hockey qui a redonné un nouveau à cet organisme a accepté le poste de secrétaire trésorier. M. Urgel Fournier, dont les services rendus aux Loisirs de Granby ne se comptent plus, a été élu trésorier du comité. Me Gilles Theriault, avocat de Granby a bien voulu, accepté le poste d'aviseur légal.

Quatre directeurs ont aussi été élus. Il s'agit de M. Gaston Fausse, président de Granby Paper Box et fondateur des Vics de Granby dont l'expérience est depuis longtemps reconnue; M. Roger Auger à qui on avait confié la lourde tâche de recruter le comité de l'aréna et qui se dévoue depuis longtemps pour les Loisirs de Granby; Léonard Grondin, co-président de la compagnie 7up à Granby qui fut gérant de l'aréna durant de nombreuses années; M. Lyalle Davies assistant du surintendant de la Simonds Saw de Granby a lui aussi accepté un poste de directeur. M. René Arbour demeure le gérant de l'aréna.

Voilà le fameux comité de l'aréna, sur qui tout Granby et les amateurs de hockey fondent de grands espoirs; nous sommes assurés qu'ils ne seront pas déçus.

L'Alberta est seule au 1er rang

HALIFAX (PC) - Le quatuor de Ron Northcott, d'Alberta, est monté seul au premier rang hier soir, après la deuxième ronde du championnat canadien de curling, à la suite d'un gain de 11-9 sur la Nouvelle-Ecosse. L'Alberta l'avait emporté 11-6 sur le Nouveau-Brunswick en matinée.

Le Manitoba, du skip Hersh Lerner, a vaincu la Colombie-Britannique 9-7 en soirée en rejoignant la Saskatchewan au deuxième rang avec une fiche de 1-0. Le Manitoba n'avait pas participé à la première ronde tandis que la Saskatchewan était inactive dans la deuxième.

Bob Pickering, de la Saskatchewan, avait vaincu le Québec 14-12 à l'ouverture du tournoi.

La Colombie-Britannique, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario et l'Ile-du-Prince-Édouard affichent des records identiques de 1-1 alors que Terre-Neuve et le Nord de l'Ontario présentent des fiches de 0-2.

Hier soir, Bill Tracy, de Bagotville, Qué., a écrasé Bill Grozelle, du Nord de l'Ontario, 16-7; Charlie Sullivan, du N.-B., a vaincu George MacCharles, de T.-N., 7-4, et Joe Gurovka, d'Ontario, l'a emporté 8-6 sur Art Burke, de l'I.P.E.

En première ronde, la C.-B. avait écrasé l'Ontario 14-6; l'Alberta avait triomphé du N.-B., 11-6; la N.-E. avait supplanté le Nord de l'Ontario 7-6; la Saskatchewan avait battu le Québec 14-12 et l'I.P.E. avait devancé T.-N., 8-7.

5e joute de la finale Cowansville-Iperville

ST-JEAN - Les Renards d'Iperville stimulés par leur victoire de dimanche sauteront sur la patinoire plus décidés que jamais à poursuivre leur série contre Cowansville et aussi d'en sortir victorieux.

La rencontre, soit la 5ième de la finale se disputera sur la patinoire municipale de St-Jean et le signal du départ est pour 8h. 30.

On sait que dimanche soir à l'aréna de Waterloo le club du

pilote Maurice Perreault avait réussi à niveler le pointage 7 à 7 à moins de trois minutes de la dernière période et par la suite Michel Ménard faisait figure de héros dans le triomphe en comptant le but de la victoire qui poussait la série plus loin, et de plus permettait au sens de demeurer dans la course au championnat des séries de détail.

Paul Sicard, Gilles Gervais, Gilles Langelier et Freddie Lawrence et de l'expérience avec Fernand "Charlie" Lachance et Gilles Dumont. C'est prêt pour ce soir, et Iperville aura la chance de pour-

suivre sa marche triomphale pour continuer cette intéressante série.

Du côté de Cowansville, Jean Maurice Bédard qui est à la barre du Victoria est un homme d'expérience et il compte sur une pléiade de brillants joueurs comme les Marcel Lacroix, Yvan Bernard, Rodrigue Côté, Germain Ouellette, devant un Jules Sanchagnin qui peut devenir un mur pour les adversaires. Donc ce soir 8.30 hres à St-Jean, 5ième partie de finale entre les Renards d'Iperville et Cowansville.

Arbitres vs Policiers vendredi

GRANBY -- Tout indique que les Arbitres en ont assez des Policiers. C'est du moins le commentaire entendu en fin de semaine dernière, alors que les deux clans ont formellement décidé de se rencontrer sur la patinoire de l'aréna de Granby, vendredi soir prochain, à 8h30.

Voilà un match qui promet. Les Policiers qui retrouvent vite leur condition d'antan... au hockey... se promettent bien de mettre à la raison les hommes rayés, malgré leur expérience des règlements, et leur excellent coup de patin.

Paul Sicard, Gilles Gervais, Gilles Langelier et Freddie Lawrence et de l'expérience avec Fernand "Charlie" Lachance et Gilles Dumont. C'est prêt pour ce soir, et Iperville aura la chance de pour-



LE CONCOURS DE PÊCHE sur glace du club Stanley-Roxton Pond a été couronné de succès dimanche. Les plus belles prises ont été récompensées par de magnifiques prix. Voici quelques gagnants de ce concours; de gauche à droite, Jean-Claude Picard, président, Claude Meneghetti, 2e prix pour le brochet, Lise Boutin, 1er prix pour le brochet, Rosaire Bernier, 3e prix pour la perche, Gérard Boutin, 1er prix pour l'achigan, et Aimé Giguère, secrétaire du club.



"TOUS MES SECRETS DE HOCKEY" par Henri "Pocket Rocket" Richard... Voilà le dernier disque du "hit parade". Le joueur-étoile des Canadiens de Montréal a endisqué tous les secrets du métier. C'est vraiment quelque chose à écouter, et surtout à mettre en pratique. M. Jean-Paul Bernier, président de Granby Autorama a fait don d'une soixantaine de ces disques "long jeu" aux instructeurs et président des Petites Liges de Hockey des Loisirs de Granby, hier soir. M. Bernier dans une courte allocution, a souligné le plaisir qu'il avait à pouvoir collaborer avec les jeunes, et surtout avec les instructeurs en remettant à ces derniers les "secrets du Pocket". Cette photo nous fait voir, de gauche à droite, MM. Germain Gingras, vice-président du Hockey Mineur, Arsène Hallé, président, M. Bergeron de la compagnie Ford du Canada et Jean-Paul Bernier qui devait être élu plus tard président du Comité de l'aréna de Granby.

NOUVELLES BRÈVES

BOSTON (PA) - Les Bruins de Boston, victimes de blessures et vaincus au cours de leurs sept derniers matches, ont rappelé, hier, Ron Shock du San Francisco, de la ligue de l'Ouest. Ce dernier, un centre, sera mis à l'essai à l'aile gauche.

BALTIMORE (PA) - On a enlevé une tumeur bénigne au cerveau du receveur Dick Brown, des Orioles de Baltimore, lors d'une opération qui a duré 3 1/2 heures hier. On ignore combien de temps il demeurera à l'hôpital, mais on avait annoncé antérieurement qu'il ne jouerait pas en 1966.

NOUVEAU à Granby REPARATION
de produits d'Aluminium ou d'Acier
tels que:
- MOUSTIQUAIRES
- PORTES
- VENTILERS
- FENÊTRES, ETC.
BUREAU 378-4336
Appelez: RES. 372-3640
Aluminium Service

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Ministère de la Voirie Projet 9215-66

Revêtement en béton bitumineux du chemin des 27 dans la paroisse de Saint-Amable, comté de Verchères. Longueur de 2.44 milles. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Chambly, Rouville et Verchères.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$1,600.00.

Closure des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 6 avril 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Les entrepreneurs voudront prendre note pour les projets ci-dessous mentionnés, que les appels d'offres doivent se lire comme suit:

Projet Q.G.-47

Revêtement en béton de ciment des voies principales, revêtement bitumineux des carrefours et accotements, ainsi que la construction de bases en béton pour lampadaires et l'installation du système d'éclairage sur la route Transcanadienne aux intersections de la nouvelle route no 47, de la route Centrale, de la Montée des 42 et du chemin des 25, dans les municipalités de Saint-Mathieu de Beauce et Sainte-Julie, comté de Verchères.

Projet Q.G.-48

Revêtement en béton de ciment des voies principales, revêtement bitumineux des carrefours et accotements, ainsi que la construction de bases en béton pour lampadaires et l'installation du système d'éclairage sur la route Transcanadienne de l'extrémité ouest du viaduc du nouveau chemin du Rang de la Côte en allant vers l'ouest, jusqu'à l'extrémité ouest du boulevard Mortagne, dans la ville de Boucherville, comté de Chambly. L'ouverture des soumissions pour ces deux projets doit avoir lieu mercredi le 30 mars 1966, à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.).

Le Sous-ministre Roger-J. LABREQUE

Drummondville face à l'élimination ce soir

Les Gaulois de St-Hyacinthe sont déterminés à en finir maintenant

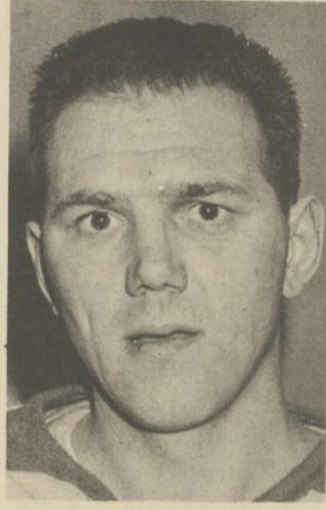
GRANBY -- On pourrait bien connaître les deux finalistes de la ligue Provinciale senior du Québec ce soir, alors que seront disputées les 5e joutes de classiques "A" et "B", à St-Hyacinthe, et à Sherbrooke.

A St-Hyacinthe, les Gaulois de l'instructeur Claude Savary tenteront de remporter une 4e victoire consécutive sur les Rockets de Drummondville. Un tel exploit constituerait une surprise, car dès la première joute de la classe, les Rockets avaient semblé indiquer leurs intentions de démolir et surtout d'éliminer rapidement les champions de la saison régulière. Le contraire est à se produire.

A Sherbrooke, les Castors voudront faire oublier à leurs partisans l'échec de dimanche à Victoriaville, alors que les Tigres furent enfin favorisés et l'emportèrent assez décisivement 7 à 4.

Le nouvel instructeur des Tigres, Georges Bouchard semble avoir trouvé le point faible des siens. Dans certains milieux, on croit que si Victoriaville réussit à décrocher une 2e victoire, la série atteindra sa limite, soit 7 parties.

Claude Savary était un homme parfaitement heureux lorsque nous l'avons rejoint par téléphone hier. "Encore une, et ce sera fini. Mais, nous n'ou-



Dino MASCOTTO

bilions pas que les Rockets restent une équipe très redoutable qui ont les mêmes intentions que nous. Il nous faudra en finir le plus tôt possible, car un autre voyage à Drummondville pourrait être fatal.

Nous ne prendrons aucun risque, et guetterons l'occasion de triompher", a déclaré Claude.

Les Gaulois, même élopés, représentent encore l'équipe à battre dans le circuit. Il ne faudrait toutefois pas que les joueurs pèchent par excès de confiance, maintenant qu'ils

mènent 3-1. Les joutes se disputent une après l'autre, et rien n'est plus dangereux qu'à ce stade de la série.

Les Gaulois ont su gagner la "joute-clé" dimanche, et normalement, une équipe qui gagne cette partie élimine son adversaire.

Gilles Bédard sera probablement à son poste ce soir. Claude Savary croit que pour la première fois, il pourra compter sur son alignement régulier, au complet.

A Drummondville, l'instructeur Lou Poliquin est d'une humeur massacrante. "J'ai eu tellement confiance, et je persiste à croire que nous avons la meilleure équipe, et que nous remonterons la pente. Surtout, n'allez pas croire que cette série tire à sa fin. Nous reviendrons à Drummondville... puis à St-Hyacinthe dimanche prochain", a précisé le bouillant Lou.

Il n'est pas impossible que les Rockets adoptent une nouvelle tactique ce soir. Ils éviteront peut-être de "jouer l'homme" et de concentrer leurs efforts à compter plus de buts.

Mais, les Gaulois sont sûrement prêts à ce jeu, où ils excellent tout particulièrement.

Le match est prévu pour 8h30 à St-Hyacinthe. Si les Gaulois et les Castors l'emportent ce soir, la finale débuttera à St-Hyacinthe jeudi soir.



LES PETES ETAIENT EN VILLE vendredi soir, et plusieurs amis de l'instructeur Roger Bédard en ont profité pour "renouer connaissance", et aussi pour rencontrer cette jeune équipe qui a remporté le championnat de la saison. On voit ici le fameux trio des Petes avec leur instructeur et quelques amis de Roger. A l'avant, Roger Bédard, Micley Redmond, André Lacroix, champion compteur, Danny Grant et le Dr. Jean-Paul Bédard de Sutton. A l'arrière, Henri Lajeunesse, Valmore Viens, capitaine de la sûreté municipale et Claude Bédard.

LE PROCÈS SE CONTINUE

MILWAUKEE (PA) — Un ancien directeur des Braves de Milwaukee a déclaré hier que la Milwaukee de la Ligue Américaine à Minneapolis - St-Paul "n'avait pas été un facteur dans le déclin des assistances à Milwaukee au cours des premières années de 1960."

William Eberly, ancien gérant d'affaires des Braves, a révélé, lors du procès intenté au baseball par l'Etat du Wisconsin, qu'il avait fait un relevé en 1957, alors que les Braves avaient attiré 2,500,000 amateurs en remportant le championnat mondial, lequel démontrait que "sept dixèmes de la population de la région métropolitaine des villes jumelles".

"Au fait, a-t-il précisé, 70 pour cent de l'assistance aux joutes des Braves venait d'un rayon de 50 milles de Milwaukee".

En réponse aux questions de l'avocat de l'Etat, Eberly a précisé que la venue des Twins à 350 milles de Milwaukee j'n'avait joué aucun rôle sur l'assistance au County Stadium", se lon son relevé. Il a abandonné son poste l'an dernier, lors du déménagement proposé des Braves à Atlanta.

Par contre, il a dit que la proximité de la région métropolitaine de Chicago, qui détient deux franchises dans les majeurs, "était un facteur très favorable" aux Braves.

La seconde semaine du procès a commencé hier alors que les avocats étaient conscients du fait que la cour avait bien l'intention de compléter les procédures avant le début de la saison de baseball.

NOUVELLE BRÈVE

MELBOURNE (AFP) — L'Écossais Jackie Stewart sur "BRM" a remporté brillamment la course internationale automobile disputée sur le circuit de Longford, en Tasmanie, couvrant les 193 km 600 en 1h 02' 55", et terminant 1'46" avant son co-équipier Graham Hill, qui devançait lui-même l'Australien Jack Brabham de 27"1, sur "Brabham". Sur le circuit de 7km 200, Stewart a la moyenne générale de 178 km à l'heure. Le champion du monde Jim Clark sur "Lotus" a eu des ennuis mécaniques.

Les chances du Canada seraient très bonnes

LJUBLJANA, Yougoslavie (PC) — Frank Curry, d'Edmonton, était confiant hier de voir le Canada obtenir les jeux olympiques d'hiver 1972 à Banff.

Curry, président du comité du hockey dans l'organisation olympique de Banff, et Ted Trafford, de Calgary, doivent présenter, aujourd'hui, la demande de Banff à la Fédération internationale de hockey glace.

Le Canada n'a jamais présenté de tournoi olympique ou mondial de hockey.

Le Japon a présenté sa demande hier, mais les délégués ont exprimé certaines doutes sur la rentabilité de leur programme qui prévoit la tenue des jeux en huit jours au lieu de 10.

Le Canada en sera à sa troisième soumission.

"Je crois que notre demande est juste, a dit Curry. On nous l'a refusée pour 1964 et 1968, cette dernière fois par trois voix."

Le Comité olympique international doit prendre une décision à Rome le mois prochain. La FIHG peut faire des recommandations au COI.

Hockey amateur

On sait que le championnat mondial de hockey amateur se

confond avec le titre olympique à tous les quatre ans.

Les huit équipes du groupe A étaient inactifs hier, mais se lanceront à l'action aujourd'hui, alors que le Canada affrontera l'Allemagne de l'Est, la Suède rencontrera la Pologne, la Russie rivalisera avec la Finlande et la Tchécoslovaquie disputera la victoire aux Etats-Unis.

Canadiens

Le joueur-instructeur Jackie McLeod et son conseiller, le R. P. Bauer, ont insisté sur la défensive lors d'un exercice de 75 minutes complété par les Canadiens hier.

Les Canadiens, qui ont déjà trois victoires à leur crédit, sont conscients de la puissance des Allemands, qui ont surpris les Suédois 4-1 samedi même s'ils ont été déclassés par les Russes et les Tchèques.

Le Canada affrontera la Tchécoslovaquie jeudi et les Russes vendredi. Les trois équipes partagent présentement le premier rang avec six points chacune.

Assemblée

Lors de l'assemblée de la FIHG, hier, le plus dur coup porté aux espoirs des Japonais l'a été par le président Bunny Ahearne, qui croit impossible de présenter le tournoi de hockey

TORONTO (PC) — Le sort du match titulaire des boxeurs poids lourds entre Cassius Clay et Ernie Terrell est encore entre les mains des politiciens, qui ont été à l'origine des nombreux refus essayés par les promoteurs jusqu'à maintenant.

Conditions

Harold Ballard, vice-président du Gardens, a révélé que la direction avait préparé un contrat avec Tunney impliquant un pourcentage non dévoilé.

De plus, les contrats des boxeurs sont prêts, donnant 5 pour cent des recettes aux gilets à Clay, 2 pour cent à Terrell et 30 pour cent au Gardens.

Les prix des billets varieraient de \$10 à \$100, si bien qu'une foule de 17,500 personnes rapporterait entre \$195,000 et \$225,000.

De plus, McKenzie a précisé que les promoteurs devraient déposer une garantie de plus de \$96,000.

Par ailleurs, Ballard a déclaré que le Gardens se soumettrait à toute décision prise par le gouvernement. "Car nous ne procéderons certes pas de façon illégale."

Autres décisions

Ballard a précisé que les boxeurs ne quitteront pas leur camp d'entraînement avant la signature des contrats, précisant que Robert Arum, avocat de Main Bout Inc. qui détient les droits de télédiffusion en circuit fermé, pouvait signer au nom des deux pugilistes.

Enfin, Ballard a dit que Rowtree avait "plus ou moins approuvé le match" et une décision serait plus facile si "la chambre ne siègeait pas actuellement".

Clay et Terrell ont télégraphié leur consentement à Toronto qui serait le site d'un deuxième combat titulaire en cinq mois.

En novembre dernier, Terrell a défendu avec succès son titre de la WBA en remportant une décision unanime en 15 rounds sur George Chuvalo, de Toronto.

sera Frank Tunney conjointement avec le Maple Leaf Gardens.

Ainsi, on ne saura pas à quoi s'en tenir avant aujourd'hui, car le ministre de la Justice de l'Ontario, Leslie Rowntree, veut en discuter avec ses collègues avant de prendre une décision.

Le commissaire athlétique de l'Ontario, Merv McKenzie, a déclaré hier que la décision finale revenait à Rowntree, dont la commission athlétique de l'Ontario relevait.

"Le ministre étudie présentement la question et aucune décision n'est prévue avant mardi au plus tôt", a dit McKenzie, ancien président de la WBA, qui a donné toutes les informations possibles à son patron lors d'une entrevue hier matin.

McKenzie a fait ses recommandations, qu'il n'a pas voulu dévoiler, et a ajouté que, en raison de la session actuelle, Rowntree ne pouvait en arriver à une décision immédiate.

Raison du retard

McKenzie a précisé que le tout gravitait autour des refus essayés dans différents endroits de Chicago à Edmonton, y compris Montréal, Verdun et Québec.

Lors d'une session dans l'après-midi, Rowntree a révélé aux membres du gouvernement provincial qu'aucune décision n'avait été prise, car on voulait obtenir d'autres informations de McKenzie. Il a ajouté que la commission athlétique "étudiait la demande de présenter le combat".

Si Rowntree donne son essentiment, le promoteur du match



LA JOUË ALOUETTE-MAROONS a remporté un vif succès dimanche dernier à l'aréna de Waterloo. En effet plus de 1,000 personnes se sont rendues à l'aréna pour voir à l'oeuvre leurs joueurs de football favoris et les anciennes vedettes des Maroons de Waterloo qui ont offert un spectacle très intéressant. Sur la photo nous apercevons, son honneur le maire de Waterloo, mettant la rondelle au jeu. Dans l'ordre habituel nous voyons, Guy Girardeau, instructeur des Alouettes "50", Gilles Rousseau, responsable du hockey mineur de Waterloo, M. Albert Lacoste, représentant de brasserie Labatt, son honneur le maire de Waterloo, M. Armand Russell, M. Bill Roberts, arbitre de la partie et directeur des promotions sportives de la brasserie Labatt, M. René Boileau, président des Maroons jr. et Frank Moreau, capitaine des anciens Maroons. Cette partie était au profit du hockey mineur de Waterloo.

"UNE VOLÉE PARFAITE"

GRANBY - Plusieurs archers de Granby ont participé récemment à un tournoi de tir à l'arc du club Kanata, au collège St-Laurent de Montréal. Cette compétition est l'une des plus importantes, au Québec. On remarquait les grands noms du tir à l'arc, comme Boucher Lessard, Barrière Chevrier et plusieurs autres.

Jérôme Guillette, Richard Wilcott et Mlle Denise Wilcott de Granby étaient présents. Ils sont revenus enchantés de cette belle expérience. 54 concurrents ont pris part aux épreuves, et les résultats publiés plus loin prouvent l'habileté des participants. On comptait des archers de tous les coins de la Province, voir même des Etats-Unis.

Le tournoi, d'une possibilité de 600 points, consistait à disputer deux rondes, c'est-à-dire 60 flèches à chaque ronde, d'une distance de 60 pieds. Avant de passer aux résultats, soulignons que dimanche, "ochain, le 13 mars à St-Hyacinthe, sera disputé le tournoi du club Maska à compter de 1h. a.m. Ce tournoi aura lieu à la salle OTJ de la Providence. Les intéressés n'auront qu'à se rendre à cette adresse. Voici maintenant quelques résultats du dernier tournoi, à St-Laurent.

Souchereau L.	515
Gaillard R.	508
P. & R. A.	502
Charbonneau R.	496
Lefèvre J.J.	492
Guilbeault A.	474
Foucault J.	469
Pelletier R.	466
Beauregard Syl.	461
Beauvert V.	448
Dumas J.	431
Chevrier G.	427
Thomson A.	421
Thomas R.	415
Sauvageau A.	282
Héon R.	282
Isabelle R.	221
Homme-Instinct	
Lessard R.	520
Sauvageau M.	510
Auclair P.	503
Beaulieu M.	484
Phillie TM.	479
Morin M.	456
Carignan	433
Gingras R.	431
Morin H.	422
Bernacher R.	417
Lafleur A.	414
Phillie E.	405
Mallhot J.	391
Morin J.L.	389
Henaault A.	366
Lussier R.	359
Levesque H.	351
Bellavance J.	349
Normandin J.	321
Bellavance A.	305
Femme-Mire	
Desjardin Pie.	531
Lefèvre Jac.	498
Lacasse A.	474
Gilbeault Rol.	455
Beauregard Y.	441
Lussier A.	373
Femme-Instinct	
Lusignan M.	466
Lévesque L.	421
Demers P.	306
Deguise M.	168
Homme Style Libre ou Mire	
Albert Ed.	556
Catlin L. W.	551
Boucher E.	546
Barrière E.	536
Brisson W.	536
Gagnon C.	531
Chevrier R.	524
Céré R.	518

Tito assiste à la 1ère partie de hockey

ZAGREB, Yougoslavie (PC-PA) — Le président Tito, de la Yougoslavie, a déclaré dimanche que le hockey était "un sport merveilleux et viril".

Il a déclaré aux reporters que la joute entre le Canada et les Etats-Unis lors de l'ouverture du tournoi pour le championnat du monde, jeudi à Ljubljana, était la première partie de hockey qu'il ait vue et qu'il avait été impressionné.

Le Canada a remporté cette partie 7-2.

Le maréchal Tito a aussi assisté samedi à la partie entre la Russie et les Etats-Unis, alors que l'équipe soviétique a vaincu les Américains 11-0.

"Cette année, j'ai assisté personnellement pour la première fois à des joutes de hockey, et je dois dire que je préfère ce sport à tous les autres, même au soccer."

Dimanche, il a quitté Ljubljana pour se rendre à Zagreb afin d'assister à une ou deux autres parties de la catégorie B.

Le vainqueur opposé à George Chuvalo

TORONTO (PC) — Loren Cassina, membre du groupe des promoteurs qui mousse le match titulaire des poids lourds Cassius Clay et Ernie Terrell à Toronto, a déclaré hier soir que le vainqueur affronterait George Chuvalo, de Toronto, avant le 15 juin.

"C'est là un aspect des négociations qui a échappé aux politiciens", a précisé Cassina, directeur de All-Canada Sports et représentant de Main Bout Inc., groupe qui détient les droits de télédiffusion du match en circuit fermé.

On sait que les promoteurs espèrent présenter le match Clay-Terrell au Maple Leaf Gardens de Toronto le 29 mars.

Le sort du match est entre les mains du ministre de la Justice de l'Ontario, Leslie Rowntree, qui prendra peut-être une décision aujourd'hui.



L'EQUIPE ASBESTOS a remporté les honneurs du tournoi Juvénile provincial disputé en fin de semaine dernière à l'aréna de Waterloo. Asbestos a remporté cet honneur en disposant du Sorel en finale, au compte de 5 à 1. Magog et Duvernay ont été les autres victimes de l'équipe Factory d'Asbestos. Sur la photo nous apercevons M. Réjean Coutu, instructeur des champions recevant des mains de M. Armand Russell maire de Waterloo le trophée emblématique du championnat, le premier de ce genre disputé à l'aréna de Waterloo Gilles Rousseau, organisateur du tournoi assiste à la présentation.

Le sort du combat est entre les mains des politiciens

TORONTO (PC) — Le sort du match titulaire des boxeurs poids lourds entre Cassius Clay et Ernie Terrell est encore entre les mains des politiciens, qui ont été à l'origine des nombreux refus essayés par les promoteurs jusqu'à maintenant.

Conditions

Harold Ballard, vice-président du Gardens, a révélé que la direction avait préparé un contrat avec Tunney impliquant un pourcentage non dévoilé.

De plus, les contrats des boxeurs sont prêts, donnant 5 pour cent des recettes aux gilets à Clay, 2 pour cent à Terrell et 30 pour cent au Gardens.

Les prix des billets varieraient de \$10 à \$100, si bien qu'une foule de 17,500 personnes rapporterait entre \$195,000 et \$225,000.

De plus, McKenzie a précisé que les promoteurs devraient déposer une garantie de plus de \$96,000.

Par ailleurs, Ballard a déclaré que le Gardens se soumettrait à toute décision prise par le gouvernement. "Car nous ne procéderons certes pas de façon illégale."

Autres décisions

Ballard a précisé que les boxeurs ne quitteront pas leur camp d'entraînement avant la signature des contrats, précisant que Robert Arum, avocat de Main Bout Inc. qui détient les droits de télédiffusion en circuit fermé, pouvait signer au nom des deux pugilistes.

Enfin, Ballard a dit que Rowtree avait "plus ou moins approuvé le match" et une décision serait plus facile si "la chambre ne siègeait pas actuellement".

Clay et Terrell ont télégraphié leur consentement à Toronto qui serait le site d'un deuxième combat titulaire en cinq mois.

En novembre dernier, Terrell a défendu avec succès son titre de la WBA en remportant une décision unanime en 15 rounds sur George Chuvalo, de Toronto.

Brewer gagne l'omnium de Pensacola

PENSACOLA, Floride (PA) — Brewer a tourné un total de 275, y compris une dernière ronde pour un 67 et un total de 275, de de 71, en l'emportant par pit, qui a terminé avec un 68, Devlin et Jacky Cupit hier en triomphant dans l'omnium de Pensacola, doté d'une bourse de \$65,000.

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Les personnes ci-après énumérées ont demandé les permis suivants:

DEMERS, Rhéal	Route No 1 St-Paul d'Abbotsford	Restaurant
DECELLES, Jean-Paul	Rue Principale, Ouest-Shefford	Epicerie
LANGLOIS, Roger	Route no 1	Epicerie
PARENT, Gaston	St-Paul d'Abbotsford 529 rue Principale St-Paul d'Abbotsford	Epicerie

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au:

GREFFIER DE LA REGIE
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL, P.Q.

vos billets de train sont

au bout du fil

Pas besoin de vous déranger! Téléphonnez à votre représentant local du CN et vos billets vous seront promptement envoyés par la poste.

granby 372-4411

C. Charbonneau et l'équipe St-Eugène sont les nouveaux champions chez les Mosquitos

GRANBY - C. Charbonneau brillant jeune joueur du club Joseph a accumulé l'imposant total de 27 buts en 14 assistances en 18 parties seulement, pour remporter le championnat des compteurs de la ligue Mosquitos de Granby, un circuit sous la présidence de M. Camil Messier, Charbonneau a devancé par un point seulement le jeune Tardif de l'équipe St-Eugène.

C'est l'équipe St-Eugène qui a décroché le championnat de cette ligue des Loisirs de Granby, avec 15 victoires, un seul revers et deux parties nulles en 18 rencontres.

Chez les gardiens de buts M. Racette du St-Joseph a conservé la formidable moyenne de 0.72 pour décrocher le titre. Fait à souligner, le St-Joseph n'a accordé que 13 buts à ses adversaires en 18 parties régulières mais a quand même fini au 2e rang, ayant subi trois revers.

Voici les statistiques finales et complètes des Mosquitos.

Table with columns: Noms, B, A, T, Pm, Club. Lists player statistics for various teams including St-Joseph, St-Eugène, Notre Dame, etc.

Table with columns: Club, B, A, T, Pm, Club. Lists team statistics for various clubs like Ste-Famille, Ste-Famille, High School, etc.

MOYENNE DE GARDIENS DE BUTS

Table with columns: Club, Pp, Moy. Lists goalkeeping averages for clubs like St-Joseph, St-Eugène, etc.

CLASSEMENT FINAL

Table with columns: Club, Pj, Pg, Pp, P, C, T. Lists final league standings for various clubs.



DENIS GENDREAU, capitaine de l'équipe Bromont a remporté le championnat des compteurs de la ligue Commerciale de l'Est. Denis a accumulé un total de 35 points soit 2 de plus que ses plus proches rivaux Jean-Yves Renaud et Fat Boucher qui eux ont une fiche de 33 points. Denis a compté 20 francs buts pour ainsi dominer dans ce domaine, et amasser 13 assistances. Sur la photo nous apercevons Denis Gendreau recevant le trophée des mains de M. Pouliot de la Brasserie O'Keefe M. Armand Lemay instructeur du Bromont assiste à la présentation.

Championnat de ballon-balai à Hull

Le deuxième tournoi pour le championnat canadien de ballon sur glace sera présenté à l'Aréna de Hull les 18, 19 et 20 mars prochains.

Ce tournoi qui est sanctionné par la Fédération canadienne de ballon sur glace offrira aux équipes gagnantes un total de bourses se chiffrant à \$1,200.00 dont \$950.00 en argent. Pour la deuxième année consécutive le tournoi sera commandité par la Brasserie Labatt Ltée de Hull. Le tournoi donnera l'occasion aux 32 équipes en liste de disputer chacune trois parties. Il y aura 8 sections de 4 équipes qui disputeront un tournoi individuel à la ronde. Les huit gagnants individuels s'affronteront ensuite dans des joutes à finir des quart-finales, semi-finales. Le tirage officiel des équipes qui participeront aura lieu le 10 mars 1966.

L'ouverture officielle du tournoi aura lieu à 8 heures p.m., vendredi le 18 mars. Les équipes désirant s'inscrire à ce tournoi peuvent le faire en communiquant avec monsieur Cliff Lacelle, 69, rue Palsten, Ottawa, 5 Ontario (224-2772) ou monsieur Marcel Bourdeau, 19, rue des Obaltes, Pointe Gatineau, P.Q. (771-4949). Le coût de l'inscription est de \$25.00.

BOURSES AUX GAGNANTS

- 1) \$500. et trophée
2) \$200. et trophée
3) \$75. et trophée
4) \$75. et trophée
5) \$25. et trophée
6) \$25. et trophée
7) \$25. et trophée
8) \$25. et trophée

Les quilles à Acton Vale

ACTON VALE - Le gérant du Palais du Quilleur d'Acton Vale le populaire Gaby BOLDUC, nous a remis les derniers résultats des rencontres disputées dans son établissement:

TELE-QUILLES Les champions Jocelyn Charest et Robert Breault rencontreront l'équipe aspirante formée de Claude et Fernand Tremblay samedi le 5 mars à 3 hres au Palais du Quilleur.

TOURNOI AMATEURS Chez les dames, Micheline Plasse, 527, Jeannine Plasse, 510; Thérèse Breault, 497; Annette Guilbert, 465. Chez les hommes: Claude Tremblay 560; J.P. Côté 539; Armand Fontaine, 521; C. Senzay, 510; J.C. Boisjoly, 504; P.E. Daigneault 495. Les Commanditaires: Restaurant "Le Coq d'Or"; Meubles Denis Dorais; Garage B-A Paul Dupont; Palais du Quilleur Le tournoi qui a débuté le 8 février se terminera le 19 mars.

TOURNOI DES CHAMPIONS DOW HOMMES: a) Gaby Bolduc, b) J.P. Côté, c) Jacques Deschênes, d) A. Roy. FEMMES: a) Thérèse Breault, c) Hugobette Tremblay, Il y aura 3 rondes de qualification, au 28 février.

Ligue des Bons Voisins

GRANBY - Voici les dernières statistiques de la ligue des Bons Voisins O'Keefe de Granby:

Plus haut simple de la soirée; Yvonne Bordas de l'équipe #9 Gérard Courtemanche avec 171 chez les dames. Georges Ostiguy de l'équipe #7 Ferme Belle Vue avec 194 chez les messieurs.

Plus haut triple de la soirée; Claire Osgiguy de l'équipe #8 B.M. Auto Spring Reg'd avec 426 chez les dames. Georges Ostiguy de l'équipe #7-Ferme Belle Vue avec 491 chez les messieurs.

Plus haut simple à date: Chez les dames 181 Monique Labbé. Chez les messieurs 246 Roger Guillemette.

Plus haut triple à date: Chez les dames 472 Mariette Maurais. Chez les messieurs 559 Roger Guillemette.

Plus hautes moyennes à date: Chez les dames: Claire Ostiguy avec 117.20. Chez les messieurs: Georges Ostiguy avec 147.9 (suite à la page 14)

RICHARD DUFRESNE BRILLE DANS LA LIGUE INDÉPENDANTE

Samedi dernier dans la ligue indépendante Richard Dufresne a pris la vedette avec un excellent triple de 491. Ces matchs sont disputés à la salle de quilles Dufferin.

Sur les allées 1 et 2 l'équipe Forget a facilement triomphé de l'équipe Poudrier 4 à 0. Bernard Perreault (382) et Raymond St-Pierre (371) ont le mieux joué.

Dans l'autre rencontre les équipes Laurin et Goyette ont fait match nul. Richard Dufresne de l'équipe Laurin a été l'étoile de la rencontre avec un simple de 212 et un excellent triple de 491.

Table with columns: Club, Pj, Quil., Moy. Lists scores for Jean Claude Dulac, Richard Dufresne, etc.

Table with columns: Club, Pj, Pg, Pp, Quilles. Lists scores for Forget, Laurin, Goyette, Poudrier.

MARQUES DE LA SEMAINE:

Richard Dufresne 212, Richard Dufresne 491.

MARQUES DE L'ANNEE:

Jean-Claude Dulac 218, Jean-Claude Dulac 542.

Equipe Poudrier

731, 2018.

Ligue Midget de Granby

GRANBY - - Voici les dernières statistiques de la ligue Midget des Loisirs de Granby:

Table with columns: Nom, J, G, P, N, Pp, Tot, Mp. Lists player statistics for Midget league.

LES 10 PREMIERS COMPTEURS

Table with columns: Nom, Club, B, A, P, Mp. Lists top scorers for Midget league.

MOYENNE DES GARDIENS DE BUTS

Table with columns: Nom, Moy. Lists goalkeeping averages for Midget league.

Les patineurs canadiens sont revenus de Davos très déçus

TORONTO- PC- L'équipe canadienne de patinage de fantasia est revenue au Canada jeudi arrivant des championnats mondiaux tenus la semaine dernière à Davos, Suisse, avec à la bouche de dures critiques pour les juges.

Je ne dirais pas que les juges étaient faits d'avance, mais j'ai mes propres sentiments, déclare Mme Ellen Burka, à qui elle sert d'instructeur et qui a perdu son championnat mondial en terminant au troisième rang dans la compétition des simples féminins. C'est Carol Fleming des Etats-Unis qui a gagné le championnat féminin.

Lorsque Mme Burka donne à entendre que les juges étaient contre les Canadiens, elle n'est pas seule à le faire. Le Dr Charles Snelling de Welland, qui s'est classé 10e dans les simples messieurs, et Bruce Hyland de Toronto, instructeur de Susan et de Paul Huehnergard, éliminés dès la première ronde.

Les quilles à Waterloo

GRANBY - La saison de quilles tire aussi à sa fin à Waterloo, et des défis sont lancés, alors que les champions ont atteint le sommet de leur condition physique. Ainsi, les frères Claude et René McKinnon lancent un défi à toute équipe de "deux" désireuse de les affronter dans un "téléquilles" de 3 parties au total des points. Un enjeu sera déposé... si nécessaire. D'un autre côté, Jean Dion défie tous les joueurs de grosses quilles, pour un match de 3 rencontres... avec un enjeu également.

Voici maintenant quelques résultats de quelques ligues de Waterloo, résultats qui nous sont fournis par M. Jean-Paul Charpentier:

Table with columns: Club, Pj, Pg, Pp, Quilles. Lists scores for various clubs like HTS, Commercial, etc.



LES AS DE ST-GREGOIRE couronnent leur championnat en acceptant le trophée O'Keefe des mains du gérant des ventes Marcel Pépin. Le capitaine Serges Desnoyers, le commanditaire M. Emile Vigeant, le directeur Denis "Figaro" Bessette et tous les joueurs arborent le sourire victorieux. Félicitations à tous. (Photo Briouillette)



CLAUDE MAYNARD du Collège Royal Militaire sera l'un des réguliers à la joute du 5 mars, entre son équipe et l'Académie Militaire de West Point. Il s'agit d'un match annuel. Claude qui en est à sa 4e année au cours d'ingénieur au Collège Militaire, a fait ses études à l'école secondaire Christ-Roi de Granby. Il est le fils de M. et Mme Roger Maynard du 340 St-Joseph, à Marieville. Claude adore les sports, et il excelle entre autres dans le hockey, le football, le soccer, le ballon-panier et aux compétitions de piste et pelouse. Il sera gradué en mai prochain, avec le titre de sous-lieutenant, et ingénieur diplômé.

"Education et Sens Social"

L'ASSOCIATION
DES EDUCATEURS
CATHOLIQUES DE
ST-HYACINTHE

773-3081



LIBRAIRES - IMPORTATEURS
CROS ET DETAIL

TOUT
POUR
L'ECOLE

1400-1410 St-Hyacinthe
des Cascades 774-8606

J. GOYETTE INC.

Centre d'achats St-Hyacinthe
14 boul. Laurier, Ste Rosalie

774-7636

Distributeur exclusif
des dactylos

OLYMPIA



774-6611

SAINT-HYACINTHE, QUE.

IL APPARTIENT A TOUS DE S'INTERESSER A L'EDUCATION

Le sens social dans la vie professionnelle.

Le sens social
dans
la vie religieuse

Celui qui place le moyen de subsistance comme première valeur dans le choix d'une profession n'est et ne sera toujours qu'un mercenaire, jamais un professionnel.

Le professionnel rend un service à la société et la qualité de ce service ne peut et ne doit jamais être en fonction de la rémunération.

Le professionnel se caractérise par le don de lui-même et c'est le seul critère qui compte. Il y a des professionnels dans les besoins les plus humbles comme il y a des mercenaires dans les groupes qu'on a convenu d'appeler "professions".

Celui par exemple, qui met toute son âme à son travail, toute sa concentration d'esprit, qui applique ses connaissances à accomplir un travail modeste dont il peut être fier est certes beaucoup plus professionnel que celui qui refuserait de rendre service à la société sous prétexte qu'on ne peut payer la somme à laquelle il a évalué son habileté. Il y a d'ailleurs dans toutes les professions des services rendus qui n'ont pas de prix.

On a malheureusement, de nos jours, placé l'argent trop haut dans l'échelle des valeurs et la mesure du signe de piastre a parfois tendance à se généraliser.

Même si la rémunération ne doit pas influencer sur la qualité du service rendu par le professionnel, elle doit quand même exister. Elle doit lui permettre une vie exempte de soucis matériels afin que son esprit puisse mieux se concentrer sur l'exécution du service rendu; elle doit lui permettre l'étude pour l'amélioration de ses techniques; elle doit également lui per-

mettre la recherche pour l'augmentation et le développement de ses connaissances; elle doit compenser pour les sacrifices et les efforts consentis à l'acquisition de ses connaissances et lui éviter le souci du lendemain; elle doit enfin lui accorder la récompense d'une vie fructueuse passée au service de l'humanité en lui assurant une vieillesse heureuse sans soucis pécuniaires afin que le jour où il ne pourra plus lui-même prodiguer ses services, il pourra au moins prodiguer sans amertume, les conseils de l'expérience à ceux qui assureront la relève.

Un vrai professionnel se donne à sa profession, le service gratuit ou peu rémunéré doit être de même qualité que le service grassement payé. Il vit en société et dans n'importe quel domaine, il attend des autres un service analogue à ce qu'il peut donner lui-même. Pour rendre son service plus efficace, il fera appel à la compétence des au-

tres, il consultera, car l'omniscience ne fait pas partie de l'humanité et le vrai professionnel ne se sentira pas rabaissé de faire appel aux connaissances des autres afin que le service rendu à la société soit le plus utile et porte le plus de fruits.

C'est dans cet esprit de collaboration que doit se concevoir le sens social dans la vie professionnelle où chacun doit faire don de lui-même à la société suivant ses capacités et ses aptitudes, car c'est dans l'optique du don de soi que l'épanouissement de l'individu dans la société, devient possible.

S'améliorer c'est prendre sa responsabilité sociale et le mieux est toujours possible. On a beaucoup à apprendre comme on a beaucoup à enseigner dans les relations humaines et on n'apprend pas seulement de ceux qui sont au-dessus de nous. C'est ainsi qu'on arrivera à jouer un rôle de plus en plus important dans la société.

L'heure de l'individualisme aussi bien que l'heure du défaitisme est passée.

L.N. Bégin C.D.
Président
L'Association des Educateurs
Catholiques de St-Hyacinthe.

L'Eglise forme une société qui s'ouvre sur le monde. L'homme a des rapports personnels avec Dieu, mais il est intégré à un groupe pour Lui rendre hommage. La liturgie nouvelle unit les voix dans l'Eglise, prêche la participation: le chemin qui mène à Dieu n'est pas un chemin solitaire.

La vie spirituelle comporte une dimension sociale. Dieu étant le père de tous les hommes, nous devrions être solidaires les uns des autres. De cette solidarité, qui nécessite le respect mutuel, émane un dynamisme, l'apostolat, partie intégrante de la vie de foi, ferment d'une société religieuse en mouvement.

Notre éducation a insisté sur ce que nous pouvions demander à notre Eglise: sacrements, assistance, même le salut. Il est temps de faire le point et de réfléchir sur ce que nous pouvons lui apporter. Dans la recherche des solutions aux problèmes de ce monde, notre Eglise doit pouvoir compter sur la contribution de tous ses membres.

Apostolat et participation constituent des formes dynamiques de notre vie religieuse. Le Père Tillard l'exprime de la façon suivante: "C'est à l'assemblée ecclésiale elle-même, à la communauté des croyants de fournir au baptisé le climat fraternel, l'appui communautaire lui permettant de persévérer dans sa foi et d'y croître". (Le Devoir, 25 septembre 1965)

Les Soeurs de St-Joseph

Ecole Normale

St-Joseph

2395 Notre-Dame

774-8551

Ecole Secondaire

St-Joseph

845 Raymond

773-9818

Préparons-nous à l'enseignement

St-Hyacinthe

Education, source de progrès

SEMINAIRE de SAINT-HYACINTHE

450, rue Girouard

tel. PR 4-4232

St-Hyacinthe

SOEURS de la PRESENTATION de MARIE

Ecole Normale
Marie-Rivier

Fondée en
1912

Cours conduisant aux brevets A et B. Eventail d'options complet. Cours de perfectionnement pour les institutrices en fin de semaine et durant les vacances.

774-4383

Collège
St-Maurice

Fondé en
1935

Cours classique complet
Secondaire
Collégial (options): musique - lettres - sciences humaines et sciences pures.

774-4844

ST-HYACINTHE

Cours "Personnalité"

du Mouvement Educationnel des Adultes du Québec

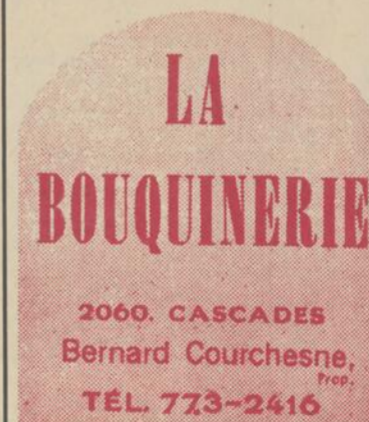
Vous cherchez comment

atteindre votre IDEAL
obtenir du RENDEMENT
ressentir plus de BONHEUR
pratiquer la DETENTE

530 Mondor

St-Hyacinthe

773-8091



De
TOUT
pour
TOUS

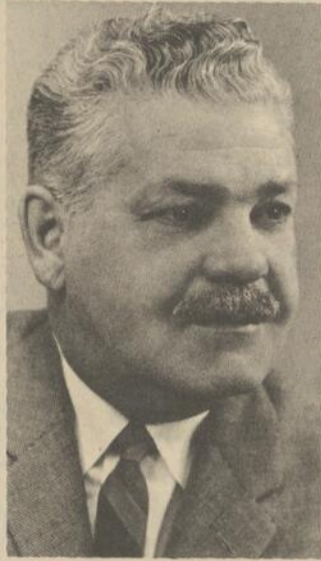
ACHAT - VENTE
ECHANGE
Livres NEUFS
ou d'OCCASION



Semaine de l'éducation



Paul-Emile Gendron, commissaire de la Régionale, Président de la commission scolaire de St-Hyacinthe.



Maurice Tessier, commissaire de la Régionale, commissaire de St-Hyacinthe.



J. A. Lamoureux, Président de la Régionale, Président de la Commission scolaire de St-Denis.



Gaston Doré, commissaire de la Régionale, Président de la commission scolaire de La Providence.



Henri Bachand, commissaire de la Régionale, Président de la commission scolaire de St-Liboire.

L'INSTRUCTION et L'EDUCATION
constituent les critères essentiels
de la
VITALITE et de L'ECONOMIE d'un PEUPLE



Léo Bibeau, commissaire de la Régionale, commissaire de St-Hyacinthe.



Jean-Claude Courchesne, commissaire de la Régionale, commissaire de St-Joseph.



Georges Tousignant, Directeur général des écoles.



Jean Mathon, administrateur et secrétaire-trésorier.



Robert Langlois; directeur des services Personnels à l'étudiant.

La Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska

Commissions scolaires faisant partie de la régionale à sa fondation:

ST-HYACINTHE
 ST-JOSEPH
 LA PROVIDENCE
 ST-PIE
 ST-DOMINIQUE (village)
 ST-VALERIEN
 ST-LIBOIRE

UPTON
 ST-HELENE
 ST-NAZAIRE
 STE-ROSALIE
 ST-SIMON
 ST-HUGUES
 ST-THOMAS

ST-BARNABE
 ST-JUDE
 ST-BERNARD de Mchaudville
 LA PRESENTATION
 ST-DENIS
 ST-CHARLES
 ST-DAMASE
 STE-MADELEINE

Les commissions scolaires suivantes se sont jointes à la Régionale depuis le 1er juillet 1965:

BELOEIL
 ST-HILAIRE
 McMASTERVILLE
 ST-JEAN-BAPTISTE
 ST-MARC

DESIREZ-VOUS UNE MAISON ?

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre

Comptable Agrégé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfil, Dallaire, Picotte & ASSOCIES, C.A.

317, RACINE
GRANBY, TEL. 378-7935
P.A. Jolin C.A. - G.D. Dallaire C.A.
L.J. Montfil C.A. - J.P. Picotte C.A.
C.J. Alain C.A. - A. Desautels C.A.
(33681)

Cartes d'affaires

PUITS ARTESIEN

Nous pouvons creuser
votre puits en
UNE JOURNEE

OES DRILLING

KNOWLTON, TEL.: 243-6454
(30478)

POUR VOS TRAVAUX DE PEINTURE ET TAPISSAGE

BENEFICIEZ DE SERVICES COMPÉTENTS.
TRAVAIL A L'HEURE
OUVRAGE GARANTI
Tél. 372-4560
(33603)

ARGENT A PRETER

1ère et 2ème hypothèques
de préférence avec expérience dans
l'immobilier.
● Résidentiels
● Commerciaux
● Industriels
provenant de:
● Particuliers
● Compagnies
● Assurances
● Compagnie de fiducie
Taux courant
S'adresser à:
JACQUES NOISEUX
ou **BERNARD TRUDEL**
NOTAIRES
237 RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(33226)

PRETS

Sur 1ère et 2e Hypothèque
a) argent de Compagnies -
intérêt à partir de 6 3/4%
et ristourne;
b) argent de particuliers -
intérêt à 7% - disponible
immédiatement.

JEAN-PAUL MATTON

NOTAIRE
328, rue Principale Granby
TEL.: 378-4112
(33660)

GRANBY: Tél. 372-5433

4 Propriétés à vendre

MAISON de 2 logis de 3 pièces
chacun plus chambre et salle de
jeu au sous-sol, situés à 269 Boul.
Montcalm. Bonnes conditions pour
vente rapide. Pour plus amples
détails ou pour visiter, s'adresser
à Gaston Brochu, 1178 rue Pro-
spect, Sherbrooke, tél. 567-2264,
frs. 19-05. (33977)

14 Locaux à louer

LOCAL à louer pour bureau ou
magasin, 1500 pl. car. plus sous-
sol, situé près église Immaculée-
Conception rue Denison Ouest.
S'adresser: 344 rue Paré, tél. 372-
6411. (33756)

16 Chalets

ON DEMANDE
à louer un chalet ou une maison
de campagne pour la saison au
printemps. Préférence pour un
chalet de préférence avec loca-
tion modique. S.V.P. écrire à
casse 4096, La Voix de l'Est, Gran-
by, en indiquant le site du cha-
let ou de la maison, son nombre
de pièces et le prix de location.
(33886)

23 Logements à louer

LOGIS 3 pièces, comprenant sa-
lon de 12 pl. x 20 pl., chambre à
coucher, cuisine, entrée privée,
chauffé, eau chaude à l'année, 372-
balcons, 65\$ par mois. Pour visiter
téléphoner 372-3811. (33807)

LOCAL 15 pl. x 28 pl. pour bu-
reau, situé à 146 Principale. Loge-
ment chauffé, 3 pièces, situé à 63
Centre, Logis 3 pièces et solarium
situé à 27a Court, 842.00 par mois.
Logement 3 pièces 965.00 par
mois. À 55 Lorne, logis 7 pièces
dont 4 chambres à coucher, 1125
par mois. S'adresser à Mme R.
Vadnais, 70 Lorne, tél.: 372-3650,
3143. (34007)

23 Logements à louer

LOGIS 5 pièces, libre le 1er
avril. Installation laveuse et sé-
cheuse, garage, \$70.00 par mois,
situé à 637a Notre-Dame. S'adres-
ser sur les lieux ou signalez: 378-
2601. (33937)

GRAND LOGIS moderne de 5
pièces, avec salle de jeu et grand
garde-robe fini, entrée au sous-sol,
système de chauffage central, gar-
rage, situé à 205 Décolles, 655.00
par mois. Signalez: 372-4858.
(33935)

LOGIS 3 pièces, au 3e étage,
propre, chaud, 220 volts, entrée et
hangar, privés, \$30.00 par mois.
Au centre de la ville, pour adultes
seulement. Téléphonez 372-7129
après 6:00 p.m. (33971)

LOGIS moderne 4 pièces, \$75.00
par mois, système installation la-
veuse-sècheuse, chauffage central,
situé coin Fontaine et Langlois,
face à église St-Luc. Tél.: 378-
2045, le soir de 6:00 p.m. à 9:00
p.m. (33814)

24 Logements demandés

JEUNE COUPLE désire logis de
4 pièces au 2e. Signalez: 372-2818
(33986)

25 Appartements à louer

APTS de 1 - 2 et 3 pièces
meublés, chauffés, cuisine de
bain, entrée privée, télévision si-
dérée, situés au centre de la vil-
le. S'adresser: 253 Ave. du Parc,
tél. 372-4121 ou 91 Paré, après 6:00
p.m. (32898)

APT 3 PIÈCES, meublés, chau-
ffés, éclairés, entrée privée, situé 319
Boul. Bovin. S'adresser: 282 York,
tél. 372-4143. (33906)

2 APTS à louer, chauffés, éclairés,
à 506 Maconnieur. Signalez: 378-
3422 après 5:00 p.m. (34001)

27 Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées,
chauffées, éclairées, service de
conciergerie (M. Gingras). S'adres-
ser: 24 Centre, tél.: 372-7250 ou
378-6297. (33462)

CHAMBRE moderne, meublée,
chauffée, eau chaude, l'année,
tapis mur à mur, cuisine et salle
à manger moderne. Pour visiter
tél. 372-5129. (33808)

CHAMBRES à louer à 161 rue
Cartier. S'adresser sur les lieux ou
signalez: 372-4255. (33931)

52 Bijoutiers

ECONOMISEZ
Achetez directement du voya-
ger: Bagues à diamant, mon-
tres suisses, bijoux, etc...
BIJOUTERIE SUISSE
500 rue Winchester
Granby - Tél. 378-2020
M. FERNAND POULIN,
voyageur-grossiste
Ouvert tous les jours de
9:00 a.m. à 10:00 heures p.m.
(33831)

65 Lingerie pour hommes

GRANDE VENTE D'ÉCOULEMENT
A partir du 8 mars pour 2
semaines seulement.
Vêtements pour toute la fami-
le. Aucune offre raisonnable
refusée. Cause de vente:
déménagement.
MAGASIN AU BON MARCHÉ
365, rue COWIE, - Granby
(34009)

98 Divers

OUTILS de plomberie - chau-
ffés, éclairés, Douze, à ven-
dre. Bas prix - S'adresser
Tél. 378-2331. (33578)

ATTENTION!

A 187 Empire, l'endroit à visiter
pour les cadeaux de bébé et lin-
gerie pour enfants.
MAGASIN DAVIAULT
187 Empire - Tél. 372-4353
(autrefois St-Antoine) (33893)

Détachez ceci
JEAN-GUY GELINEAU
ENCANTEUR LICENCIÉ
TEL.: 372-1292
AU SERVICE
de tout propriétaire fati-
gué de louer une maison, cha-
let ou qui désire vendre ménage
ou tout en partie ainsi
que outillage, roulant de fer-
me, animaux, etc. (34004)

98a) A vendre - Divers

Vous trouverez en exclusivité
les créations du grand couturier
MICHEL ROBICHAUD
Manteaux de pluie, chapeaux,
bourses et guêtres harmonisant,
couleurs et grands assortis.
En tous, vaste choix de manteaux,
légèreté de cuir et de suède.
Ouvert tous les soirs sur rendez-
vous. (34004)

LEMOINE FOURRURE

73, Drummond, tél. 372-3811
(33318)

POÈLE à patates frites, 2 pa-

nières, \$125.00; POÈLES à griller,
Hot dogs, Hamburgers, \$75.00 au
choix; 10 CHAISES de beau style
de salle à manger. Prix spécial.
Pour informations, téléphonez:
378-8478 ou s'adresser au bureau
d'administration de La Société
Zologique, rue Bourget, Granby
(33976)

POLINSSEU Electrolux 3 bro-
ses, et balayeur Electrolux 3 bro-
ses, en parfaite condition et de
modèle récent. Prix spécial pour
les deux: \$100. S'adresser à 236
Montcalm, tél.: 372-3440. (33866)

AUTOBUS avec parcourer et per-
mis de la Régie des Transports.
Pour informations Signalez 372-
4724, Granby. (33992)


CONGELATEUR ouvert, 8 pi. de
long, équipement de miroirs, avec ga-
rantie d'un an, comme neuf, idéal
pour commerce. S'adresser à M.
Parent, St-Paul d'Abbotsford, tél.
378-5782. (33943)

A VENDRE: Bassinette pour
bébé ainsi que bain sur pied avec
accessoires. S'adresser: Mme Hen-
ri McGale, St-Césaire, tél.: 536-
378-1136. (33996)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE: Equipement de
camping pour 5 personnes com-
prenant: remorque, tente françai-
se, sacs de couchage, matelas
pneumatiques, chaufferette, poêle,
glaçière, armoire et vaisselle. Si-
gnalez: 378-3592. (34005)

99 Prêts

Prêts Hypothécaires
en 1ère et 2e,
sur propriétés:
● Résidentiels
● Commerciales
● Industrielles.
- TAUX COURANTS -
Pour un service
adéquat et rapide,
Consultez toujours:

21 Dufferin - Granby
Tél.: 372-5994, ou 378-2970
Michel Champagne, Courtier
(32737)

142 Maisons à vendre

A VENDRE maison de 2 logis de
5 pièces, système de chauffage
garage, grand terrain, situé près
école et écoles. Le logis du bas
est libre. Cause de vente: besoin
d'argent immédiat. S'adres-
ser à P. Clermont, Courtier, 178
Cartier, tél. 372-7566, Granby.
(33853)

142 Maisons à vendre

MAISON 5 1/2 pièces, site résiden-
tiel, 3 chambres, grand terrain. Si-
gnalez: 378-2715 toute la journée
samedi ou après 6:00 p.m. sur se-
maine seulement. (33772)

AUCUN BESOIN D'ÊTRE MILLIONNAIRE

pour posséder un magnifique
bungalow moderne.
C'est maintenant à votre tour
d'être propriétaire avec un lé-
ger montant initial et verse-
ments mensuels moindres qu'un
loyer. De plus, vous pouvez dès
aujourd'hui obtenir votre ter-
rain dans ce merveilleux dé-
veloppement, pour aussi peu
que \$50.00 de base et \$10.00
par mois.
Réalisez par vous-même
en voyant
GERARD LEMIEUX
CONTRACTEUR
CHEMIN WATERLOO
Tél. 372-2080
(33705)

100 Argent demandé

DÉSIRERAI emprunter \$20,000
sur 1ère hypothèque ou \$10,000
sur 2e pour maison de 7 logis. Si-
gnalez: 378-2923. (33863)

104 Occasions d'affaires

Compagnie bien connue don-
nerait franchise de vente et
de service pour Farnham,
Cowansville et Granby. Très
mémorable et aucun ca-
pital requis. Téléphonez: 378-
3493, Granby. (34008)

109 Emplois demandés

FERAI TRAVAIL de dactylo à
domicile soit correspondance ou
légers travaux de comptabilité. Si-
gnalez: 378-8660 entre 1:00 et
8:00 p.m. (33981)

110b) Femmes, filles demandées

ON DEMANDE cuisinière, de
préférence avec expérience dans
hôpital. Appelez 378-8515 après
7:00 p.m. (33973)

ON DEMANDE

LAVEUSE de VAISSELLE
A TEMPS PARTIEL
DE 7:30 A.M. à 3:30 P.M.
S'adresser à:
699 PRINCIPALE - GRANBY
(34010)

111 Hommes demandés

COMMIS demandé de 20 à 30
ans, pour cantine à patates fri-
tes. Se présenter en personne à
228 Dérouge, Granby. (33947)

ON DEMANDE

gross profit, savon Ivory gratuit
pour vos clients, javel, désinfectant,
cire, désinfectant etc. Pour infor-
mations et échantillons assortis
écrite à M. Gérard, 474 rue Bra-
beuf, Montréal. (33985)

ON DEMANDE

homme de 20 à 30 ans, pour
cantine à patates frites. Se pré-
senter en personne à
228 Dérouge, Granby. (33947)

112 On demande

ON DEMANDE une famille pour
ouvrage général de ferme, logis
complet, bon salaire suivant com-
pétence. S'adresser: FERMIE MO-
RIER, St-Ignace de Stanbridge,
Tél.: 654-S-2. (33912)

117 Vendeurs demandés

ON DEMANDE vendeur d'expe-
rience dans machine agricole.
S'adresser: Garage L.-P. Lafi-
amme, R.R. no 5, chemin Roxton,
Granby. (33852)

VENDEUR ambileux pour cou-
vrir territoire com-
prenant: Waterloo; aide vendeur re-
quis pour St-Pie de Bagot et Ab-
botsford. Necessités pour la ma-
ison et la ferme, cosmétiques, bro-
ses, etc. - Généreuse commis-
sion, bon supplément. Détails:
FAMILEX, dept. T.G., C.P. 58,
Station C, Montréal, Qué. (33815)

118 Services de bonnes

FILE ou FEMME demandée
pour ouvrage général de maison
privée et sachant bien faire la
cuisine de préférence demeurant
dans Granby. Salaire \$25.00 par
semaine noubré. Semaine de 5
jours. S'adresser: Jacques Guérin,
tél. 372-2021 Granby ou St-
Pie Zénith 14030. (33849)

JEUNE FILLE demandée pour
ouvrage général de maison privée
soin de 2 enfants. Signalez:
378-4532. (34002)

125a) Autos à vendre

ACADIAN Beaumont 1963, con-
vertible, un seul propriétaire, vrai
millage 27,000 milles, tout équipé
comme neuf. Chevrolet Impala
1964, Sedan, 28,000 milles, tout é-
quipé, V-8 automatique, servo-vo-
lante, servo-freins, un seul proprié-
taire. S'adresser Farnham, tél.
293-4962. (34004)

JAGUAR 34 Sedan, 4 portes,
over-drive, radio, 4 pneus neufs,
en parfaite condition. Signalez:
372-7840. (33979)

125b) Camions à vendre

CAMIONS Ford 1956, 1 tonne,
Spécial, moteur neuf, freins neufs,
pneus neufs, etc. En excellente
condition et très bas prix. S'ad-
resser à 538 Léon Harmel, tél.:
378-1136. (33952)

142 Maisons à vendre

MAISON à vendre de 7 pièces,
chauffage central, cuisine moder-
ne, garage, grand terrain, terras-
sement fini, situé rue Dufferin,
prix à discuter. Signalez: 372-
4658. (33934)

BUNGALOW à vendre 5 pièces,
construction récente, avec grand
terrain et terrasse arrière et a-
vant, situé à 64 Toulouse. Excel-
lentes conditions de vente. S'ad-
resser sur les lieux à 64 Toulou-
se, Granby. (33757)

142 Maisons à vendre

A VENDRE maison de 2 logis de
5 pièces, système de chauffage
garage, grand terrain, situé près
école et écoles. Le logis du bas
est libre. Cause de vente: besoin
d'argent immédiat. S'adres-
ser à P. Clermont, Courtier, 178
Cartier, tél. 372-7566, Granby.
(33853)

MAISON 5 1/2 pièces, site résiden-
tiel, 3 chambres, grand terrain. Si-
gnalez: 378-2715 toute la journée
samedi ou après 6:00 p.m. sur se-
maine seulement. (33772)

AUCUN BESOIN D'ÊTRE MILLIONNAIRE

pour posséder un magnifique
bungalow moderne.
C'est maintenant à votre tour
d'être propriétaire avec un lé-
ger montant initial et verse-
ments mensuels moindres qu'un
loyer. De plus, vous pouvez dès
aujourd'hui obtenir votre ter-
rain dans ce merveilleux dé-
veloppement, pour aussi peu
que \$50.00 de base et \$10.00
par mois.
Réalisez par vous-même
en voyant
GERARD LEMIEUX
CONTRACTEUR
CHEMIN WATERLOO
Tél. 372-2080
(33705)

142a) Maisons à louer

BUNGALOW 6 pièces, tapis
mur-à-mur dans salon, installa-
tion laveuse et sècheuse, sous-sol
fini, \$125.00 par mois, garage
grande cour clôture, antenne de
T.V. Signalez: 378-7793. (33985)

142b) Maisons à vendre ou à louer

BUNGALOW 5 1/2 pièces, 42 x 37,
tant terrain 125 x 70. Terrasse-
ment fini, asphalté, abri d'auto 14 pl.
École St-André à 3 minutes, Hy-
pothèque \$8,500. 25 ans. Com-
ptant à discuter. Cause de vente:
départ. Signalez: 378-6277 après
6:00 p.m. (33944)

148 Gardiennes d'enfants

DAME avec références garde en-
fants ou bébés à son domicile du
lundi au vendredi. Prix \$12.00
par semaine.
Signalez: 372-6169
(33779)

MARIEVILLE

MAISON neuve de 6 pièces,
pierres et briques, foyer en pier-
res naturelles, terrassement fini,
situé sur grand chemin dans
quartier résidentiel. Cause de ven-
te: départ. S'adresser à Yvan San-
soney, 620 St-Avenue, St-Césaire,
(33671)

WATERLOO

A VENDRE:
Magasin de bicyc-
les
situé à Waterloo.
Marchandises au prix de l'inven-
taire. - Cause de vente: maladie.
S'adresser à Albany Casavant, C.P.
123, Waterloo, Tél.: 539-1969
(33672)

FARNHAM

TEL. 293-5155

7 Commerces à vendre

ÉPICERIE - BOUCHERIE licen-
ciée, bien située, bon chiffre d'affai-
res. Cause de vente: maladie.
Téléphonez 248-2789
BEDFORD
(33970)

142 Maisons à vendre

GRANDE MAISON 6 pièces avec
garage, située sur grand terrain
avec parterre, jardin et hangar,
au centre du village de Stanbridge.
Mme Philippe Métivier, tél.
248-3774. (33984)

ST-HYACINTHE

TEL. PR. 3-2516

98a) A vendre - Divers

George Ostiguy 147.9
Jean Picard 142.2
Roger Guillemette 141.50
André Borduas 129.7
Marcel Mathieu 129.1
Adélar Brunelle 125.11
Yvon Auger 121.41
René Borduas 120.26
Robert Maurais 119.25
Réjean Brunelle 119.11
Claire Ostiguy 117.20
Gérard Guertin 114.15
Monique Labbé 114.1
Gérard Ménard 112.24
Mariette Maurais 111.40
Armand Gauthier 110.26
Réjean Ménard 109.18
Monique Gauthier 108.6
Gilles Lalumière 106.12
Roger Beaucage 105.58
Dollard Laverrière 105.58
Suzanne Brunelle 103.61
Gilles Parent 103

98a) A vendre - Divers

A VENDRE enregistré à ban-
de magnétique, modèle profes-
sionnel, avec intro-44 BX en
très bonne condition. Signalez:
778-8521, local 268, entre 2 et 4
heures p.m. le mercredi et ven-
dredi. (33859)

COWANSVILLE

TEL. 263-2988

23 Logements à louer

TROIS LOGIS neufs à louer de
4 pièces, avec installation de la-
veuse et sècheuse, chambre de
bain en céramique, libres immé-
diatement. Situés à 301 rue Bell,
Cowansville. S'adresser: Armand
dionne, St-Brigitte tél. 293-4927
ou Raymond Desnoyers, Cowans-
ville, tél. 263-3588. (33241)

53a) Instruments aratoires

A VENDRE: Tracteur Case, mo-
dèle 1963, presse à foin Case,
Modèle 200, en bonne
condition, wagon sur pneus en caou-
tchouc Râteau de côté Case, Mo-
dèle F170G, chargée à deux roues.
Prix d'abausage. Tél. Cowansville
263-1999 ou 263-0555. (33989)

142 Maisons à vendre

A VENDRE: maison de 8 pièces,
sous-sol fini, au centre de la ville,
grand terrain, CV ECHANGÉ
pour maison à Montréal, Huit-
ciel ou St-Leonard AUBISSON chalet à
vendre au lac Bromé, face au lac
avec plage sablonneuse. Pour in-
formations, s'adresser à 223 Church
ou écrire à C.P. 435, Cowansville,
(33718)

ECOLE DE COIFFURE

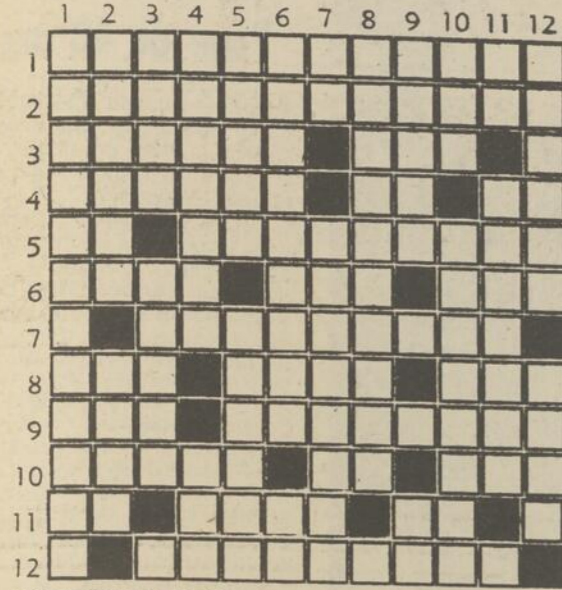
PAULA enr.
P.G. BOULET prop.
Inscrivez-vous dès mainte-
nant pour le prochain
cours, le 15 mars et le 1er
avril.
2e cours: entre le 15 juin
et le 1er juillet.
3e cours: entre le 15 sep-
tembre et le 1er
octobre.
Tous les cours sont d'une durée
de 6 mois. Ecole détenant un permis
en vertu de la Loi sur les profes-
sionnelles privées de la P.Q.
(Ministère Education)
211F, rue Principale
Granby Tél. 372-5471

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par le présent
donné que les TER

MOTS CROISES

— No 2382 —



HORIZONTALEMENT

- 1- Qui contient du sucre.
- 2- Train postérieur d'un animal.
- 3- Soudard. — Se suivent.
- 4- Bruit sourd et continu.
- 5- Fin du mal. — Liqueurs composées avec de l'anis.
- 6- Dix fois dix. — Grande voiture automobile. — Dans la rose des vents.
- 7- Transporteur aérien utilisé sur les chantiers.
- 8- Venus en vie. — Fête le premier décembre. — Espace de temps.
- 9- Personnel. — Opérer la sécrétion.
- 10- Inclinaison sur l'arrière. — Interjection qui sert à exprimer la surprise. — Unité monétaire principale utilisée au Japon.
- 11- Usages. — Conception. — André Poulain.
- 12- Espèce de poire fondante (pl).

VERTICALEMENT

- 1- Qui a rapport aux Sarrasins.
- 2- Cercle rougeâtre qui entoure un point inflammatoire. — Choisis.
- 3- Poil du cheval. — Piège.
- 4- Sel de l'acide citrique. — Art de lancer.
- 5- Oiseau échassier. — La 'gaude' en est un.
- 6- Qui vit dans le sable. — En matière de.
- 7- De la gamme. — Cartables d'écolier.
- 8- Qui concerne les chemins.
- 9- La tête (poésie). — Douze mois.
- 10- Essentielle à la vie. — Appareil télégraphique.
- 11- D'un verbe gai. — Adorée, honorée.
- 12- S'enfonce dans les sables mouvants. — Fleuve de l'Irlande.

SOLUTION DU PROBLEME No 2381

- Horizontalement: 1. Rhodophycées; 2. Harasse — Houpp; 3. Yser — Irlande; 4. Néant — Mit — Ec; 5. Déifier — Mt; 6. Hue — Née — Or; 7. Or — Pores — Ane; 8. Nacarat — Cri; 9. Enouent — East; 10. Lits — Centime; 11. Léré — Atres; 12. Esérine — Ee.
- Verticalement: 1. Rhyngochyelles; 2. Hase — Uranies; 3. Orade; 4. Darne — Panser; 5. Os — Timoré; 6. Psi — Rançon; 7. Herminette; 8. Liées — Na; 9. Châtre — Araire; 10. Eon — Araire; 11. Eudemionisme; 12. Spectre — Test.

Télévision

CBFT CANAL 2

MARDI	MERCREDI	JEUDI
9.00 Miro	10.00 Musique	10.00 Musique
10.00 Miro	11.00 Télévision scolaire	11.00 Télévision scolaire
11.00 Long métrage	11.30 Long métrage	11.30 Long métrage
1.00 Téléjournal	1.00 Long métrage	1.00 Long métrage
1.00 Long métrage	3.00 Femme d'aujourd'hui	3.00 Femme d'aujourd'hui
3.00 Femme d'aujourd'hui	4.00 Bobino	4.00 Bobino
4.00 Bobino	4.30 La Boîte à Surprise	4.30 La Boîte à Surprise
4.30 La Boîte à Surprise	5.00 Thierry La Fronde	5.00 Thierry La Fronde
5.00 Thierry La Fronde	5.30 La Vie qui bat	5.30 La Vie qui bat
5.30 La Vie qui bat	6.00 Jeunesse oblige	6.00 Jeunesse oblige
6.00 Jeunesse oblige	6.30 Téléjournal	6.30 Téléjournal
6.30 Téléjournal	6.30 Nouvelles du sport et conditions de ski	6.30 Nouvelles du sport et conditions de ski
6.30 Nouvelles du sport et conditions de ski	7.00 Aujourd'hui	7.00 Aujourd'hui
7.00 Aujourd'hui	8.00 Le Bonheur des autres	8.00 Le Bonheur des autres
8.00 Le Bonheur des autres	8.30 Cinema de Paris	8.30 Cinema de Paris
8.30 Cinema de Paris	"Amalgie ou le temps d'aimer"	"Amalgie ou le temps d'aimer"
"Amalgie ou le temps d'aimer"	9.30 De 9 à 5	9.30 De 9 à 5
9.30 De 9 à 5	10.15 Cartes sur table	10.15 Cartes sur table
10.15 Cartes sur table	10.45 La collaque provinciale	10.45 La collaque provinciale
10.45 La collaque provinciale	11.00 Téléjournal	11.00 Téléjournal
11.00 Téléjournal	11.20 Supplément régional	11.20 Supplément régional
11.20 Supplément régional	11.20 Supplément régional	11.20 Supplément régional
11.20 Supplément régional	11.30 Festival du cinéma polonais "Lolna"	11.30 Festival du cinéma polonais "Lolna"
11.30 Festival du cinéma polonais "Lolna"	11.30 Les Boocarpittes	11.30 Les Boocarpittes

CFTM CANAL 10

MARDI	MERCREDI	JEUDI
8.00 Miro et Musique	8.00 Miro et musique	8.00 Miro et musique
8.15 Bien l'aujourd'hui	8.15 Bien l'aujourd'hui	8.15 Bien l'aujourd'hui
9.00 26-24-36	9.00 26-24-36	9.00 26-24-36
9.15 Télé-Bobino	9.15 Télé-Bobino	9.15 Télé-Bobino
10.00 Toast et café	10.00 Toast et café	10.00 Toast et café
10.30 Cino-Matin	10.30 Cino-Matin	10.30 Cino-Matin
12.00 Première Edition	12.00 Première Edition	12.00 Première Edition
12.15 Cino-Midi	12.15 Cino-Midi	12.15 Cino-Midi
12.00 Super-Bingo	2.00 Super-Bingo	2.00 Super-Bingo
2.30 L'Eternel Amour	2.30 L'Eternel Amour	2.30 L'Eternel Amour
3.00 Bon après-midi madame	3.00 Bon après-midi madame	3.00 Bon après-midi madame
4.00 Dessins animés	4.00 Dessins animés	4.00 Dessins animés
4.30 Zoo du Capitaine	4.30 Zoo du Capitaine	4.30 Zoo du Capitaine
5.00 Dernier Recours	5.00 Colonel March	5.00 Colonel March
6.00 Télé-Miro	6.00 Télé-Miro	6.00 Télé-Miro
6.50 Sport-images	6.50 Sport-images	6.50 Sport-images
7.00 Dernière heure	7.00 Dernière heure	7.00 Dernière heure
7.15 Cino-Roman	7.15 Cino-Roman	7.15 Cino-Roman
8.00 Cr. Basile	8.00 Escouade criminelle	8.00 A la Catalogne
9.00 Tentes votre chance	9.00 Tentes votre chance	9.00 Tentes votre chance
9.15 Non les amoureux	9.15 Non les amoureux	9.15 Non les amoureux
10.00 Prix Plaza	10.00 Prix Plaza	10.00 Prix Plaza
10.45 En Première page et météo	10.45 En Première page et météo	10.45 En Première page et météo
11.00 La Ronde des sports	11.00 La Ronde des sports	11.00 La Ronde des sports
12.00 Dernière édition	12.00 Dernière édition	12.00 Dernière édition
12.45 Fermeture	12.45 Fermeture	12.45 Fermeture

CHLT CANAL 7

MARDI	MERCREDI	JEUDI
8.00 Pipe de pâtre	8.00 Pipe de pâtre	8.00 Pipe de pâtre
9.00 Cinema du matin	9.00 Cinema du matin	9.00 Cinema du matin
11.00 Au café des artistes	11.00 Au café des artistes	11.00 Au café des artistes
11.30 Kiki	11.30 Kiki	11.30 Kiki
12.00 T.1. Roman	12.00 Tentes votre chance	12.00 Tentes votre chance
12.30 Première édition	12.30 Première édition	12.30 Première édition
12.45 Météo	12.45 Météo	12.45 Météo
1.00 Premier appel	1.00 Trait d'union	1.00 Trait d'union
2.30 Cover circuit	2.30 Premier appel	2.30 Premier appel
2.45 Propos féminins	2.45 Propos féminins	2.45 Propos féminins
3.00 Femmes d'aujourd'hui	3.00 Femmes d'aujourd'hui	3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino	4.00 Bobino	4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprise	4.30 Boîte à surprise	4.30 Boîte à surprise
5.00 Festival des musiciens	5.00 Festival des musiciens	5.00 Festival des musiciens
5.30 L'Épée de Florence	5.30 Contre de Monte Cristo	5.30 Contre de Monte Cristo
6.00 Dictionnaire	6.00 Capitaine Bonhomme	6.00 Capitaine Bonhomme
6.30 Téléjournal	6.00 Ave Roger Miran	6.00 Ave Roger Miran
6.45 Météo	6.30 Téléjournal	6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles sportives	6.45 Météo	6.45 Météo
7.00 Météo	6.50 Nouvelles sportives	6.50 Nouvelles sportives
7.00 Météo	7.00 Albums de chansons	7.00 Albums de chansons
7.15 Cino-Roman	7.30 Qui dit vrai	7.30 Qui dit vrai
8.00 Cr. Basile	8.00 Le bonheur des autres	8.00 Le bonheur des autres
8.30 Cino de Paris	8.30 Cino de Paris	8.30 Cino de Paris
9.00 Cartes sur table	9.00 Cartes sur table	9.00 Cartes sur table
10.00 Téléjournal	10.45 Collaque provinciale	10.45 Collaque provinciale
11.00 Téléjournal	11.00 Téléjournal	11.00 Téléjournal
11.30 Festival des musiciens	11.30 Festival des musiciens	11.30 Festival des musiciens

CFCF CANAL 12

MARDI	MERCREDI	JEUDI
8.00 The Sound of 12	8.00 The Sound of 12	8.00 The Sound of 12
8.15 Celine Dion	8.15 Celine Dion	8.15 Celine Dion
8.30 The James Beard Show	8.30 The James Beard Show	8.30 The James Beard Show
9.00 The Liberal Arts	9.00 Bomper Boom	9.00 The Liberal Arts
9.30 Bomper Boom	10.00 Burns and Allen	9.30 Bomper Boom
10.00 Burns and Allen	10.30 Father Knows Best	10.00 Burns and Allen
10.30 Father Knows Best	11.00 Ed Allen Time	10.30 Father Knows Best
11.00 Ed Allen Time	11.30 Mr and Mrs	11.00 Ed Allen Time
11.30 Mr and Mrs	12.00 Lanchester Little theatre	11.30 Mr and Mrs
12.00 Lanchester Little theatre	12.30 Kids in people	12.00 Lanchester Little theatre
12.30 Kids in people	12.45 Dear Charlotte	12.30 Kids in people
12.45 Dear Charlotte	1.00 Channel 12 theatre	12.45 Dear Charlotte
1.00 Channel 12 theatre	2.27 News Headlines	1.00 Channel 12 theatre
2.27 News Headlines	2.30 People in conflict	2.27 News Headlines
2.30 People in conflict	3.00 Fractured Phrases	2.30 People in conflict
3.00 Fractured Phrases	3.30 It's your move	3.00 Fractured Phrases
3.30 It's your move	4.00 Surprise Party	3.30 It's your move
4.00 Surprise Party	4.30 Family Theatre	4.00 Surprise Party
4.30 Family Theatre	6.00 The Pierre Berton Show	4.30 Family Theatre
6.00 The Pierre Berton Show	6.30 Pulse	6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse	7.00 The Monsters	6.30 Pulse
7.00 The Monsters	7.30 The Andy Williams Show	7.00 The Monsters
7.30 The Andy Williams Show	8.30 Hockey Night in Canada	7.30 The Andy Williams Show
8.30 Hockey Night in Canada	10.15 Why?	8.30 Hockey Night in Canada
10.15 Why?	10.30 Sports Hot Seat	10.15 Why?
10.30 Sports Hot Seat	11.00 The National News	10.30 Sports Hot Seat
11.00 The National News	11.15 Pulse	11.00 The National News
11.15 Pulse	11.40 Pajama Playhouse	11.15 Pulse
11.40 Pajama Playhouse		11.40 Pajama Playhouse

Les prix du marché

MONTREAL (PC)—Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h ce matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: McIntosh \$2,25 à \$2,50 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie, Greening et Cortland \$1,75 à \$2,00 C \$1 à \$1,25, Russet et Délicieuses \$4 à \$4,50, la boîte à verger.

Betteraves: \$1 à \$1,25 les 50 livres.

Carottes no 1 \$2,50 les 50 livres, \$3,25 à \$3,50 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux: \$2,25 à \$2,35 le sac de 50 livres, rouges \$2,00 à \$2,25 Savole \$2,25 à \$2,50 le cagnot.

Navets: no 1 en minot, lavés \$2,50, en sac de 50 livres \$2,00 à \$2,25, no 2 \$1,25.

Oignons: jaunes \$1,35 à \$1,50, Gros \$1,75 à \$2,00 les 50 livres, \$30 à \$35 les 10 livres, \$2,25 les 24 cellos de 2 livres.

Panais: \$2,50 les 12 cellos de 24 onces, \$3,00 le minot.

Patates: \$1,40 à \$1,50 les 50 livres.

S'ITE DE LE SERVICE SOCIAL

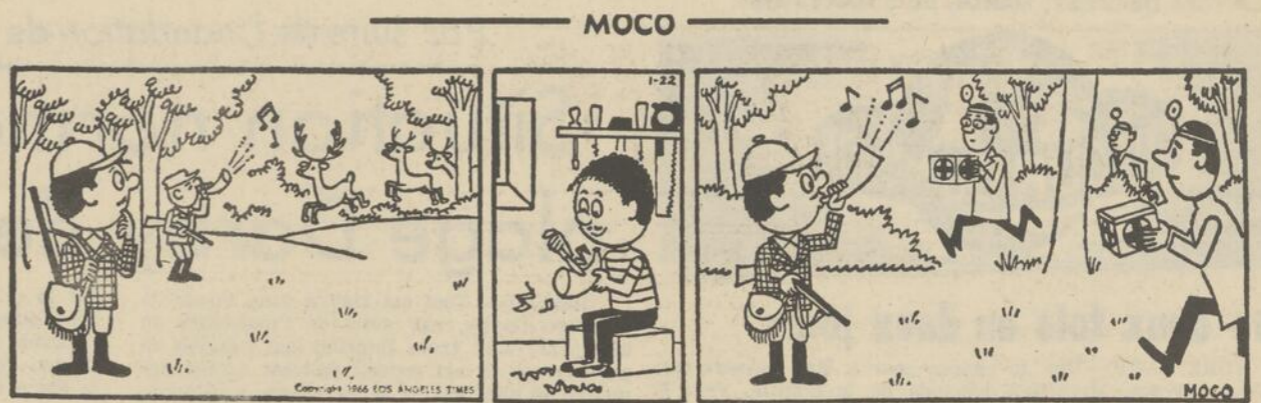
régional du ministère de la Famille et du Bien-Être Social. Les services cliniques sont composés d'un service de traitement et de réhabilitation donné aux époux en conflit, aux parents qui ont des difficultés avec leurs enfants, aux alcooliques, aux mères célibataires, aux délinquants, aux personnes âgées aux personnes malades physiquement et mentalement.

Le Service Social du diocèse de St-Hyacinthe possède des bureaux à St-Hyacinthe, Sorel, Iberville, Granby. Le tout est sous la direction de M. Michel Azar, de St-Hyacinthe, et chaque bureau a sa responsabilité d'un territoire défini. Le bureau de Service Social de Granby couvre Granby et les environs et a présentement près de 600 cas actifs. Sur ce nombre 250 concernent l'assistance financière et 350 les services cliniques mentionnés.

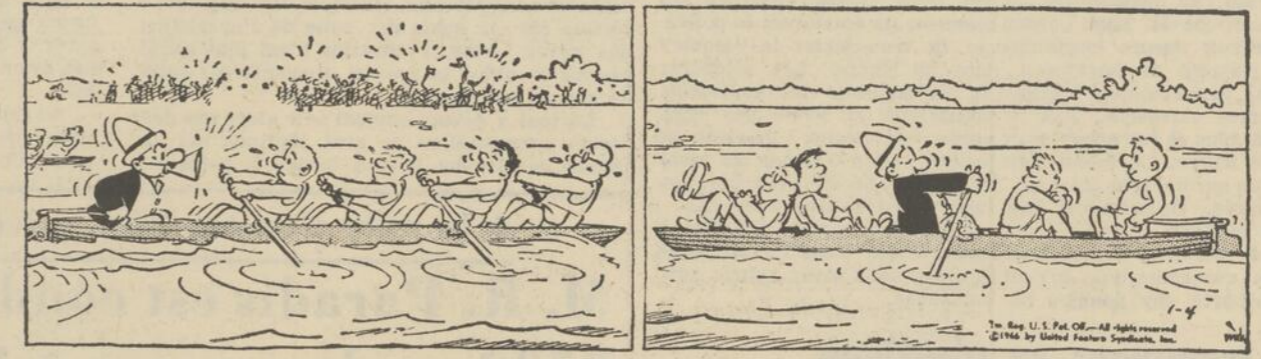
Pour être en mesure de donner ces services de traitement et de consultation, le travailleur social professionnel doit faire des études universitaires en conséquence qui l'habilitent à travailler dans ce domaine. Le Service Social a aussi à son emploi des aides sociaux diplômés.

Par cette conférence très explicative, M. Richard Frappier a certainement dissipé la grande confusion qui existait quant aux services d'assistance. Les "Anceles" et les personnes intéressées l'ont certainement apprécié et ont pu poser des questions après la projection du film sur le service social.

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST



FERDINAND



Par SPRENGEN

PHILOMENE



Par WINSLOW MORTIMER

LE FANTOME



Par LEE FALK

LE CHEVALIER MASQUE



Par FRAN STRIKER

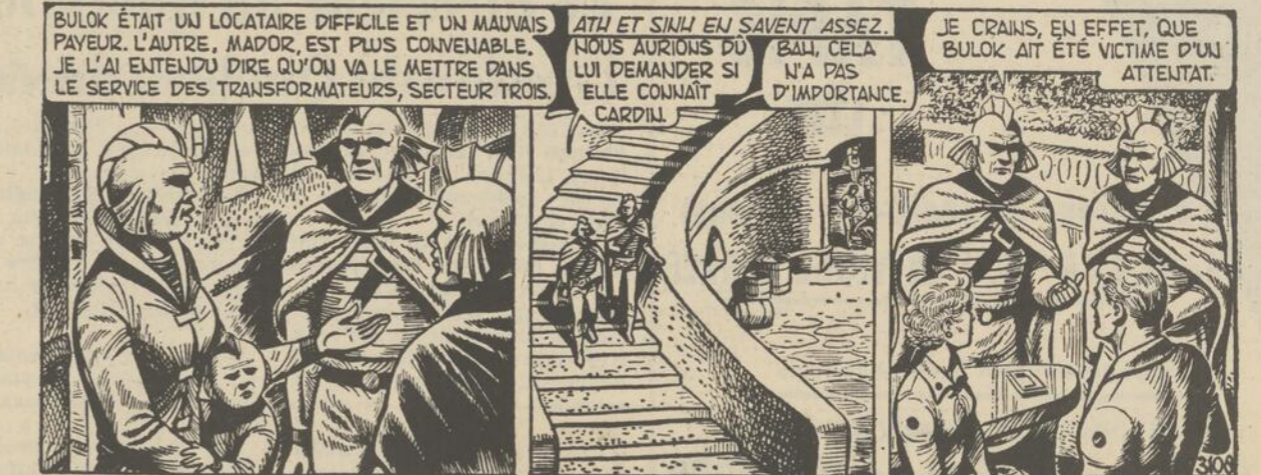
LARRY BRANNON



CAPITAINE BONVENT



PILOTE TEMPETE



Vous rencontrerez vos amis à la

CLINIQUE DE SANG

COMITE CONJOINT DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE ET DU CONSEIL LEGISLATIF SUR L'ASSURANCE-MALADIE

PRESENTATION DE MEMOIRES

Lors de sa première réunion, le Comité conjoint de l'Assemblée législative et du Conseil législatif a décidé de prolonger jusqu'au 25 mars prochain la date de réception de mémoires sur l'assurance-maladie. Ces mémoires doivent être préparés selon les normes déjà annoncées. Ceux qui désirent présenter des mémoires devront toutefois aviser le secrétaire du Comité au plus tard le 18 mars prochain.

Le secrétaire du Comité conjoint de l'Assemblée législative et du Conseil législatif, Hôtel du Gouvernement, Québec.



Morte deux fois en deux jours

NEW YORK (AFP)—Une in-nèbres pour y être incinéré sur firmière de 71 ans, Miss Hen-demande de la famille. Vers 9 rietta Landau, est morte diman-heures deux e m p l o y é s des che dans un hôpital de New pompes funèbres entendrent York pour la deuxième fois en des gémissements. Ils soulevè-rent le linceul et constatèrent Vendredi, un médecin fut ap- que Miss Landau respirait fai-pelé à son chevet, Miss Landau blement. Ils alertèrent la police qui souffrait depuis longtemps qui fit transporter la "morte" de la maladie de Parkinson,, dans un hôpital. Les médecins avait été apparemment victime lui appliquèrent la respiration d'une crise cardiaque. Elle ne artificielle et firent des mas-respirait plus et son coeur avait sages au coeur. Pendant 36 cessé de battre. Le médecin fit heures, Miss Landau fut ainsi appelé à un cardiologue qui cons- maintenue en vie bien que res-tata le décès. Deux heures plus tant toujours dans le coma., tard, le médecin signait le cer. Dimanche matin, l'hôpital a tificat de décès et le corps de annoncé que Miss Landau était la morte recouvert d'un linceul décedée sans avoir repris con-fut transporté aux pompes fu- naissance.

Des tramways en plastique

MOSCOU (AFP)—Dans quel- bord mises en circulation à titre ques jours, les rues de Moscou expérimental. Ne pesant pas verront apparaître les premiers plus de deux tonnes, chaque tramways au monde fabriqués wagon mesure 17 verges de entièrement en matière plasti- long. Ces tramways ultra- lé- que, annonce la "Moscovskaia gers, du type "KTM-5M" sor- Pravda". tent des usines Ouest-Katavsky, Deux voitures seront tout d'a- dans la région de Moscou.

La Caravane du coeur

OTTAWA (PC) — Un groupe siseront aux séances des cham- de citoyens du comté de Trois- bres et aux assemblées de con- Rivières ont formé une associa- seils municipaux. tion dont le but est de visiter Dans chacun des endroits en caravane chacune des dix qu'ils visiteront, ils ont l'inten- capitales provinciales et Ot- tion de laisser un souvenir de tawa. L'association porte le nom Trois-Rivières. de: La Caravane du coeur du M. Mongrain dirigera lui- même la Caravane, accompagné de plusieurs maires et même M. J.A. Mongrain, député fé- député provincial. La Caravane vières, en annonçant la Trois-Ri- a déjà visité Ottawa le 26 jan- déclaré que le but de l'asso- vier dernier. Le but du groupe ciation était de mieux connaître est de mieux connaître le Ca- les divers provinces; à cha- nada et surtout de favoriser une que endroit, la caravane visitera meilleure compréhension des le gouverneur ou le lieutenant problèmes du Québec à l'exté- gouverneur, le premier mi- rieur de cette province. nistre, les chefs de partis, le Le 24 mars prochain, la Ca- maire de la municipalité, les as- ravane sera à Toronto.

14 morts et plusieurs blessés

ANKARA (AFP) — Quatorze endommagées. Des rochers morts, plusieurs blessés, tel est ayant bloqué les routes, les le premier bilan d'un tremble- communications avec plusieurs ment de terre qui s'est produit villages ont été interrompues, ce matin en Turquie orientale. Cinq personnes ont trouvé la Les provinces d'Erzurum et de mort dans la sous-préfecture de Mus ont été plus affectées. L'é- Varto (province de Mus), picentre du séisme, qui s'est produit ce matin à 3h 15 et qui Les secousses, qui ont duré a duré dix secondes, est situé une seconde, ont également été dans la province de Hinis, où ressenties respectivement à 3h l'on compte neuf morts, 70 ha. 30, 3h 57 et 3h 15 à Erzinca bitations se sont effondrées et ainsi qu'à Samsun et Trabzon, 230 autres ont été gravement sur la côte de la mer noire.

Des erreurs des pilotes

TOKYO (AFP)—Les trois ac- cident. Le Boeing 707 des lignes ja- cidents d'avion qui ont fait 321 ponaises tombé avec 133 per- auralent, selon les experts, une sonnes dans la baie de Tokyo cause commune: des erreurs de cause commune: des erreurs de 4 février, au moment d'at- terrir a fonctionné normale- ment dans des conditions at- mosphériques excellentes, mais le pilote a posé l'appareil sur des appareils d'un type plus

La Troupe de l'Aiglon du Collège Mgr Prince présente LES FOURBERIES DE SCAPIN DE MOLIERE 5-6-8-10-12 Mars 8 H. P.M. en l'Auditorium du Collège Mgr. Prince

NOUS AVONS LES PLUS BEAUX TAPIS faits des merveilleuses fibres d'Acrlan OU CA? AU CENTRE DU TAPIS LTEE 8 patrons au choix-100 couleurs de \$8.95 à \$16.95 LA VERGE CARREE Posage garanti pour la durée du tapis AVANT D'ACHETER COMPAREZ NOS PRIX 707, DENISON OUEST GRANBY TEL 378-1282

Par suite de l'inondation de dimanche Situation normale à la plage Darby depuis hier

GRANBY - Tout est rentré dans l'ordre à la plage Darby, par suite de l'inondation de dimanche. Les trois familles qui habitent en permanence à cet endroit peuvent maintenant mettre le pied sur la terre ferme, sans avoir à utiliser des chaloupes ou autres embarcations semblables. De l'île qu'il était dimanche, ce lopin de terre est redevenu presque normale et on peut y circuler normalement. Quelques dommages matériels ont été subis par suite de l'inondation des caves, mais la situation n'est plus aussi alarmante qu'on le croyait dimanche par suite de la crue des eaux. Le tout a débuté samedi soir alors que des pluies torrentielles se sont abattues sur la région de Granby faisant fondre la neige et,

par le fait même, augmentant la crue des eaux dans toutes nos rivières. Dans les endroits peu élevés, tel la plage Darby, l'eau recouvrait complètement la terre, la glace faisant des embacles un peu partout. C'est dimanche matin que les trois familles habitant ce centre de villégiature estival se rendirent compte que la situation pouvait devenir alarmante. Des équipes de secours furent mandées sur les lieux afin de se préparer à faire le sauvetage. Mais tout se stabilisa avant qu'on ait à se rendre à cette éventualité. Au cours de la nuit de dimanche à lundi, le niveau de l'eau baissa normalement et, hier matin, tout était rentré dans l'ordre.

A la suite d'un accident survenu à Granby M. R. Paradis est condamné à payer \$532 en dommages à M. J.-G. Hamel

GRANBY -- M. Raymond Paradis, de Granby, devra verser la somme de \$532 à M. Jean-Guy Hamel, journaliste de Granby, à titre de dédommagement à la suite d'un accident de la circulation survenu à l'angle des rues Laval et Richelieu, vers 10h.45 a.m., vers le 25 août 1963, à Granby, en vertu d'un jugement que vient de rendre M. le juge Evender Veilleux, de la Cour Supérieure. Le demandeur, M. Hamel, a fait valoir qu'il conduisait sa moto en direction sud-nord sur la rue Laval, selon les dictées de la loi et les données de la prudence au moment ci-haut mentionné, et qu'arrivant à l'intersection de Richelieu, M. Paradis, au volant de sa propre auto, effectua un virage à gau-

che devant la moto, provoquant ainsi une collision inévitable. M. Hamel rejette la faute sur M. Paradis et réclame la somme de \$682.42 avec intérêts et dépens. Le défendeur, M. Raymond Paradis, soutient que M. Hamel alla à une vitesse excessive, qu'il ne regardait pas devant lui, n'a rien fait pour éviter la collision et ne s'est pas occupé de l'indication donnée par le défendeur manifestant son intention de tourner à gauche. M. Paradis attribue donc la faute à M. Hamel et en conclut au rejet de l'action. Défendeur, principal, M. Paradis s'est porté demandeur par reconvention pour réclamer des dommages se chiffrant par \$283.91. Référant aux dépositions des deux personnes intéressées de même qu'à celles des témoins oculaires, le juge en arrive à la conclusion que la prépondérance de la preuve est à l'effet que M. Paradis procédait à tourner dans la rue sans s'assurer s'il ne coupait pas le chemin à des véhicules qui pouvaient venir derrière lui, et surtout à une vitesse trop grande. "Il est en conséquence responsable des dommages qu'a subis le demandeur", M. Hamel. M. le juge Veilleux rejette donc, avec dépens, la demande reconventionnelle, et condamne M. Paradis à verser la somme de \$532 à M. Jean-Guy Hamel, soit \$472 en dommages et \$60 pour perte de salaire.

La cour accorde \$3,687 à la famille Tremblay

GRANBY - Des dommages de l'ordre de \$3,687.50 seront versés à M. et Mme Antoine Tremblay, d'Eastman, par suite de la mort tragique de leur fils André, alors âgé de 14 ans, et survenue le 24 novembre 1962. André Tremblay avait alors été heurté par une automobile propriété de Roger Bergeron Inc. de Sherbrooke, et conduite par M. Georges -Emile Gevry, de Granby. Selon le juge Cléche, "la preuve établit que le fils des demandeurs, André Tremblay, alors âgé de 14 1/2 ans, à ce moment piéton, circulant en bordure de la voie publique, dans le village d'Eastman, non loin de la demeure de ses parents, a été heurté et tué par le véhicule automobile que

conduisait Georges-Emile Gevry. L'ensemble de la preuve établit clairement la responsabilité du défendeur Gevry comme conducteur du véhicule concerné, parce qu'il circulait trop vite, alors que sa capacité de voir était mauvaise, et qu'en toute probabilité, il se préparait à faire un dépassement sur sa gauche où il n'a vu l'enfant qu'il a heurté." Le président du tribunal tient également Roger Bergeron Inc. responsable des dommages causés par suite de cet accident étant donné le fait qu'il était alors propriétaire du véhicule concerné. Après avoir entendu les plaidoyer de la défense et de la poursuite, le juge Louis-Philippe Cléche, de la Cour Su-

A la Jeune chambre M. Marcel Lamothe suggère de tenir le concours d'habitation en avril

GRANBY -- M. Marcel Lamothe, président de la commission d'améliorations locales de la Jeune chambre de Granby, a soumis trois recommandations qui sont de nature à accroître l'intérêt de la population en général à l'endroit du concours annuel d'habitation organisé par la Jeune chambre de Granby. L'une de ces recommandations veut que le concours ait dorénavant lieu en avril. Le principal argument invoqué pour motiver cette recommandation est à l'effet que depuis quelques années la construction jouit d'une popularité toujours croissante en hiver. Si le concours avait lieu en avril, un plus grand nombre de constructions seraient alors admissibles aux concours. De plus, le travail du jury serait plus facile.

REMISE DES PRIX M. Lamothe, qui soumettait alors son rapport sur le dernier concours aux membres du conseil d'administration de la Jeune chambre, a de plus fait remarquer que la remise des prix devrait se faire au cours d'une réception civique à l'hôtel de ville. La remise des prix s'est toujours faite à l'occasion du souper canadien de la Jeune chambre ou encore à l'occasion du banquet de la "Personnalité de l'année". M. Lamothe soumet que les gagnants du concours se sentent alors "deuxième violon". De l'avis de M. Lamothe, la Jeune chambre manque alors le but visé, le concours ayant pour but d'encourager la belle construction et l'amélioration des constructions existantes. Les autorités municipales, représentants de la Jeune chambre, commanditaires et gagnants seraient seuls invités à la réception. LE JURY Le choix du jury devrait être établi avec soin et composé de cinq membres selon la dernière recommandation apparaissant au rapport de M. Lamothe. Celui-ci suggère que le jury soit formé de deux dessinateurs ou architectes, d'un artiste décorateur ou peintre, d'un représentant de la ville, soit l'inspecteur en bâtiment par exemple, et d'un membre de la Jeune chambre. Le jury travaillerait sous la présidence du membre de la Jeune chambre à qui l'on a confié la responsabilité de la commission d'améliorations locales.

Granbyens qui accordent bénévolement leur aide à la Fédération des Oeuvres de Charité

GRANBY -- Même si la sollicitation chez les noms spéciaux est déjà amorcée la campagne de souscription annuelle de la

Fédération des Oeuvres de Charité de Granby dans le grand public ne sera inaugurée que dans quelques jours.

Le Dr Louis-Philippe Roy Le directeur du quotidien l'Action de Québec, décédé QUEBEC (PC)—Le Dr Louis-Philippe Roy, directeur du quotidien l'Action de Québec, est décédé subitement dimanche à l'âge de 66 ans. Il laisse dans le deuil son épouse née Marie-Ange Larouche ainsi que sept enfants. Le Dr Roy exerçait la profession de journaliste depuis 1928, c'est-à-dire depuis sa sortie de l'université Laval après qu'il eut complété ses études en médecine. En 1945, il avait été nommé rédacteur en chef du quotidien l'Action, poste qu'il devait oc-

cuper jusqu'au début des années 1960 alors qu'il fut nommé directeur du journal. Au nombre des distinctions qu'il a reçues au cours de sa carrière, le Dr Roy fut nommé Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand par sa Saineté le pape Pie XII. Il fut aussi vice-président de la Commission internationale des éditeurs de journaux catholiques. Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures à Giffard, en banlieue de Québec. En effet, elle aura lieu du 13 au 28 mars avec un objectif de \$36,500. Qui s'en occupe cette année? Me Bernard Légaré en est le président et est secondé au bureau de direction par MM Albert Lacoste, Gérard Cadotte, Dr Raymond Laboussière, Dorèze Fontaine et Marcel Beaudry vice-présidents; Gérard Ca- zeault, directeur général; Lucien Montfils, trésorier; Mgr J.-T. Dubuc, c.s., Patrick Bergeron, Bernard Goude, Hervé Jacques, directeurs. Les responsables du comité des noms spéciaux sont MM. Albert Lacoste, Gérard Cadotte, Raymond Laboussière, Dorèze Fontaine et Marcel Beaudry. Les responsables du comité des arrondissements paroissiaux sont: MM. Fernand Trudeau, président; Mme Raymond Laboussière, Notre-Dame; André Racine, Ste-Famille; Gilbert Brodeur et Roger Dumas, St-Eugène; Yves Ménard, St-Benoît; Claude André Morin, St-Joseph, J. Denis



MGR FIRMIN COURTEMACHE a prononcé l'homélie aux messes de dimanche à la paroisse St-Joseph. Sur la photo nous apercevons l'évêque en compagnie de l'abbé Joseph Poitevin, curé de cette paroisse de Granby. Mgr Courtemanche qui est originaire de Saint-Césaire célébrait son 53ième anniversaire de naissance. Le missionnaire doit retourner bientôt en Zambie dans l'Afrique du Sud, où il travaille depuis 26 ans.

Décès subit de M. F. Tardif à l'âge de 48 ans

GRANBY - M. François Tardif, époux de Gisèle Bouchard, est décédé, dimanche, à Granby, à l'âge de 48 ans. M. F. Tardif demeurait à 47, rue Moreau, à Granby. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Louise et Michel Tardif, de Granby; ses beaux-parents, M. et Mme Félix Bouchard, de Lambton, cté Frontenac; ses frères et soeurs: Mme Alphonse Morin, de Charlemagne; Mme Aimé Trudel, de Lac Mégantic; Rév. Soeur St-Jean-Aimé, Soeur de la Charité, de Québec; Mme Jean-Louis Doucet, de St-Léonard d'Aston, cté Nicolet; M. Mathias Tardif, de St-Gérard, cté Yamaska; M. Henri Tardif, de Repentigny; M. Raymond Tardif, de Montréal; M. Clément et Mlle Rita Tardif, de Lac-Mégantic; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Claude Thibodeau, de Cowansville; M. Daniel Bouchard, de Bruce Port, Connecticut; M. et Mme Clermont Bouchard, de Granby; M. et Mme Réal Beaudin, de Berlin, N-H; ainsi que MM Alphonse Morin, Aimé Trudel et Mme Mathias Tardif. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Girardot & Ménard Ltée, 170 rue Dufferin, à Granby. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 mars, à 10h. 30 a.m., en l'église St-Luc et l'inhumation se fera au cimetière de la rue Dufferin. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Un blessé dans deux accidents

GRANBY - Deux autos ont été très lourdement endommagées et un automobiliste a dû être conduit à l'hôpital par suite d'un accident de la circulation survenu, samedi soir, face au 506 de la rue Léon Harmel, à Granby. M. Henri Tétrault, 60 ans, de la R.R. 4 à Granby a été conduit à l'hôpital Saint-Joseph pour y recevoir les premiers soins à des blessures dont il a été victime après que l'auto qu'il conduisait eut été dérapé et frappé une autre auto stationnée et propriété de M. Roger Dextraze, du 622 de la rue Denison. L'auto de M. Tétrault a été endommagée pour \$1,800, alors qu'on évalue à \$2,000 les pertes matérielles sur la voiture de M. Dextraze. L'auto de M. Dextraze avait été projetée contre un arbre par suite du choc de la collision. Plus tôt, au cours de l'après-midi de samedi, deux véhicules se sont frappés à la sortie du terrain de stationnement de l'hôtel Mont-Shefford, dans le bas de la ville. M. J.A. Robitaille 53 ans, du 19 de la rue Phoenix, se préparait à tourner à gauche en sortant du terrain de stationnement lorsqu'il entra en collision avec une voiture conduite par M. Her-

IMMEUBLES TANGUAY Enr. Vous offre le service le plus complet dans le domaine immobilier 1621, rue Girouard - S. Hyacinthe Tél.: 773-8424

Une ville aussi grande qu'un pays Sa population de 148,000 habitants est composée des 37,000 employés de la compagnie Bell et de leurs familles. Cette "ville", c'est à peu près tout le Québec et l'Ontario: c'est le territoire de la compagnie Bell. Les employés de Bell Canada ont bien sûr comme tâche de faire fonctionner son réseau très étendu et complexe de télécommunications et d'en faire bénéficier les habitants et les entreprises de son territoire. Mais ce n'est pas le seul service qu'ils vous rendent. Songez un instant à ce que signifient pour notre économie les \$200 millions qu'ils reçoivent en salaires chaque année. Songez aux services de toutes sortes qu'ils rendent à la collectivité en apportant leur concours à divers organismes publics ou communautaires. Songez aussi aux milliers de Canadiens dont le gagne-pain dépend, plus ou moins directement, de celui des employés de la compagnie Bell. La compagnie Bell et son personnel — une importante contribution à l'économie du Canada.

Bell Canada POP. 148,000